L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1651 - VENDREDI 15 OCTOBRE 2021 — 2,20 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232



DOSSIER

SPÉCIAL TRACTEURS



La performance au bout des doigts

Conduire son tracteur au doigt et à l'œil n'est plus une image : les progrès technologiques font qu'aujourd'hui tous les constructeurs ont développé des dispositifs, de type joystick et écrans multiples, extrêmement performants et adaptés aux possibilités toujours plus larges du matériel. Le pilotage électronique des nombreux outils n'est plus l'apanage des tracteurs haut de gamme et il se démocratise. Découvrez toutes ces évolutions et les nombreuses nouveautés dans les 10 pages de notre dossier tracteur ! *Pages 18 à 27*

Encarts: Sureau / Europagri (sur certains cantons).

Côte d'Or

› Cultures d'automne

Un plan sans accroc



Nièvre

› Concours de labour

Un Nivernais récompensé



Yonne

› Un fort impact

Les dégâts de sangliers repartent à la hausse



fendt.fr

FENDT



DÉMO POSSIBLE

FendtONE : La nouvelle philosophie de fonctionnement.

C'est la pierre angulaire de toute innovation Fendt : prendre quelque chose de perfectionné et le rendre encore meilleur. Le nouveau poste de conduite Fendt offre une plus grande surface d'affichage, des touches librement attribuables, avec toute la facilité d'utilisation qui fait la réputation de Fendt. Même les nouveaux conducteurs Fendt se sentiront immédiatement chez eux.

G. BUCHEZ
Corbigny - Autun - Luzy
Moulins Engilbert
03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr

AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

PLUS D'INFOS



AGRI TRAVAUX
Patrice Caillot
ZAE la boulouze
21110 Fauverney
06 80 72 24 03
agritravaux@gmail.com

DRAINAGE
Curage de fossés,
Terrassement,
Lavage de drain,
Travaux publics
Réfection de chemin
Arrasage d'Accotements...

Sommaire

Côte d'Or

04 • Produits fermiers : Un chouette rendez-vous
05 • Cultures d'automne : Un plan sans accroc
06 • France relance : Jolis coups de pouce
07 • Formations agricoles : Plus qu'à s'inscrire

Nièvre

08 • Concours de labour : Un Nivernais récompensé
09 • Communication : L'âme du vin
10 • Cabrache : les tommes du Morvan
11 • Reprise : La Ferme du Creuset change de mains

Yonne

12 • Bilan sur la dérogation à la durée maximale du travail : Soignez-le !
13 • Emploi : Bilan en demi-teinte pour les vendanges
14 • En quête de pistes de développement : Préparez-vous au Forum des Opportunités
15 • Un fort impact : Les dégâts de sangliers repartent à la hausse

Région

16 • Enseignement supérieur : Des locaux rénovés pour AgroSup
17 • Signes de qualité : Interbev BFC consacre une rencontre au bœuf Label Rouge

Dossier

18-27 • Spécial tracteurs

Filières

28 • Cultures Protéines végétales : L'introduction d'azote, sujet riche en perspectives

Infos Services

29 • Firmes et machinisme
22-23 • Marchés : Analyses et tendances
24-25 • Petites annonces
26-29 • Annonces légales
30-31 • vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédacteur en chef : Berty Robert - b.robert@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - fduclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0526 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 110 € - Prix au numéro : 2,20 €
Imprimeries : Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » (ou impact sur l'eau) : Ptot 0,01 kg/tonne

Prix agricoles

Une hausse de 1,4 % en août

Certaines productions agricoles connaissent des hausses de prix rarement vues. Néanmoins, les hausses parallèles des intrants ou de l'alimentation animale grèvent les marges.

L'augmentation des prix des produits agricoles s'accélère. Au cours du mois d'août, ils ont augmenté de 1,4 % après avoir stagné au mois de juillet. Hormis le cours du porc, du vin et des pommes de terre, les prix de l'ensemble des filières ont, dans l'ensemble, tous progressé. En un mois, ces prix ont crû de 2,1 points en rythme annuel. Au mois d'août, ils ont augmenté de 10,4 % sur un an alors que la hausse n'excédait pas 8,1 % en juin dernier. Dans le même temps, les prix des intrants croissent aussi fortement. Sur un an, la hausse était de 9,6 % en juillet dernier (dernier chiffre connu) et compte tenu de l'évolution des prix de l'énergie et des produits, tout laisse penser qu'elle va s'accélérer dans les prochaines semaines. Au mois d'août, *« les deux tiers de l'augmentation des prix à la production d'août sont imputables à la grande fermeté des cours des céréales et des oléagineux »*, explique Agreste, le service statistique du ministère de l'Agriculture. Par rapport au mois de juillet dernier, l'indice des prix des céréales a progressé de 13 %. En rythme annuel, la hausse est de 33 %. Toujours au mois d'août, l'indice des prix du colza a augmenté de 5 %. Sur un an, l'augmentation est spectaculaire. Elle atteint 48,6 %. En fait la production mondiale de colza (68 millions de tonnes -Mt) est déficitaire tandis que celle de soja est à peine équilibrée (379 Mt).

Des marges quand même amputées

Toujours au mois d'août, la flambée des prix des fruits (8 % sur un mois, +28,6 % sur un an) et des légumes (+7 % ; +7,7 % sur un an) se poursuit. Le prix du lait a aussi gagné 1 % en un mois. Mais sur un an, les hausses des prix des animaux (+5 %) et du lait (+6 %) restent très modérées comparées à celles des produits végétaux et ils sont à peine supérieurs à leur niveau de 2015. Aussi, l'évolution plus importante des prix de l'alimentation animale que des prix à la production, ampute les marges des producteurs. Les prix des aliments simples ont déjà augmenté de 13,7 % sur un an. À cela s'ajoutent les augmentations des prix de l'énergie et des engrais (+21,1 % et +25,7 % sur un mois en juillet dernier) supportées par l'ensemble des agriculteurs.

ACTUAGRI

en bref

Social Les ménages agricoles touchés par la pauvreté monétaire

Les ménages agricoles (comprenant au moins un individu exerçant le métier d'agriculteur) ont un niveau de vie médian de 22 000 euros par unité de consommation, soit un montant *« comparable à celui de l'ensemble des ménages ayant des revenus d'activités »*, constate l'Insee dans une note parue le 11 octobre. Ces chiffres de 2018 masquent de fortes disparités : les écarts de revenus entre ménages agricoles sont plus importants que dans l'ensemble de la population, avec un ratio de 4,7 entre les 10 % les plus aisés et les 10 % les moins aisés (contre 3,3 pour l'ensemble des ménages à revenus d'activités). Et les ménages agricoles sont *« plus souvent touchés par la pauvreté monétaire »*, avec 18 % de leurs membres vivant sous le seuil de pauvreté en 2018 (13 000 euros par an pour une personne seule).
Les écarts s'expliquent en grande partie par l'orientation technico-économique : le niveau de vie des ménages agricoles est en moyenne 1,9 fois supérieur dans les territoires viticoles, par rapport à celui des ménages en élevage bovin. Plus souvent propriétaires de leur habitation, ils sont en revanche moins exposés aux difficultés de logements et aux *« restrictions de consommation courante »* (repas complet, température de chauffage, vacances, vie sociale…). En moyenne, l'activité agricole ne représente qu'un tiers de leurs revenus ; la première source de revenu provient des salaires, le plus souvent ceux du conjoint. La troisième source de revenu provient des revenus du patrimoine, essentiellement des fermages.

la météo présentée par Dijon Céréales

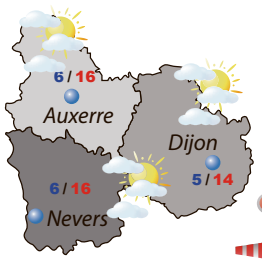
DIJON CÉRÉALES
MEMBRE DE ALLIANCE BFC UNE RÉGION, DES AGRICULTEURS, UN FUTUR

AGATE météo

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 15 Octobre

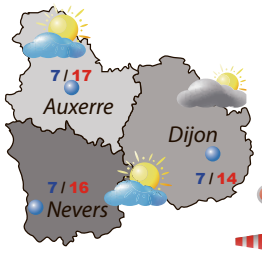


Beau temps
Le soleil sera présent et accompagné de nuages de beau temps.

T° mini : 5 à 7°C
T° maxi : 15 à 17°C
Vents : Nord-Est 20 km/h

Sainte Thérèse
Soleil : 08h11 - 19h02
Lune : 17h35 - 01h51

Samedi 16 Octobre



Variable
Quelques passages nuageux et de belles éclaircies en perspective pour ce samedi.

T° mini : 6 à 8°C
T° maxi : 16 à 18°C
Vents : Est 20 km/h

Sainte Edwige
Soleil : 08h13 - 19h00
Lune : 17h58 - 03h07

Dimanche 17 Octobre



Couvert
Un ciel menaçant s'annonce pour ce dimanche. Les vents seront faibles.

T° mini : 8 à 10°C
T° maxi : 15 à 17°C
Vents : Est 10 km/h

Saint Baudouin
Soleil : 08h15 - 18h58
Lune : 18h17 - 04h21

Prévisions à 7 jours

Lundi 18 Octobre au Mercredi 20 Octobre

Un ciel nuageux à couvert en perspective.

Vents : Sud-Est à 10 km/h
T° mini : 8 à 10°C T° maxi : 18 à 20°C

Du Jeudi 21 Octobre au Dimanche 24 Octobre

Le temps restera très nuageux à couvert pour cette période.

Vents : Sud à 20 km/h
T° mini : 9 à 11°C T° maxi : 20 à 22°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Débat

Les jeunes et l'agriculture : je t'aime, moi non plus ?

Fin septembre a eu lieu un débat autour de la question du rapport de la jeunesse française avec l'agriculture. Les opinions exprimées n'étaient pas exemptes de paradoxes.



Le débat a eu le mérite de montrer que les sentiments de la jeunesse par rapport à l'agriculture sont plus complexes qu'on ne le croit.

Le président d'#Agridemain, Guillaume Lefort, a bien résumé le sentiment général qui prévaut actuellement dans le milieu agricole : *« Nous éprouvons des difficultés à communiquer auprès des jeunes qui ont des codes et des approches différentes sur l'agriculture »*. L'inquiétude est d'autant plus grande que des dizaines de milliers d'agriculteurs vont partir à la retraite dans les dix prochaines années et qu'il serait opportun qu'une partie des jeunes reprennent le flambeau. Mais comment faire pour rendre attractif un métier sur lequel les jeunes de 18-35 portent un regard contradictoire ?

Une activité bien… et mal jugée

Car la jeunesse française est bien déroutante et paradoxale. Selon un récent sondage BVA-#Agridemain, les 18-24 ans ont une image plutôt positive de l'agriculture mais *« en retrait par rapport au reste de la population, avec moins d'enthousiasme »*, a noté Florence Gramond, directrice du département Agriculture au sein de l'institut BVA. *« Ils ont un intérêt marqué pour les grandes cultures, plus que la moyenne nationale et dégagent le sentiment que l'agriculture a évolué de façon positive depuis cinq ans »*, a-t-elle ajouté. Mieux : ils sont, selon le sondage BVA, 44 % à juger que l'agriculture française est meilleure que les autres agricultures de l'Union européenne. Mais d'un autre côté, ces mêmes jeunes sont deux fois plus nombreux à penser que l'agriculture est fermée à l'innovation. Ils reconnaissent aussi une grande méconnaissance dans les modes de culture et d'élevage. N'étant pas à un paradoxe près, ils préfèrent majoritairement (47 %) une agriculture biologique en France, *« quitte à réduire notre production et devoir importer »*. De même, préfèrent-ils renoncer à produire certaines cultures en France pour lutter contre le réchauffement climatique.

L'image des enjeux climatiques

« On sent poindre une certaine radicalité », ont analysé Frédéric Dabi, directeur général de l'Ifop et Florence Gramond. Une radicalité qui se traduit dans la désaffection pour le vote (84 % des 18-24 ans se sont abstenus lors des dernières élections régionales) et la défiance vis-à-vis du gouvernement, des syndicats, des corps intermédiaires et d'une manière générale des structures collectives. *«C'est parce qu'ils sont frustrés de l'action du gouvernement vis-à-vis des enjeux comme le changement climatique et que leur conscience les incite à penser que l'urgence commande de régler ce dossier, qu'ils se nourrissent de radicalité»*, a jugé Frédéric Dabi. *« Le pire c'est qu'ils ne savent pas que l'agriculture est une des solutions au réchauffement climatique »*, a-t-il ajouté. Les 18-35 ans semblent être une lignée à part pour lesquels l'épisode du Covid semble avoir créé une conscience générationnelle. Doutant de la démocratie, de sa représentativité, ne souhaitant pas déléguer son pouvoir, elle est une sorte de génération, *« dépolitisée mais pas désengagée »*, une génération en *« sécession douce »*, selon les termes de Frédéric Dabi.

Du positif plutôt que du défensif

Comment, dans ces conditions, attirer de futurs repreneurs face à des cédants ? *« En commençant peut-être par développer nos arguments face à la désinformation qui entoure notre métier et ses pratiques, en amenant du positif dans nos réponses plutôt que d'être systématiquement sur la défensive »*, a développé Pauline Morin, membre du bureau d'#Agridemain. *« En repensant la cible des Fermes ouvertes. Il ne faut pas tout centrer sur les plus jeunes, mais aussi viser les adolescents. Il faudrait faire venir des agriculteurs dans les lycées et les collèges pendant la saison morte, aux côtés des professeurs d'histoire et de SVT pour qu'ils expliquent la réalité du métier »*, a suggéré Florence Gramond. Pauline Morin a acquiescé faisant part de sa propre expérience auprès d'une classe de troisième : *« Plus on discute de nos métiers, plus ils ont soif d'apprendre »*. Autrement dit, commencer par renouer le dialogue avec les jeunes générations pourrait dissiper quelques malentendus.

ACTUAGRI

en bref

France 2030
De l'argent pour l'innovation dans l'agriculture et l'alimentation

Présentant un plan d'investissement public quinquennal dans l'innovation intitulé *« France 2030 »*, le Président de la République a annoncé, le 12 octobre, que 2 milliards d'euros seraient consacrés à l'agriculture et l'agroalimentaire dans les cinq ans, sur un total de 30 milliards - dont 3 à 4 milliards débloqués dès 2022. L'agriculture et l'agroalimentaire ont été désignés au travers du concept de *« mieux manger »*, qui figure parmi les dix objectifs du plan aux côtés de la relance du nucléaire et de l'hydrogène vert ; il vise à atteindre *« une alimentation saine, durable et traçable »* d'ici 2030. Le ministre de l'Agriculture a précisé que cette enveloppe de 2 milliards d'euros sera associée, dans son fléchage, à 800 millions d'euros issus du 4ème programme d'investissements d'avenir (PIA 4), qui s'étale également sur la période 2021-2025. Julien Denormandie a détaillé les quatre volets de ce nouveau plan : 1 milliard (dont 400 millions du PIA 4) sera consacré à la *« troisième révolution agricole »*, en particulier aux technologies du numérique, de la robotique et de la génétique - mais le ministère a également évoqué la question du méthane en élevage. 850 millions d'euros (dont 450 du PIA) vont être dédiés *« au renforcement des chaînes de valeur locales au service de la santé nutritionnelle »* - et d'évoquer des travaux sur les *« ferments ou le microbiote »*. 500 millions d'euros seront dédiés à des investissements en fonds propres - et non en subventions ou avances - dans des exploitations agricoles pour favoriser l'installation (ex. projet de portage de foncier), ou dans des entreprises innovantes. Enfin 500 millions seront consacrés à la filière bois.

"SOIGNEZ AUSSI VOTRE BUDGET."
SANTÉ ET PRÉVOYANCE
JUSQU'À 200 € OFFERTS*
Pour toute nouvelle souscription de contrats santé et prévoyance.
Du 28 août au 27 novembre 2021.
Groupama
la vraie vie s'assure ici
groupama.fr
*Du 28 août au 27 novembre 2021, 150€ offerts sur la cotisation de la première année d'assurance pour toute nouvelle souscription d'un contrat Groupama Santé Active ou Groupama Santé Active Senior (sous réserve d'une cotisation annuelle de 200€ minimum), et 50€ offerts pour toute nouvelle souscription d'un contrat Groupama Sérénité Obsèques (sous réserve d'une cotisation annuelle de 100€ minimum), d'un contrat Capital Santé ou Energie Prévoyance (sous réserve d'une cotisation annuelle de 200€ minimum) ou d'un contrat Garantie des Accidents de la Vie. Chaque contrat peut être souscrit séparément. Voir conditions et modalités en agence. Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est - 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex 379 906 753 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09. Document et visuels non contractuels. 08/2021.

Produits fermiers

Un chouette rendez-vous

L'association des producteurs du Dijonnais organisait son marché annuel les 1er, 2 et 3 octobre.

Les jambes étaient lourdes, les dos un peu cassés mais les cœurs étaient bien réchauffés. Un marché de producteurs s'est tenu dans la cour de ferme de l'EARL La Sans Fonnaise à Domois, sur la commune de Fénay. Une dizaine d'exposants ont proposé pendant trois jours leurs bons produits fermiers. L'affluence (2 700 visiteurs estimés) témoignait à elle seule du succès de ce rendez-vous annuel, malgré une météo parfois arrosée. C'est avec un immense plaisir que l'association des Producteurs du Dijonnais *«remettra ça»* dès l'année prochaine. En attendant, les produits de chaque agriculteur restent disponibles toute l'année.

«N'oubliez pas de soutenir vos producteurs locaux, de consommer local, c'est bon pour la planète, pour votre portefeuille, pour votre santé, mais aussi pour celle de vos paysans. Soutenez-les !», rappelle l'association sur sa page Facebook.

AG



▷ La Ferme d'Étaules (Marion Colson-Estivalet, Marie Bartkowiez)



▷ Les Truites de l'Aube (Sylvain Tsherter)



◁ Les Éleveurs de la Côte Verte (avec ici Nicolas Février)



▷ Poul'et Compagnie (Ludovic Maret)



▷ Les Délices de la Chèvrerie (Christelle Cadart)



◁ Roger Flocard



▷ SARL La Sans Fonnaise (Frédéric Biason)



◁ La Ferme le Breuil (Fanny Bidault, Cindy Da Silva)



◁ Emmanuel Degrâce



▷ L'Escargot Dijonnais (Hervé Ménelot)

Cultures d'automne

Un plan sans accroc

Guillaume Moyot tire un bilan positif de ses récoltes de tournesol et maïs à Étormay.

Trente quintaux par hectare en tournesol, 15 tonnes de matière sèche en maïs ensilage : Guillaume Moyot n'avait jamais *«fait ça»* depuis son installation il y a 12 ans sur ses terres à faibles potentiels près de Baigneux-lès-Juifs. *«Ces résultats sont les bienvenus après tout ce que nous avons vécu, c'est certain»*, confie l'exploitant de 33 ans, *«les pluies ont certes impacté la qualité de nos moissons d'été, mais elles ont été bénéfiques pour ces moissons d'automne. Les cultures ont connu un cycle sans gros pépin, avec une bonne implantation au printemps, un peu d'eau au moment de la fleur, encore de l'eau par la suite et du soleil quand il en fallait»*.

Les résultats de l'année ne sont pas comparables à ceux des précédentes campagnes, à commencer par ceux de 2020 : *«les rendements en tournesol étaient alors deux fois moindres, soit 15 quintaux à l'hectare. En maïs ensilage aussi, c'était deux fois moins important l'an passé. Personnellement, je n'avais jamais fait 15 tonnes de matière sèche à l'hectare depuis que je suis installé»*. Guillaume Moyot a également consacré une partie de sa production (5 ha), vendu à la Déshy'21 de Baigneux-lès-Juifs.

Place aux semis

L'assolement de l'agriculteur d'Étormay ne connaît pas de grands changements cette année, à deux détails près. *«Nous faisons davantage de surfaces car mon frère Maxime, 25 ans, vient de s'installer. Les cultures, elles, restent à peu près dans les mêmes proportions, à l'exception du tournesol qui sera un peu plus présent. Les récentes récoltes et la remontée des prix nous incitent à en faire davantage»*, commente Guillaume Moyot. Le secrétaire général de JA21 ne s'attend pas à de grandes nouveautés dans son secteur : *«il devrait y avoir un peu plus de tournesols, mais à part ça… Je ne pense pas qu'il y aura moins de cultures fourragères : les stocks se sont refaits, au moins en partie, mais il faut rester prudent, nous ne savons pas ce qui nous attend en 2022… Davantage d'agriculteurs ont-ils retenté du colza ? Je ne pense pas qu'il y en ait tant que cela, la problématique insectes est malheureusement toujours présente. Certes, le prix dépasse désormais les 600 euros/t, mais il faut voir ce qu'il reste à la fin… Le tournesol paraît aujourd'hui plus intéressant avec ses 500 euros/t : il y a moins de frais et peut-être un peu moins d'incertitudes quant au futur résultat. Cette année, un tournesol à 30 q/ha payé 500 euros/t rapporte autant qu'un colza à 25 q/ha. D'un point de vue technique, le tournesol est aussi plus intéressant que le colza car nous le semons plus tard, il a cette faculté à couper le cycle des mauvaises herbes. Il est aussi moins gourmand en produits phytosanitaires et en azote que le colza»*.

AG



«La donne est totalement différente des autres années», commente le secrétaire général de JA21.



Le tournesol livre des résultats corrects.

L'azote, le point noir

Positif dans son analyse terrain, Guillaume Moyot l'est beaucoup moins en abordant le prix de l'engrais. Le jeune Côte-d'orien pousse d'ailleurs un coup de gueule sur la flambée du prix de l'azote liquide : *«la situation est intenable à la date du 1er octobre. L'an passé à la même date, nous étions aux alentours de 190 euros/t. Aujourd'hui, il faut dépenser 490 euros et avoir beaucoup de chance pour en trouver ! Ramenée aux 180 unités généralement appliquées dans le blé, la facture à l'hectare est donc passée de 87 euros à 226 euros, c'est incroyable. Il faut que la situation se décante en faveur des producteurs. Et rapidement !»*

GDS

Le cycle de formation continue

Le GDS de la Côte-d'Or propose deux journées de formation fin octobre dans le cadre du cycle de formation continue de ses adhérents.

Lundi 25 octobre, à Frolois, Edwige Bornot, vétérinaire membre du GTV BFC et Florian Bouchot, pareur à Farago Bourgogne, proposeront une formation pour prévenir et corriger les problèmes locomoteurs des bovins. Cette journée permettra aux éleveurs de se réapproprier l'anatomie de l'appareil locomoteur des bovins, les maladies qui l'affectent et leurs facteurs favorisants. Les participants à cette formation appréhenderont les différents traitements et pourront s'initier au parage.

Mardi 26 octobre, dans le secteur de Venarey-Les Laumes, Edwige Bornot présentera les clés pour bien démarrer les veaux dans le cadre de la formation *«Éleveur infirmier»*. Les participants apprendront à mettre en œuvre une méthode d'examen rigoureuse et systématique des veaux en vue de recueillir les symptômes pertinents et de prendre la bonne décision thérapeutique.

Les éleveurs aborderont également les mesures préventives adaptées à leur exploitation pour limiter les maladies des jeunes. Le contenu de ces deux journées est adapté à tous les élevages de bovins laitiers et allaitants. Prévoir un supplément pour le repas du midi. Renseignements et inscriptions : Virginie Pabiou (06 09 14 55 07, virginie.pabiou.gds21@reseaugds.com)

Également sur l'agenda

22 octobre : journée biosécurité dans le secteur de Pontailler-sur-Saône (conforter la prévention sanitaire de son cheptel), 19 novembre : formation sur le parasitisme, comment vivre avec ?
19 novembre également : journée biosécurité dans le secteur de Montbard,
2 décembre : formation *«éleveur infirmier caprin»* à Boux-sous-Salmaise (spécial avortement et parasitisme),
16 janvier : rendez-vous dédié aux courants parasites en élevage (toutes productions confondues), 10 mars : thématique *«prévenir vaut mieux que guérir, les plantes viennent à leur rescousse»*.

Fédération charolaise

L'heure du bilan

Les journées commerciales d'automne de la Fédération charolaise se sont déroulées du 23 au 25 septembre, 103 visiteurs se sont déplacés dans les élevages participants pour découvrir leur sélection d'animaux, 31 reproducteurs ont été vendus à cette occasion et se rendront prochainement chez leurs nouveaux acquéreurs.

La Fédération remercie ses adhérents pour leur accueil et leur investissement lors de ces trois journées.

Les éleveurs qui ont fait le déplacement depuis l'Alsace, l'Aveyron, La Creuse, la Vendée, l'Auvergne et bien sûr de toute la région Bourgogne Franche-Comté sont également salués.

La Fédération espère que les différents achats réalisés apporteront entière satisfaction.

Mon assureur est PRO actif !
thélem assurances
Clovis BONNEAU
à DIJON
16 rue de Jouvence
03 80 27 69 69
dijon.jouvence@thelem-assurances.fr
N° Orias : 08 046 424

France relance

Jolis coups de pouce

Plusieurs Côte-d'oriens bénéficient de subventions dans le cadre de France relance.

Le plan de relance économique de la France, censé relancer l'économie du pays à la suite de la pandémie, connaît déjà la plupart de ses lauréats. Le 30 septembre, plusieurs d'entre eux ont reçu la visite d'Isabelle Bourion, sous-préfète de Montbard, et de Natacha Vieille, sous-préfète à la relance en région Bourgogne Franche-Comté. La Côte-d'Or compte 39 bénéficiaires d'une subvention au titre du volet *«Investissements en agroéquipements des exploitations agricoles pour les protéines végétales»*. Le montant total avoisine la somme de 621 000 euros.

À Baigneux-les-Juifs

Éric Babouillard, gérant de l'EARL de la Fontaine d'Amandes, a reçu une subvention pour l'acquisition d'une préfaneuse, achetée à la société Pulvé Import 21 de Til-Châtel. *«La coupe à tapis, longue de sept mètres, peut aussi bien travailler à l'avant qu'à l'arrière d'un tracteur. Il s'agit d'un outil simple et robuste, amortissable très rapidement avec un débit de chantier très important»*, présente Christophe Girard, gérant de Pulvé Import 21. Ce type d'équipement est *«très utilisé au Canada, depuis une trentaine d'années. Son développement en France est encore récent. Les services rendus sont très appréciés par les agriculteurs bios qui réalisent des associations de cultures avec des légumineuses. Avec cet outil, les différences de maturité des cultures ne sont plus un problème car nous coupons et attendons que le soleil fasse son travail avant de récolter»*. Éric Babouillard se dit très satisfait de sa première moisson avec cette préfaneuse.

L'exploitant de Baigneux-les-Juifs s'était déjà procuré un pick-up à tapis pour moissonneuse l'année dernière et envisageait justement l'acquisition de ce nouveau matériel. Le plan de relance a été le bienvenu pour lui.

À Massingy-lès-Vitteaux

Le Gaec Angus Cattle, basé à Massingy-lès-Vitteaux, est lui aussi lauréat de France relance. Julien et Cécile Marchand, les gérants de l'exploitation, ont investi dans une barre de coupe flexible qui leur permet de travailler avec de faibles hauteurs : un aspect essentiel dans leurs différentes cultures oléagineuses, avec un gain de productivité espéré.

En plus de sa partie végétale, l'exploitation élève 70 vaches de race Aberdeen-Angus, valorisées pour la grande majorité en génétique. Le cheptel est inscrit au herd-book écossais *«the Aberdeen-angus cattle society»*. Des animaux sont vendus dans toute la France avec des demandes dans plusieurs pays étrangers.





Alimentation locale et solidaire Un second appel à projets

Afin de favoriser l'accès pour tous à des aliments frais et locaux, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a mobilisé une enveloppe de 30 millions d'euros au niveau national, dans le cadre du plan France relance. Cette enveloppe se décline en deux volets, dont le volet B, mis en œuvre à l'échelon territorial. En Côte-d'Or, quatre projets ont été soutenus dans le cadre de la première édition de ce dispositif *«alimentation locale et solidaire»*. Cet appel à projets vise aussi bien à soutenir des investissements matériels, du type véhicule frigorifique pour la distribution de nourriture saine et locale dans des territoires isolés, que des investissements immatériels nécessaires à la réalisation du projet, comme le financement d'une formation ou de prestations de conseil. Une seconde édition de cet appel à projets *«alimentation locale et solidaire»* est ouverte depuis le 4 octobre en Côte-d'Or. Le dépôt des dossiers est possible jusqu'au 21 novembre, par mail ou par courrier. Une enveloppe de près de 170 000 euros est disponible. L'objectif de cette seconde édition : soutenir des initiatives locales portées par des collectivités, des producteurs et des associations sur le développement d'actions destinées à rendre accessible à tous une alimentation locale et solidaire. Le cahier des charges est disponible sur http://www.cote-dor.gouv.fr/seconde-edition-de-l-appel-a-projets-alimentation-a9764.html

Fermes pédagogiques

Un appel à candidature

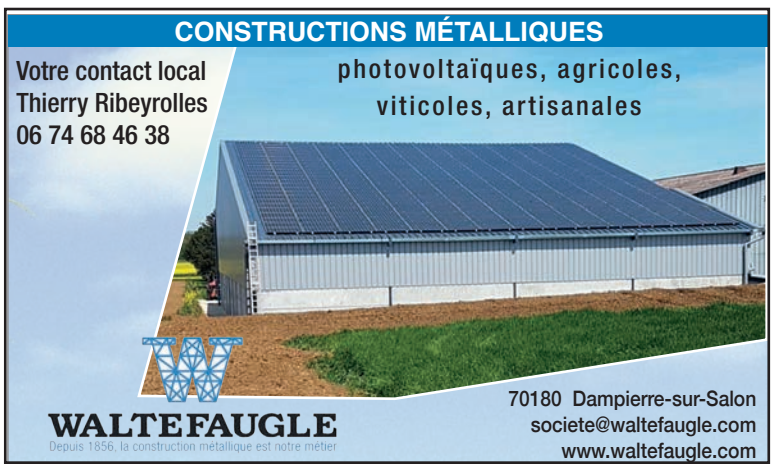
L'École en herbe cherche un second souffle et souhaite accueillir de nouveaux adhérents.

Six. Il n'y a plus que six fermes pédagogiques dans le réseau de l'École en herbe. L'assemblée générale de l'association organisée fin septembre à Bretenière a été l'occasion de réaffirmer un grand besoin de recrutement au sein du collectif. *«Les nouveaux adhérents sont plus que jamais les bienvenus»*, souligne Aline Parize, animatrice de l'École en Herbe, *«nous passons un appel à tous les producteurs qui souhaitent parler de leur métier aux plus jeunes. Une ferme pédagogique est une diversification à part entière, il faut le savoir. Cette activité, nous le rappelons ici, peut représenter un complément de revenus selon le nombre de visites réalisées dans l'année»*.

Depuis plus de 20 ans, L'École en herbe propose des visites aux établissements scolaires, des classes maternelles aux classes secondaires (6ème/5ème). *«Ces échanges sont en lien avec les programmes scolaires. Il y a de nombreuses demandes de terrain et de beaux projets à réaliser»*, poursuit Aline Parize, qui précise que l'agriculteur garde à chaque fois la main sur son activité : *«l'adhérent choisit bien sûr le nombre de visites qu'il souhaite réaliser chez lui, les dates mais aussi le type de classe qu'il accueillera. Certains sont par exemple plus à l'aise avec des jeunes de Sixième, d'autres préfèrent les maternelles. Pour se lancer, nous proposons une formation «créer ma ferme pédagogique», très utile pour acquérir et maîtriser les fondamentaux de l'activité. L'adhérent, forcément chef d'exploitation, peut commencer à son rythme, et se tester au rythme désiré. Nous savons qu'un grand nombre d'agriculteurs accueillent déjà ponctuellement des classes sur leur ferme. Nous rejoindre, c'est se professionnaliser. Faire partie d'un réseau apporte un certain nombre d'avantages avec l'utilisation de plusieurs outils communs, notamment en termes de communication»*. Pour tout renseignement, contacter Aline Parize (03 80 68 66 28, 06 37 20 20 47, aline.parize@cote-dor.chambagri.fr)



AG



Formations agricoles

Plus qu'à s'inscrire

La Chambre d'agriculture vient d'éditer sa nouvelle offre de formations.

La campagne de formations est lancée avec une nouvelle offre de formations à destination des agriculteurs, des viticulteurs et de leurs salariés. Les thématiques proposées sont encore une fois très variées. Il y en a pour tous les goûts, toutes les envies et tous les besoins. De nouvelles sessions s'intéressent notamment à la commercialisation en circuits courts, aux énergies renouvelables ainsi qu'à la nouvelle Pac 2023-2027.
La Chambre d'agriculture, créditée de très bonnes enquêtes de satisfaction, invite les exploitants à s'inscrire dès maintenant. Malgré les perturbations de la crise sanitaire, la précédente campagne avait réuni 1 560 stagiaires autour de 168 sessions. Les conseillers techniques restent plus que jamais à l'écoute du terrain pour faire évoluer certaines thématiques et proposer de nouvelles formations en cas de besoin. Contact : Aline Parize (03 80 68 66 28, 06 37 20 20 47, aline.parize@cote-dor.chambagri.fr)

AG

Témoignage



Rémy Darbois, polyculteur-éleveur de 33 ans basé à Frôlois, compte bien s'inscrire à une ou plusieurs formations au cours de cette nouvelle campagne : «*Je me suis installé en 2018 et depuis, je participe à deux formations par an. Je consulterai le catalogue Proagri dès que j'en aurai l'occasion. Chaque participation est très bénéfique pour ma ferme, j'apprends beaucoup de choses en côtoyant les formateurs et les autres stagiaires. Le partage d'expériences me permet d'avancer sur mon exploitation. On croit souvent tout savoir sur son métier, mais c'est loin d'être le cas… La dernière formation à laquelle j'ai participé s'intéressait à la gestion économique de sa ferme, je n'ai pas été déçu. Prendre part à une formation est toujours très valorisant, ce temps consacré à se former est tout sauf du temps perdu*».

Jeudi 4 novembre Gérer sa trésorerie



Une formation intitulée «*Apprendre à gérer sa trésorerie*» est programmée le 4 novembre dans les locaux de Bretenière. Ce rendez-vous se dédie tout particulièrement aux jeunes installés motivés par le partage d'expérience entre pairs qui souhaitent progresser dans la gestion de leur exploitation. Cette session permettra d'anticiper les variations de son compte en banque tout au long de l'année et d'optimiser l'argent disponible.
Seront notamment au programme : la composition, la méthode d'élaboration et la construction d'un budget de trésorerie mensuelle (BTM), l'identification des périodes à risques et leurs origines, la mise en place des solutions de gestion de sa trésorerie bancaire et non bancaire. Cette formation gratuite pour les ayants droit Vivéa est composée d'un temps de travail à distance d'une heure et d'une journée en présentiel. Renseignements auprès d'Amélie Fercoq (03 80 68 66 84, amelie.fercoq@cote-dor.chambagri.fr).

JA

Tchao Lydiane

Lydiane Machado quitte le poste de secrétaire-comptable JA qu'elle occupait depuis 2010. La jeune femme rejoint la communauté de communes de Genlis pour une nouvelle aventure.

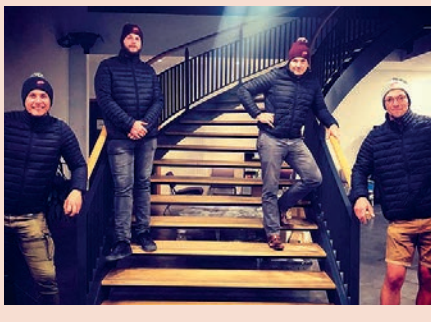
Cette maman de trois enfants dresse un bilan plus que positif de son expérience professionnelle au sein du réseau syndical : «*Je ne connaissais pas du tout le monde agricole quand je suis arrivée il y a 11 ans. J'ai découvert une grande famille, avec des professionnels et des élus bienveillants. Mon meilleur souvenir ? J'en ai tellement… Je me rappelle ma première fête de l'agriculture, c'était à Aiserey. J'étais très stressée par rapport à l'organisation mais le soutien et la gentillesse des JA avait fait de cette journée un rendez-vous très réussi. Les assemblées générales, les conseils d'administration et tous ces moments d'échanges vont me manquer. Il n'est pas exclu que je revienne comme ça, à une ou plusieurs réunions à très court terme, juste histoire de participer !*» Lydiane Machado est remplacée par Élise Bortin, une jeune femme de 20 ans qui travaillait jusqu'à présent au centre financier de la Banque postale, en tant que technicienne aux ressources humaines.

AG.



Lydiane Machado et sa remplaçante au premier plan, Élise Bortin.

Bien au chaud



Parés pour l'hiver ! Les Jeunes agriculteurs de Côte-d'Or mettent en vente des doudounes à 55 euros et des bonnets à 10 euros depuis le début du mois d'octobre. Antoine Carré, Cédric Sonnet, Clément Pechinot et Baptiste Colson ont «*posé*» à la Maison de l'agriculture pour communiquer autour de cette opération inédite qui débute sur des chapeaux de roues. Les personnes intéressées peuvent passer commande en composant le 03 80 68 67 70 ou en adressant un mail à ja21.syndical@orange.fr

Agenda

Recherche de maître d'apprentissage

Florian, âgé de 16 ans, recherche un maître d'apprentissage dans une exploitation en grandes cultures pour suivre sa formation en Bac professionnel «*Conduite et gestion de l'entreprise agricole*» au lycée agricole de Fontaines (71). Auparavant, il a déjà effectué une semaine de stage en agriculture et il a de la famille dans le milieu agricole. Ne résidant pas en Côte-d'Or, il recherche une exploitation qui pourra lui proposer un hébergement, contacter la FDSEA 21 au 03 80 68 67 67 ou accueil@fdsea21.fr.

30-10 Concours de l'Auxois-sud

La Fédération charolaise et le comice agricole de Pouilly-en-Auxois organisent le concours de l'Auxois sud samedi 30 octobre. Au programme : opération des jurys, classement des animaux, restauration sur place (réservation obligatoire), remise des prix, exposition-vente. Entrée gratuite sous réserve d'un pass sanitaire valide. Tous les éleveurs intéressés par l'achat de reproducteurs de qualité sont invités. Renseignements : 03 80 90 68 80. Réservation pour le repas : 06 24 69 61 13.

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives



Votre logiciel de paie disparaît au 31 décembre.
Déchargez-vous des contraintes en nous confiant la gestion de vos paies

- Déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- Etablissement des bulletins de salaires (salariés agricoles, apprentis...)
- Attestations de salaires, arrêts maladie ou accident de travail
- Formalités liées au départ de vos salariés
- Etablissement des déclarations de charges sociales, DSN
- Récupération des taux PAS de vos salariés.



N'attendez plus !
Contactez-nous par téléphone 03-80-68-67-68
ou par mail servicepaie@fdsea21.fr
FDSEA21 - Service Juridique Emploi
1 rue des Coulots 21110 BRETENIERE
@servicejuridiqueemploi - FDSEA21

Service Juridique Emploi & Paie

▶ Agenda

19/10 à Montigny-en-Morvan Réussir son bâtiment photovoltaïque
La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une journée d'informations pour *«Concilier production d'énergie et élevage»* à Velle (58120 Montigny-en-Morvan), à partir de 14 h.
Informations : 03 86 93 40 00.

21/10 à Corbigny Foire aux veaux reproducteurs Charolais
Le comité des Foires de Corbigny organise la traditionnelle Foire aux veaux reproducteurs Charolais dans les locaux du marché au cadran Sicagemac, route de Sainte-Saulge. Arrivée des animaux à partir de 6 h. Début du concours à partir de 8 h 30. Lecture du palmarès 11 h 30. Visite officielle 15 h. Informations : 03 86 20 00 37.

23 /10 à Nevers Magny-Cours 168e Concours Charolais de Nevers
La Ferme du Marault accueillera le 23 octobre prochain la 168e édition du Concours de Nevers. Les demandes de stands sont à adresser à : societeagri58@gmail.com. Informations : 06 14 48 42 55.

28/10, 22/11, 20/12 à Château-Chinon Permanences AS BFC
L'Association de gestion et de comptabilité AS BFC organise des permanences au centre Médico-Social de Château-Chinon, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

02/11 à Moulins-Engilbert Foire concours aux bovins reproducteurs
Le comité des foires de Moulins-Engilbert orchestre sa foire concours aux bovins reproducteurs le mardi 2 novembre au matin sur le Champ de foire (sous abri). Le règlement sanitaire animal sera identique à tous les concours de la Nièvre, et la réglementation liée au Covid 19 sera celle adoptée par la municipalité de Moulins-Engilbert.
Renseignements : Alain Guinot au 06 50 19 42 35.

▶ Formations

26, 27 et 28 / 10 Challuy Transformez vos fruits et légumes
Renseignements et inscriptions : Clémence Guillaumet au 03 86 93 40 20 - clemence.guillaumet@nievre.chambagri.fr

29 / 10 lieu à définir La génomique
Renseignements et inscriptions : Léa Lapostolle au 06 35 03 14 75 - centre.formation@nievre.chambagri.fr

15/ 11 Nevers Réaliser mon plan de fumure avec mes parcelles
Renseignements et inscriptions : Céline Beauvois au 03 86 93 40 55 ou centre.formation@nievre.chambagri.fr

15 et 16/12 Nevers Les bases de la santé animale et utilisation des plantes
Renseignements et inscriptions : Laurence Evers au 03 86 93 40 36 - centre.formation@nievre.chambagri.fr

16 et 17/ 11 Nevers Construire un système de culture résiliant
Renseignements et inscriptions : Céline Beauvois au 03 86 93 40 55 ou centre.formation@nievre.chambagri.fr

18 / 11 lieu à définir Renouvellement Certiphyto
Renseignements et inscriptions : Marie-Luce Baudot au 03 86 93 40 62 ou marie-luce.baudot@nievre.chambagri.fr

22 et 19 / 11 lieu à définir Alimentation ruminale des ruminants avec la méthode Obsalim
Renseignements et inscriptions : Laurence Evers au 03 86 93 40 36 - centre.formation@nievre.chambagri.fr

24 et 26 / 11 lieu à définir Sécuriser la reproduction en bâtiment
Renseignements et inscriptions : Christophe Dagounea au 03 86 25 55 33 - centre.formation@nievre.chambagri.fr

Concours de labour

Un Nivernais récompensé

Valentin Jeanguyot, 24 ans, a participé aux concours de labour départemental, régional et national. Participant pour le plaisir, il a décroché nombre de prix.


Valentin Jeanguyot est installé en Gaec avec son père, Gilles, à Meuleau (Blismes).

«*Je participe aux concours de labour par plaisir depuis que j'ai une dizaine d'années*» détaille Valentin Jeanguyot, du canton de Château-Chinon, qui fut récompensé avec le 1er prix en départemental ainsi qu'au régional et la 8e place au national, dans la catégorie *«à plat»*.

Préparation et engagement

«Je ne fais aucune préparation particulière pour les concours, je m'entraîne un peu la veille» explique Valentin Jeanguyot. Pour l'anecdote, Valentin utilise la même combinaison de matériel depuis toujours, dont la charrue appartient à un voisin. Il faut aussi savoir que Valentin est éleveur dans le Morvan et pratique peu le labour. Pour son plaisir, il va volontiers labourer chez ses amis car *«j'ai toujours aimé ça»*.

Élégance

Il reste humble et lucide face à son parcours : *«J'ai réussi cette année, mais outre ma manière de travailler, peut-être que j'ai pu gagner car toutes les conditions étaient réunies. Toutefois, je suis fier d'avoir gagné la départementale et la régionale ainsi que d'être arrivé 8e sur 15 en nationale, c'est un score honorable. Néanmoins, je ne concours pas pour le prix, c'est plutôt l'ambiance amicale de ces concours que j'apprécie»*.

Mémoires

Que ce soit pour la départementale à Mont-et-Marré, à la finale régionale *«Terres de Jade»* à Bourbon-Lancy ou la nationale à Corbières (Alpes-de-Haute-Provence), Valentin a pu compter sur le soutien de sa famille, de ses amis et des JA de son canton ainsi que de deux voisins. *«Je ne m'attendais pas à autant de monde, c'est à la fois, gratifiant et stressant, car on compte sur vous»* détaille-t-il. Pour rappel, la dernière qualification d'un Nivernais pour représenter la région au national de labour remonte à 1995.

Fierté parentale

«En régionale, comme je ne pensais pas être sur le podium, j'avais dit à mes parents de ne pas venir !» se rappelle Valentin Jeanguyot. De leur côté, Danièle et Gilles sont *«fiers du parcours de notre fils pour ces concours»* et apprécient que *«sa volonté de bien-faire ainsi que sa maîtrise des outils soient récompensées»*. Au palmarès familial, il y a aussi sa sœur, Julie, 18 ans, qui s'est qualifiée première comme meilleure apprentie de France, catégorie coiffure, au départemental et régional, parcours stoppé là à cause du Covid. Les enfants Jeanguyot ont donc un talent reconnu mais Valentin insiste avec humilité : *«Ces récompenses ne changeront ni notre manière d'être ni notre façon de travailler ; on veut simplement faire de notre mieux»*.

CHLOÉ MONGET

Remerciements

Valentin Jeanguyot et les JA 58 tenaient à remercier l'ensemble des partenaires ayant d'ores et déjà participé au financement : Mme Nadia Sollogoub Sénateur de la Nièvre, les entreprises Coignet pneus, Guillemeau, Igol, Ponge, BBF, Dachard, Ets Buchez, Ets Maréchal, Sté Alexandre, Crédit Agricole, le département de la Nièvre, le Parc du Morvan, Grosjean Pneus, Sté Thévenin, Cogep, les comités de foires de Cercy-la-Tour et de Luzy, Groupama Nièvre, la Sicafome, la FDSEA de la Nièvre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Les Jeunes Agriculteurs de la Région bourgogne Franche-Comté, les Jeunes Agriculteurs des cantons de Château-chinon, Guérigny-Pougues, Saint-Saulge, Châtillon-en-Bazois, Luzy, Fours, Corbigny, Brinon, Lormes, Moulins-Engilbert, Tannay, Montsauche les Settons, Saint-Benin d'Azy, Varzy et St-Pierre/Imphy/Nevers.



Communication

L'âme du vin

Le 17 septembre était décrochée l'exposition des portraits de vignerons de l'AOC Pouilly-Fumé ; l'occasion d'aborder l'avenir.

Crise sanitaire oblige, le lancement officiel de la nouvelle image de l'AOC Pouilly-Fumé n'avait pas encore eu lieu. *«Nous avons un peu tardé pour l'aborder, mais finalement cela permet de mieux nous retrouver»* détaille Katia Mauroy-Gauliez, présidente du Syndicat viticole de l'Aire AOC de Pouilly.

Changer de peau

Elle poursuit : *«Nous décrochons une exposition fantastique, de portraits de vignerons/vigneronnes pour nous lancer dans l'avenir avec confiance. C'est aussi l'occasion de mettre en avant un projet fédérateur concentré sur l'humain, la passion et la transmission, issu de 4 ans de réflexion collective»*. Ainsi outre l'exposition, le site internet a été revu et des comptes Facebook et Instagram lancés. *«Il faut s'adapter aux évolutions du monde viticole et à celles de la société. Ce changement d'identité et le nouveau site s'appuient sur la volonté de montrer la diversité des vins, des vignerons mais aussi l'envie de présenter l'engagement de l'appellation Pouilly-Fumé pour les enjeux actuels comme le changement climatique»* souligne Augustin David, vice-président du syndicat viticole.

Un grand projet

Dans ce cadre, Augustin David évoque la mise en place d'une étude des sols et du climat sur l'ensemble de la zone AOC. *«Ce projet va s'étendre sur les trois prochaines années. Les résultats seront un outil pour mieux comprendre les particularités de notre terrain et pointer d'éventuels leviers pour préserver la typicité de nos vins, car notre cépage est très sensible aux variations climatiques. Cela sera aussi l'occasion de parler un peu plus de notre métier au grand public pour le faire connaître et dévoiler que toute l'appellation se mobilise pour essayer de construire l'avenir dès aujourd'hui»*.

CHLOÉ MONGET



Le tirage particulier en Alu Dibond (réalisé par la société CGP Berry), est un choix artistique de Gianni Villa, fait en accord avec les vignerons pour *«donner de la profondeur et du changement en fonction de la luminosité aux portraits»*.



Valérie Dagueneau devant son portrait.

L'exposition c'était…

«Il y a 125 portraits. Nous voulions faire transparaître une unité, via le costume, et une diversité, par des touches personnelles de chacun dans tous les portraits. En fait, montrer que le contenant (la bouteille ou l'appellation) est certes identique mais que le contenu (le vin ou le vigneron) est différent à chaque fois, avec sa singularité. J'ai voulu montrer ce qui faisait l'âme des vins de Pouilly» **spécifie Gianni Villa, photographe. De son côté, Yves Marchand a réalisé les textes qui accompagnent les photos :** ***«On s'intéresse souvent à ce qu'ils font, mais pas vraiment à qui ils sont, et pourtant c'est là tout l'essentiel puisque pour avoir un vin unique, chaque vigneron/vigneronne, met un peu de soi dans la bouteille. Les textes sont une façon de rappeler qu'ils sont avant tout des humains à part entière»***. **Valérie Dagueneau, exploitante du Domaine Serge Dagueneau et Filles, conclu :** ***«ça représente ce que l'on veut exprimer par notre métier. De plus, Pouilly est un petit vignoble et nous voulions vraiment faire quelque chose tous ensemble pour montrer notre unité»***.

À la main

Vendanges de Ceps Sicavac

Les 27 et 28 septembre derniers, des élèves du Legta du Morvan de Château-Chinon sont venus vendanger les parcelles de la Ceps Sicavac.

«Les vendanges se font depuis 2020 avec les élèves. Nous trouvons que c'est agréable pour eux et pour nous de fonctionner comme cela et en plus il y a une bonne ambiance» réagit Jean-Baptiste Roblin, directeur Ceps Sicavac et responsable d'exploitation, lors des vendanges des parcelles Ceps Sicavac à Saint-Père, les 27 et 28 septembre derniers.

Les raisins de la connaissance

Les raisons de l'enthousiasme des élèves participants sont diverses : *«Ça nous oxygène»* souligne Kylian Hisser, 18 ans en BTS ACSE 1ère année à Château-Chinon. Son camarade Anaïck Vainjac, 17 ans, poursuit : *«On fait les vendanges pour la première fois. C'est très bien car on découvre d'autres choses, même si dans nos projets on ne compte pas devenir viticulteur. Il faut s'intéresser à tout»*. Pauline Merlin, 18 ans, une autre élève de leur classe insiste : *«Apprendre à vendanger, c'est diversifier notre façon de penser en explorant de nouveaux horizons. Tout peut servir»*.

Leurs professeurs, Léla Pinchon (module initiative locale) et Isabelle Bouchoux (module anglais) pointent : *«Souvent, ils sont engagés en productions bovines et ovines et il nous paraît indispensable de leur faire voir d'autres types d'exploitation pour leur développement pédagogique. En plus, les vendanges permettent, surtout en début d'année, d'oeuvrer pour la cohésion du groupe»*.

Une année compliquée

«Ne ratez aucune grappe !» voilà le mot d'ordre que lançait de temps en temps Jean-Baptiste Roblin pendant les vendanges. *«Le rendement est quatre fois inférieur à l'année dernière environ, il ne faut donc rien perdre…»* souligne-t-il. En cause, les divers aléas climatiques (gel, grêle, etc.) s'étant abattus dans le secteur.

Face à cela, Jean-Baptiste Roblin reste pragmatique : *«nous travaillons avec un élément inconnu qui est la météo. On aura beau tout faire pour obtenir une belle récolte, cet aspect-là ne peut être maîtrisé… heureusement quelque part»*.

CHLOÉ MONGET



Jean-Baptiste Roblin souhaite poursuivre le partenariat avec les élèves car *«ils travaillent bien et il y a toujours une bonne entente lors de ces moments-là»*.

Coup de pouce

Outre l'apprentissage, ces vendanges ont une autre visée : financer un voyage à l'étranger. ***«C'est aux élèves de trouver des fonds pour le réaliser, notamment grâce à l'organisation d'événements divers. Mais, à cause du Covid, cela est assez compliqué. Avec les vendanges, nous sommes sûrs qu'il y aura une rétribution pour leur travail afin qu'ils aient moins à débourser pour leur voyage»***.

Lancement

Cabrache : les tommes du Morvan

La Tomme du Morvan a été officiellement lancée le 2 octobre à l'occasion de la traditionnelle Fête de l'Automne et des associations à la Maison du Parc. Baptisée Cabrache, elle se décline en lait de vache, brebis et chèvre.



Le projet Cabrache a été financé par le Parc naturel régional du Morvan, l'État et la fondation Avril.



Anne Bessière-Dugardin, est installée depuis un an environ.

«*C'était un défi à relever et il a été fait avec brio par les producteurs éleveurs*» a souligné Sylvain Mathieu, président du Parc naturel régional du Morvan, lors du lancement de la tomme du Morvan. Si le nom est unique (Cabrache), les saveurs, elles, ne le sont pas puisque cette tomme a plusieurs variations en lait de vache, brebis ou chèvre. Pour le moment, elle est uniquement vendue chez les producteurs.

Le goût des valeurs

«*L'idée de départ était de distinguer le Morvan en regroupant les éleveurs producteurs de ce territoire sous une même bannière*» pointe Sylvain Mathieu. Au final, une dizaine a formé le noyau dur du projet, dont Anne Bessière-Dugardin, exploitante à la Celle-en-Morvan (71) : «*Cette tomme est le témoin d'un dynamisme, d'une œuvre commune et d'une volonté de faire rayonner notre savoir-faire ainsi que nos valeurs que sont l'engagement, la simplicité et le travail bien fait*».

Travail de fourmis

Si le lancement a mit en avant un produit fini, les premiers pas ne furent pas si faciles : «*L'élaboration du cahier des charges ou encore des ajustements sur la production pour obtenir des produits homogènes, ne furent pas des étapes aisées*» indique Pauline Trimoulinard, exploitante à Magny (89) avant d'ajouter : «*mais l'aide de Guillemette Allut, technicienne fromagère auprès de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté, fut très précieuse*». Catherine Andral, exploitante à Saint-Père (89) met en avant que : «*le cahier des charges est une compilation des exigences que nous avons sur nos exploitations comme le pâturage obligatoire. Ce lancement est l'aboutissement d'un travail d'environ deux ans qui a demandé beaucoup d'investissement personnel de la part de chacun*».

Voler de ses propres ailes

Afin d'accompagner le projet, le Parc régional a embauché Coralie Jean-Abauzit, chargée de mission. «*Ce fut passionnant de rassembler autant de personnes autour d'un but commun. Maintenant l'objectif est de structurer le groupe pour que les éleveurs producteurs prennent leur autonomie. Ils parlent déjà de monter un site Internet…*». Pour la suite, d'autres producteurs pourront présenter leurs tommes en comité de dégustation pour espérer être labellisés Cabrache et intégrer le groupe.

CHLOÉ MONGET

Découvrir ses pairs

Si tous s'accordent sur l'enrichissement professionnel de ce projet, ils se rejoignent aussi sur un autre point : «*On a pu visiter les exploitations des autres collègues, découvrir leurs manières de travailler, apprendre à les connaître et voir que nous avons tous les mêmes problèmes. Aujourd'hui, on travaille tous ensemble. Nous avons créé des liens qui ne se seraient probablement jamais faits sans l'appel à projet autour de la Cabrache*» détaille Catherine Andral, exploitante à Saint-Père (89).

Les exploitations engagées dans le projet :

- La Caprine, à Saint-Père (89)
- Gaec La Ferme de Roussillon à Roussillon en Morvan (71)
- Gaec la Voie Lactée à La Grande Verrière (71)
- Fromagerie des Montigots à la Celle-en-Morvan (71)
- Ferme des Porons de Granit à Rouvray (21)
- Gaec Les Fromagers du Rebout à Saint-Léger-Sous-Beuvray (71)
- La Bergerie de Conrieux à Saulieu (21)
- Les Chèvres de Charmasse à Mesvres (71)
- Champ de la Fontaine à Brassy (58)
- Les brebis de Pauline à Magny (89)
- Ferme des Terres Chaudes à La Boulaye (71) (en cours d'intégration du collectif).

Formation

Préserver les vergers par les greffes

Le 11 septembre avait lieu la dernière formation de l'année sur les greffes, au sein de la Maison du Parc.

«*Le but est d'une part de redonner une certaine autonomie au public afin que l'alimentaire ne soit plus uniquement synonyme de transaction financière. Et, d'autre part, de façonner son verger à son goût*» souligne Étienne Corrot, président des Croqueurs de Pommes et formateur lors de la journée dédiée aux greffes au sein de la Maison du Parc du Morvan, le 11 septembre dernier.

Pour Olivier Thiébaut, chargé de mission paysage et urbanisme du Parc naturel régional du Morvan et porteur du projet, la visée est complémentaire : «*c'est une manière de redonner vie aux vergers du Morvan et de préserver certaines variétés typiques*». Pour rappel, cette formation est inscrite au programme des Vergers de Sauvegarde de la Région dans le programme annuel de formation sur l'entretien des vergers et qui aborde trois grands sujets : la taille, la greffe, la conduite du verger vis-à-vis des insectes et des maladies, le traitement des maladies.

Ce programme est particulièrement indiqué pour les candidats à l'appel à projets Vergers de Sauvegarde de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Le monde perdu

«*Savoir greffer se transmettait souvent via l'instituteur ou les grands-parents. C'était une éducation populaire qui s'est perdue avec la commercialisation des fruits engendrant en parallèle une disparition des vergers familiaux*» détaille Étienne Corrot avant d'ajouter : «*On ne pousse pas les gens à faire de la production intensive, juste à se réapproprier leurs vergers qui sont souvent synonymes de souvenir d'enfance*». Olivier Thiébault pointe : «*Il faut connaître les essences pour faire perdurer la diversité génétique. Ces formations permettent aussi de monter les évolutions du cahier scientifique du Parc qui cherche à préserver les variétés de pommes, de poires ou encore de prunes caractéristiques du Morvan. C'est également le moyen de comprendre la physiologie et le fonctionnement de l'arbre pour la bonne conduite du verger*».

Une volonté partagée

Cette volonté de faire perdurer les vergers du Morvan est partagée par les participants à la formation, comme Gérard Hétier qui a suivi tous les stages proposés sur le sujet car «*je voudrais partager ce savoir avec des jeunes pour qu'ils continuent à leur tour. C'est assez triste de voir que la plupart des vergers du territoire ont disparu*». Maële Le Narvor commente : «*j'ai planté beaucoup d'arbres, mais il faut les entretenir ce qui requière des techniques particulières que je trouve ici. C'est agréable de savoir que ce savoir particulier ne se perd pas*».

CHLOÉ MONGET



Les participants ont utilisé différentes techniques comme la greffe à l'anglaise compliquée, un peu plus solide que celle dite à l'anglaise simple.



Aujourd'hui, le verger de la Maison du Parc compte 54 variétés de pommes sur un objectif de 80 fixé par le cahier scientifique, 32 variétés de poires sur 50 et 6 variétés de prunes sur 13.

Reprise

La Ferme du Creuset change de mains

La Ferme du Creuset vient d'entrer dans le réseau *«Bienvenue à la ferme»* mais va changer de propriétaire à la fin de l'année.



Laëtitia et Jérôme, les repreneurs de la Ferme du Creuset. Cette exploitation dispose de 90 ha sur lesquels se trouve, pour le moment : 400 brebis laitières, 22 vaches laitières, 120 cochons (vendus sur pied), d'une fromagerie, un gîte de 12 personnes.

Depuis 23 ans, Christian Jorand pratique une agriculture biologique respectueuse de l'environnement : *«J'ai voulu concilier agriculture et biodiversité, en préservant les haies, les bosquets et les mares»*, explique Christian avant d'ajouter *«Il y a dix ans, j'ai fait appel à MELA (la maison de l'environnement entre Loire et Allier). Cette association m'a apporté un soutien précieux». «Christian est satisfait d'avoir des repreneurs qui ont la même vision que lui»*, détaille Élisabeth, sa compagne, qui fut pendant deux ans sa conjointe collaboratrice avant de reprendre son activité d'enseignante

Trouver repreneur

«Nous sommes assez isolés du reste du monde ici, du coup pour trouver un acheteur, j'ai fait appel à la Chambre d'agriculture de la Nièvre, via le Répertoire Départ Installation (RDI). Grâce à cela, nous avons eu un accompagnement pour étudier les dossiers, les techniciens ont aussi mis au point des questionnaires financiers, ce qui aide beaucoup pour faire un choix. Le processus n'a pas été simple, et a demandé du temps car j'ai fait visiter l'exploitation à environ cinq candidats. J'ai opté pour Jérôme Jaillard (45 ans) et Laetitia Pora (43 ans) car ils avaient, outre leurs idées, un apport financier. Cela me paraissait nécessaire pour que la banque suive ; en somme pour avoir une certaine assurance de reprise. De plus, je pense qu'au vu de leur profil, ils ont tout pour réussir. Elle est ingénieure agronome de formation et lui est de la région, avec de la famille dans le milieu agricole, ils savent donc ce que cela représente. Pour finir, ils ont l'avantage d'être deux pour se répartir les tâches. Moi, j'étais seul et cela fut très compliqué pour tout gérer, même si Élisabeth s'est très investie».

Main dans la main

«Dans le processus de reprise il a été convenu avec Christian que nous vivions dans le gîte au cœur de la ferme afin de réaliser la période de «tuilage» durant quelques mois, avant la «passation» prévue pour cette fin d'année. Cela est très appréciable pour pouvoir réaliser le travail sur l'exploitation au quotidien et acquérir les impératifs des différents métiers de la ferme : l'élevage, la fabrication des fromages, la commercialisation. Cela permet à Christian de nous transmettre ses techniques et son expérience qui sont précieuses» développent Laëtitia et Jérôme. *«Il s'agit d'une réelle transmission où Christian consacre beaucoup de temps à nous accompagner»*. Pour permettre cela Jérôme et Laëtitia vivent une période de salariat à la Ferme du Creuset. *«Il est primordial d'effectuer un accompagnement des repreneurs que ce soit sur les tâches à réaliser ou encore pour faire le lien avec les salariés déjà en poste. Il faut épauler pour les aider à réussir et que tout coule de source»* poursuit Christian.

Poursuite et évolution

«Ils ont des idées pour poursuivre ce qui a été fait, c'est-à-dire préserver l'environnement tout en exploitant la ferme. Mais surtout, ils souhaitent développer certains aspects notamment la vente directe qui représente pour le moment moins de 10 % de nos recettes» se réjouit Christian. Jérôme et Laëtitia développent : *«Nous voudrions utiliser le temps que nous passons dans la ferme pour cibler les éléments à modifier afin d'améliorer les conditions de travail au niveau de l'élevage et de la fromagerie. Nous avons sollicité le Plan de Relance afin d'implanter de nouvelles haies bocagères. Continuer à développer l'autonomie énergétique de l'exploitation (la fromagerie fonctionne déjà avec le bois déchiqueté issu des prairies bocagères) est également en projet, via le solaire. Nous désirons aussi faire découvrir la ferme et ses produits à nos Nivernais ! Et, pour ce faire, des travaux seront nécessaires pour créer un magasin recevant du public. Une fois ces travaux réalisés, nous voudrions poursuivre l'ouverture de la ferme et proposer des actions pédagogiques (salle d'accueil, sentiers découverte, ferme pédagogique…)»*. Pour sa part Christian leur souhaite *«une belle réussite»* et même s'il continue *«jusqu'au bout à travailler»*, il se voit déjà retraité et profiter de ses enfants et petits-enfants.

CHLOÉ MONGET



Laëtitia a déjà pris ses marques avec les agneaux de la ferme.

Laëtitia et Jérôme

Afin de reprendre l'activité de Christian, Laëtitia et Jérôme ont reçu le soutien de la Chambre d'agriculture de la Nièvre. *«Ayant dépassé le seuil d'âge, nous nous installons sans aides JA mais nous avons tenu à suivre le parcours classique : PAI, PPP et panel de formations, Plan d'entreprises, étude de marché… Avant la première rencontre, le conseiller transmission (Christophe Bossaron, Tél. : 03 86 93 40 47 ou mail : christophe.bossaron@nievre.chambagri.fr) , a réalisé un diagnostic d'exploitation de la ferme du Creuset. Ce document rassemblant les données technico-économiques actuelles de l'exploitation et ses caractéristiques, nous a fortement aidés pour la reprise». Les autres conseillers de la Chambre ainsi que les organismes agricoles du département ou de la profession ont ensuite contribué au «mûrissement» du projet de reprise (Nièvre Attractive, CER, Chambre, ENILV, Crédit Agricole)».*

Ce choix de reprise, dans le cadre d'une reconversion professionnelle du couple, a été mûrement pensé durant environ une année. Jérôme, originaire de Moulins-sur-Allier, est fonctionnaire d'État depuis 25 ans et a travaillé sur les canaux du Centre. Laëtitia, ingénieure agronome de formation (INAPG), a construit son expérience professionnelle dans les domaines de l'agriculture, l'horticulture, le paysagisme et les travaux publics.

«Cette exploitation est située dans la région natale de Jérôme, elle représente pour nous un retour aux sources. Nous avons eu le besoin de donner du sens à notre activité et aussi de nous rapprocher de notre famille. La ferme et son fonctionnement correspondent aujourd'hui aux attentes des consommateurs et de la société : pratiques respectueuses de la biodiversité du site, fabrication d'un produit sain, maintien du tissu rural et du développement local. Convaincus par la nécessité de faire perdurer cette exploitation et les actions entreprises par Christian, nous avons décidé de la reprendre et de continuer à faire travailler les salariés présents. Nous sommes heureux de démarrer bientôt cette nouvelle page de vie, durant laquelle nous pourrons être en cohérence avec une activité durable et saine pour nos enfants».

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS
DRAINAGE - IRRIGATION - TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS - ÉLAGAGE au LAMIER et GRAPPIN COUPEUR

VISITE GRATUITE CHEF D'EXPLOITATION
06 82 85 70 03
Bureaux : 02 48 74 11 90 - 06 43 24 92 50
Zone d'activités sur la Nièvre - 18350 Nérondes
contact@cumadrainage.com

Viticulture

Dans l'Auxerrois, des vendanges compliquées

En blanc comme en rouge, les vendanges 2021 auront été complexifiées par le gel du printemps, mais aussi par une météo décevante. La qualité sera à travailler mais les rendements ne sont pas là.



Dans l'Auxerrois, les vendanges ont été compliquées à mener, entre effets du gel de printemps et impact sanitaire des pluies de l'été.

Quel bilan à tirer pour les vendanges 2021 dans l'Yonne, en particulier dans le vignoble de l'Auxerrois ? Le tableau semble globalement assez décevant. L'épisode de gel sévère du printemps dernier pouvait faire craindre le pire et, dans certains cas cela s'est malheureusement vérifié. C'est ce que confirme, par exemple, Jean-François Bersan (Domaine Pierre-Louis et Jean-François Bersan, à Saint-Bris-le-Vineux, qui produit du Saint-Bris, du Bourgogne Côte d'Auxerre rouge et blanc, du Bourgogne aligoté.) : *«Pour nous, c'est très décevant non seulement en termes quantitatifs, mais aussi en raison du fait que les degrés n'ont jamais voulu monter, parce qu'il n'a pas cessé de pleuvoir. Nos raisins ont grossi mais la persistance de la pluie a entraîné des attaques de pourriture, ce qui a conduit à une baisse du rendement»*. En fait, confirme le vigneron, depuis la gelée d'avril, il n'y a pas eu un moment favorable à l'évolution de la végétation et du raisin. C'est un peu une double peine qui se présente cette année. *«Nous avions pris l'habitude d'avoir, en rouge, des vins avec une belle couleur. Avec les étés ensoleillés, nous avions des peaux de raisins qui s'étaient épaissies. Cette année, nous retrouvons des couleurs qui sont celles qu'ont connu nos parents ou nos grands parents»*.

Absence de certitudes

Le fait marquant de ces vendanges, c'est sans doute l'absence de certitudes. *«Sur le Chablisien,* poursuit Jean-François Bersan, *j'ai entendu dire qu'il y avait quand même quelques bonnes surprises, mais ils sont en 100 % chardonnay et sur des vignes plus jeunes que les nôtres. Quelques parcelles n'ont pas été impactées par le gel mais les constats sont très surprenants. Sur notre domaine, on a une parcelle de 70 ares de bourgogne aligoté sur laquelle nous avons fait une moyenne de 50 hl/ha et, dans une autre, située à 300 mètres de la première, nous faisons une moyenne de … 7 hl/ha. La vigne qui a le plus donné n'est pas plus jeune, elle a été taillée très tôt, alors qu'on aurait pu penser qu'une taille plus tardive qui aurait favorisé un départ de végétation lui aussi tardif, aurait pu lui permettre d'éviter les conséquences des gelées, mais ça ne s'est pas vérifié. Il n'y a pas de règle, pas de vérité absolue cette année. On sait que nous devons vivre avec la nature…»* La météo estivale aura contribué à rendre la situation globale encore moins lisible : *«Si on avait eu un temps chaud après les gelées, nous aurions pu compter sur des contre-bourgeons mais nous avons cumulé les problèmes. Juste avant les vendanges, les dernières pluies ont amené de la pourriture en trois jours. En 2016, à cause de la grêle, nous avions fait 3 % d'une récolte normale. Face à cet aléas, on s'est équipé depuis 2017, avec des générateurs. Pour cette vendange, nous sommes entre 20 et 30 % d'une vendange normale, avec 15 hl/ha de moyenne»*. Pour la qualité des vins, le vigneron est là pour mettre en pratique son savoir-faire, optimiser la qualité et ils parviennent toujours à obtenir des résultats, le problème, c'est qu'avoir un gros aléas climatique une fois tout les dix ans, ça peut se gérer, *«mais là, nous en avons eu trois fois durant la dernière décennie et nous craignons que cela perdure. Je suis inquiet pour les générations à venir»* conclut Jean-François Bersan.

«Au pas de course»

Les constats d'une conduite de vigne et d'une vendanges très délicates à mener en 2021 sont partagés par Bruno Verret (Domaine Verret à Saint-Bris-le-Vineux, 65 ha, 2/3 de blancs, 1/3 de rouges en appellation Côte-d'Auxerre rouge et Irancy) : *«Cette année,* explique-t-il, *on a fait un peu plus de vendanges manuelles, alors que d'habitude ont fait 1/3 de vendanges à la main et le reste à la machine. La raison était que cela permettait d'aller plus vite et aussi que l'état sanitaire (mildiou, oïdium, pourriture) des raisins réclamait cela. Nous avons des tout petits rendements, ce qui ne constitue pas une surprise. On tourne autour de 15 hl/ha de moyenne, avec des maximums à 23 hl/ha. C'est historiquement faible»*. Après le coup de grêle de 2016, Bruno Verret s'était dit *«heureusement que ça n'arrive que tout les 25 ans»*, malheureusement, cinq ans après, c'est le gel qui est survenu. *«C'est dur et compromettant,* poursuit Bruno Verret. *Le travail se trouve complexifié : on se retrouve à travailler sur un millésime comme on n'avait plus l'habitude, après trois millésimes solaires. Là, en rouge comme en blanc, on va retomber sur des choses qui sont plus sur la fraîcheur, on va essayer d'aller chercher du fruit. L'état sanitaire nous a obligé à faire un gros travail de tri. La conduite de la vigne a été compliquée : on a attendu la maturité longtemps et lorsqu'elle est arrivée, il a fallu aller très vite. Nous avons vendangé au pas de course. D'habitude, nous le faisons en trois semaines et demi, et là, tout a dû être fait en deux semaines. En 2021, on a eu la totale : il ne nous aura manqué que la grêle…»*

BERTY ROBERT

Emploi

Bilan sur la dérogation à la durée maximale du travail : soignez-le !

Beaucoup d'entreprises viticoles vont recevoir un questionnaire destiné à établir le bilan du recours à la dérogation sur la durée maximale du travail. Une mesure particulièrement utile dans le cadre de vendanges compliquées.

Les vendanges 2021 ont été compliquées, les difficultés de recrutement de salariés saisonniers sont venues s'ajouter aux conséquences des aléas climatiques. Les entreprises ont dû s'organiser avec les salariés permanents et quelques saisonniers. Ceux-ci ont donc été grandement sollicités. Une dérogation à la durée maximale du travail a été accordée, permettant de porter la durée du travail jusqu'à 66 heures par semaine pour tous les salariés affectés aux vendanges ainsi que de suspendre le repos hebdomadaire pour un salarié affecté à la vinification. Toutes les entreprises utilisatrices doivent fournir individuellement à l'inspecteur du travail compétent un bilan des horaires effectués durant les vendanges avant le 31 décembre 2021.

Décisif pour 2022

Sur ce bilan devra figurer pour chaque salarié le nombre d'heures réalisées par jour, les amplitudes horaires et le repos suspendu s'il y a lieu. De plus, la FRSEA BFC devra présenter à la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets Bourgogne Franche-Comté) un bilan complet et collectif de l'utilisation de cette dérogation au plus tard le 31 mai 2022. Un questionnaire sera donc envoyé à toutes les entreprises viticoles adhérentes de la FDSEA. Toutes les entreprises qui le souhaitent peuvent également obtenir le questionnaire. Les réponses à ce bilan permettent de rendre compte des besoins de la profession et il conditionnera l'octroi ou non de la dérogation pour l'année 2022. La présentation du bilan 2020 a permis de montrer qu'il était important d'augmenter la durée maximale du travail à 66 heures pour tous les salariés effectuant les vendanges et pas seulement pour ceux affectés à la vinification.

LAËTITIA CLERC,
SERVICE EMPLOI FDSEA 89

Emploi

Bilan en demi-teinte pour les vendanges

Compliquées à mener, les vendanges 2021 ont dû également composer avec des difficultés de recrutement. Le travail partenarial mené par les différents acteurs concernés a néanmoins débouché sur une plus grande visibilité des offres disponibles.

Décidément 2021 restera une année viticole à marquer d'une pierre blanche. Après l'épisode Covid-19 qui a fortement perturbé les domaines viticoles avec son lot de confinements et de baisse d'activité, on aurait pu espérer un peu de répit. C'était sans compter sur les épisodes de gel et de grêle de ce printemps dont l'impact se fera ressentir encore dans les prochains mois. À commencer par le volume, et pour beaucoup une moindre qualité de la récolte, mais aussi sur les difficultés liées aux recrutements particulièrement compliqués cette année. En effet, comme dans de nombreux secteurs, bon nombre de postes de vendangeurs sont restés vacants faute de candidat, perturbant d'autant plus l'organisation des exploitations devant jongler entre la constitution des équipes et une météo capricieuse. Il y a toutefois une éclaircie dans ce triste tableau : une forte hausse des diffusions des offres d'emploi auprès des différents partenaires, notamment Pôle Emploi qui, en année *« normale »*, gère une centaine d'offres de postes à pourvoir. Pour les vendanges 2021 l'organisme a annoncé plus de 250 postes sur l'ensemble du vignoble.



L'activité déployée par l'Association nationale pour l'emploi et la formation agricole, la FDSEA, Pôle Emploi et le Conseil départemental de l'Yonne a permis de trouver des solutions en matière de main-d'œuvre disponible dans les vignes.

Des mesures incitatives

Grâce à cette visibilité des besoins, des moyens supplémentaires ont été mis en place pour répondre au maximum aux nombreuses demandes des domaines viticoles. L'Association nationale pour l'emploi et la formation agricole (Anefa) de l'Yonne et les partenaires de l'emploi se sont mobilisés pour informer le public des demandeurs d'emploi. Au-delà d'aller à la rencontre des potentiels vendangeurs, l'Anefa a porté la démarche du Conseil départemental pour inciter le public bénéficiaire du RSA à venir faire les vendanges, en lui permettant le cumul de son allocation et de ses revenus vendanges. La FDSEA et l'Anefa seront attentifs au bilan qui sera fait rapidement avec l'ensemble des acteurs afin d'évaluer le dispositif et sa mise en œuvre. Une seule question demeure : où sont les futurs salariés viticoles ? La FDSEA et l'Anefa poursuivent leur effort en explorant différentes pistes, que ce soit les demandeurs locaux ou pas… La solution de la main-d'œuvre étrangère est une piste à creuser dans les mois à venir. Le constat est partagé par un autre acteur local de l'emploi viticole, Agri Viti Emploi89 (groupement d'employeurs agricole et viticole) qui s'est mobilisé pour répondre au mieux aux besoins de ses adhérents.

France Lahutte,
service emploi FDSEA 89

Enseignement

Des apprentis bien connectés

Tous les apprentis du CFA agricole de l'Yonne viennent d'être équipés d'un ordinateur portable. Un outil indispensable qui va les aider à structurer leur travail.



73 ordinateurs ont été confiés aux apprentis du CFA agricole de l'Yonne. Un outil de travail aujourd'hui devenu indispensable

Sur un pied d'égalité : c'est ainsi que les apprentis du CFA agricole de l'Yonne ont entamé leur année. Ils viennent tous de se voir doté d'un ordinateur portable. Cet équipement, aujourd'hui indispensable pour n'importe quel étudiant, n'est pas forcément à la portée de toutes les bourses. C'est donc un bon coup de pouce qui vient d'être apporté, avec la livraison de 73 ordinateurs. Leur financement a été rendu possible par la MSA, l'Opérateur de compétences Ocapiat dédié à la coopération agricole et à l'agriculture, et le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté. L'impulsion, pour disposer de ce type d'équipement, est venue d'Hélène Decultot, la directrice du CFA qui souhaitait que les formateurs, et les jeunes, disposent d'outils numériques adaptés. Maxime Jouenne est formateur en histoire-géographie pour les élèves qui préparent le bac et en français pour les bac et les CAP. *« La technologie numérique*, précise-t-il, *nous concerne tous aujourd'hui. Mais on s'est rendu compte que si les jeunes savent utiliser un smartphone, pour ce qui concerne un ordinateur, en général, c'est assez catastrophique. Nous voulions aussi sortir du cliché qui veut que numérique et agriculture, ça ne rime pas… »* A cela s'ajoute le fait que les formateurs du CFA eux-mêmes sont d'une génération pour laquelle aller vers ce genre d'outil paraît plus naturel et qu'ils sont à même d'apporter aux apprentis des pratiques intéressantes et profitables.

Juste une caution à déposer

Concrètement, ces ordinateurs vont permettre de travailler différemment avec les élèves : *« J'utilise beaucoup le numérique en histoire-géographie et en français,* poursuit Maxime Jouenne, *afin de projeter, interagir, entourer, barrer. Les jeunes peuvent aussi faire la même chose si on les forme sur ces outils. Nous avons un collègue qui donne des cours d'informatique. Au passage, cela peut aussi éviter le gâchis de papier »*. Pour bénéficier de cet ordinateur, les apprentis concernés doivent déposer une caution de 100 euros. L'ordinateur qui leur est remis est préparé par une des enseignantes du CFA (traitement de texte, internet…) et ils en disposent pour la durée de la formation. À l'issue, ils rendent l'ordinateur et récupèrent leur caution. *« 100 euros pour un ordinateur neuf, c'est vraiment intéressant, et ce, d'autant plus qu'avec le statut d'apprenti, ces jeunes ont un salaire»*. Pour Alexis Goulet, aprenti âgé de 15 ans et qui prépare un bac Aménagement paysager, cet ordinateur lui permet de mieux communiquer avec l'entreprise dans laquelle il fait son apprentissage, *«et sans cette aide, reconnaît-il, je n'aurai pas pu m'équiper tout de suite»*. L'un des derniers cours que Maxime Jouenne a fait en utilisant ces ordinateurs concernait la documentation. Un cours tout à fait utile puisque les apprentis qui préparent le bac ont un Contrôle en cours de formation (CCF) qui porte sur un dossier qu'ils doivent réaliser. Cette année, le thème choisi porte sur l'environnement. De la documentation, il en faudra donc pour structurer leur pensée et les ordinateurs ne seront pas de trop, pour aller faire des recherches sur internet et réaliser des textes de synthèse.

Berty Robert
CFA agricole de l'Yonne, La Brosse, 89 290 Venoy.
Tel : 03 86 45 15 23 Mail : cfa.yonne@educagri.fr

Formation

26/10 et 28/10 Réussir son projet d'association au sein d'une société agricole
À Auxerre. Contact : Cyrille Fournier : 03 86 94 22 10

04/11 Diversifier mon exploitation avec la culture du houblon : intérêt et faisabilité ?
À Auxerre et sur le terrain. Contact : Élodie Joudelat : 06 83 81 90 95

09/11 et 16/11 Connaître les chiffres clés de mon exploitation
À Auxerre. Contact : Cyrille Fournier : 03 86 94 22 10

16/11 et 25/11 Assurer une meilleure pérennité de sa vigne avec une taille durable
À Auxerre et sur le terrain. Contact : Guillaume Morvan : 03 86 94 28 90

Terres de Bourgogne
Rejoignez TdB sur Twitter
Rejoignez TdB sur facebook



NE MEURT JAMAIS.

EN TRIANT VOS JOURNAUX, MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES, PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE PLUS DURABLE. DONNONS ENSEMBLE UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS.
CONSIGNESDETRI.FR

CITEO
Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio

En quête de pistes de développement

Préparez-vous au Forum des Opportunités

Pour sa troisième édition, le forum des opportunités, qui se tiendra le 18 novembre au Lycée La Brosse, propose une trentaine de pistes pour créer de la valeur ajoutée sur votre exploitation. Le principe : réunir en un même lieu les agriculteurs en recherche de débouchés et les structures ayant de réelles opportunités à leur offrir.



Des productions en quête d'agriculteurs, des agriculteurs qui songent à se diversifier : tous auront des choses à se dire au Forum des Opportunités.

Organisé par la Chambre d'agriculture, le Forum des Opportunités est devenu un rendez-vous incontournable pour celles et ceux qui sont en recherche de voies de développement pour leur activité.

La manifestation réussit le tour de force de réunir en un même lieu toutes les structures porteuses de ces fameuses opportunités, qui forment un formidable réservoir afin de développer les exploitations, et de leur ouvrir des perspectives auxquelles elles n'auraient peut-être pas songé. Cette nouvelle édition aura lieu dans le cadre du lycée agricole de La Brosse, jeudi 18 novembre, de 10 heures à 18 heures. Autour d'échanges, d'informations et de conférence/table-ronde, les agriculteurs pourront découvrir les nouvelles productions et les nouveaux débouchés présents sur le territoire. Ce forum est destiné aux agriculteurs qui souhaitent diversifier leurs sources de revenu, créer de la valeur ajoutée ou profiter d'un nouvel atelier pour s'associer ou installer un associé. Une trentaine d'opportunités, susceptibles de créer de la valeur ajoutée sur votre exploitation, est annoncée. C'est aussi une opportunité pour les opérateurs de trouver de nouveaux producteurs dans le département de l'Yonne. Cette journée offre une réelle possibilité d'échanger avec des agriculteurs et les partenaires techniques sur les besoins du marché, les itinéraires techniques, le coût de création d'un nouvel atelier ainsi que la rentabilité de l'opportunité présentée. Les solutions présentées sera réparties selon six pôles : productions végétales, productions animales, agriculture biologique, diversification et circuit de proximité, énergie et services. C'est l'occasion de donner une nouvelle dimension et un nouvelle élan à votre exploitation. Cette semaine, la part belle est faite au pôle élevage du forum. Ainsi parmi les nombreux partenaires, vous pourrez échanger avec Sorela, Cirhyo, Terre d'Ovin, Duc, Sicarev Coop, Gourmets de nos fermes ou Alysé, entre autres.

Berty Robert

Renseignements auprès de Déborah Colard au 03 86 94 22 19 ou par mail : d.colard@yonne.chambagri.fr

Ils seront présents au forum

Parmi les structures présentes au Forum des Opportunités du 18 novembre, Duc et Coop Sicarev expliquent l'intérêt, pour elles, de participer :

- Philippe Lapie, responsable du projet de développement au sein du groupe Duc : «*Nous allons pouvoir rencontrer des agriculteurs qui veulent reprendre une exploitation ou la diversifier. Ils sont en recherche des différents partenaires qui peuvent les accompagner dans ce projet. Pour moi, le forum représente une première prise de contact. Il est évident que ce n'est pas sur le forum que les gens vont prendre leur décision, mais cela leur permet de connaître, de savoir, de prendre un rendez-vous qui permettra d'aller plus loin. Je suis hyper-favorable à ce genre d'initiative. Chez Duc, nous avons l'objectif de passer de 600 000 à 1 million de poulets/semaine, cela va donc nécessiter la construction de 40 bâtiments et 40 autres bâtiments seront à rénover ou à remettre en place, sur plusieurs départements, dont l'Yonne, mais aussi l'ensemble de la Bourgogne Franche-Comté et même au-delà*».

- Séverine Breton, directrice de la filière ovine du groupe Sicarev. Au forum, c'est Sicarev Coop qui sera présente : «*On participe depuis plusieurs années. Les visiteurs viennent au forum avec, dans l'idée, une diversification ou une installation et là, ils ont tout au même endroit. C'est ce qui fonde le succès de ces journées. L'intérêt premier de l'évènement, il est là. Pour nous, le forum permet de présenter nos structures et les axes de développement possibles autour des productions animales. Nous sommes sur les activités ovines et bovines. Nous sommes très axés sur la production ovine qui vient en complémentarité de systèmes céréaliers ou en conversion bio. On assiste aujourd'hui beaucoup à de la réintégration de productions animales dans des structures qui étaient très végétalisées. Il y a un axe agronomique intéressant, puisqu'on peut faire pâturer des brebis sur différents types de parcelles. Dans un département comme l'Yonne, il y a une vraie carte de la complémentarité à jouer*».

Un fort impact

Les dégâts de sangliers repartent à la hausse

Alors que les agriculteurs sont en plein dans les récoltes des cultures de printemps, mais aussi dans les semis, la pression des dégâts de sangliers ne cesse de croître dans le département. Alertés par la FDSEA de l'Yonne, le préfet et la Fédération départementale des chasseurs en appellent à la hausse des prélèvements.



Un exemple de dégâts de sangliers récemment constatés sur du tournesol…

« *Ce n'est plus possible, chaque année on ne sait plus quoi semer, quand on arrive à conduire nos cultures, nous ne savons jamais si elles seront récoltées, c'est usant !* » Ces mots d'un agriculteur du secteur de Pontigny illustrent le ras-le-bol qui règne sur le secteur, mais aussi dans beaucoup d'autres communes du département de l'Yonne. Après trois étés de sécheresse qui avaient permis de limiter un peu la prolificité des suidés, les dégâts de sangliers repartent en flèche dans notre département. Malgré une hausse des prélèvements de sangliers et les arrêtés de destruction de sangliers pris au printemps, l'été frais et humide à permis aux laies de se reproduire. Les hardes de sangliers sont nombreuses et ravagent les champs de maïs, sorgho et tournesol qui sont en cours de récolte. La glandée a été très mauvaise et les sangliers sortent encore plus dans les champs. La hausse des surfaces implantées en cultures de printemps leur confère une source de nourriture qu'ils apprécient. Le nombre de déclarations de dégâts a donc fortement augmenté cet automne et les semis seront aussi très largement impactés.

Une visite de terrain pour constater cet état de fait

Alertée par ses adhérents, la FDSEA de l'Yonne n'a de cesse de porter ce dossier. Il faut absolument augmenter le nombre de sangliers tués d'un seul coup pour espérer faire baisser la pression de dégâts. Alerté, le préfet de l'Yonne, Henri Prevost, s'est rendu sur le terrain pour constater les dégâts. La Fédération départementale des chasseurs tire également la sonnette d'alarme car le montant des dégâts va être très important avec la hausse du prix du blé et des céréales. Elle a réitéré son courrier à toutes les chasses pour demander l'arrêt des consignes de tirs et conseille même de prélever des femelles autant que possible dans les zones reconnues point noirs. La FDSEA de l'Yonne ne peut se résoudre à voir la situation se dégrader à ce point dans plusieurs secteurs du département, alors même que beaucoup de champs ravagés étaient clôturés. Si beaucoup de chasses essaient de réguler leurs populations de sangliers, il n'en reste pas moins que cette espèce a un taux de prolificité tel qu'il faut réduire drastiquement les populations pour revenir à des niveaux acceptables. Plusieurs solutions sont envisagées par notre syndicat qui défend tous les moyens de régulation. Nous espérons avancer sur une expérimentation pour le piégeage des sangliers par des agriculteurs formés et habilités à le faire. Une formation au permis de chasser sera proposée aux agriculteurs dès le début de l'année 2021 pour leur donner les moyens de défendre leurs cultures contre les sangliers mais aussi contre les corbeaux et les pigeons qui sont également responsables de nombreux dégâts. Au niveau national, la FNSEA porte aussi l'augmentation des prélèvements de sangliers et le fait de donner aux agriculteurs les moyens de défendre leurs cultures. Des annonces devaient être faites mais sont reculées par le Gouvernement. Sur le terrain, les attentes sont nombreuses et l'exaspération est grandissante, sans compter l'explosion du nombre d'accidents de voitures que ces populations entraînent.



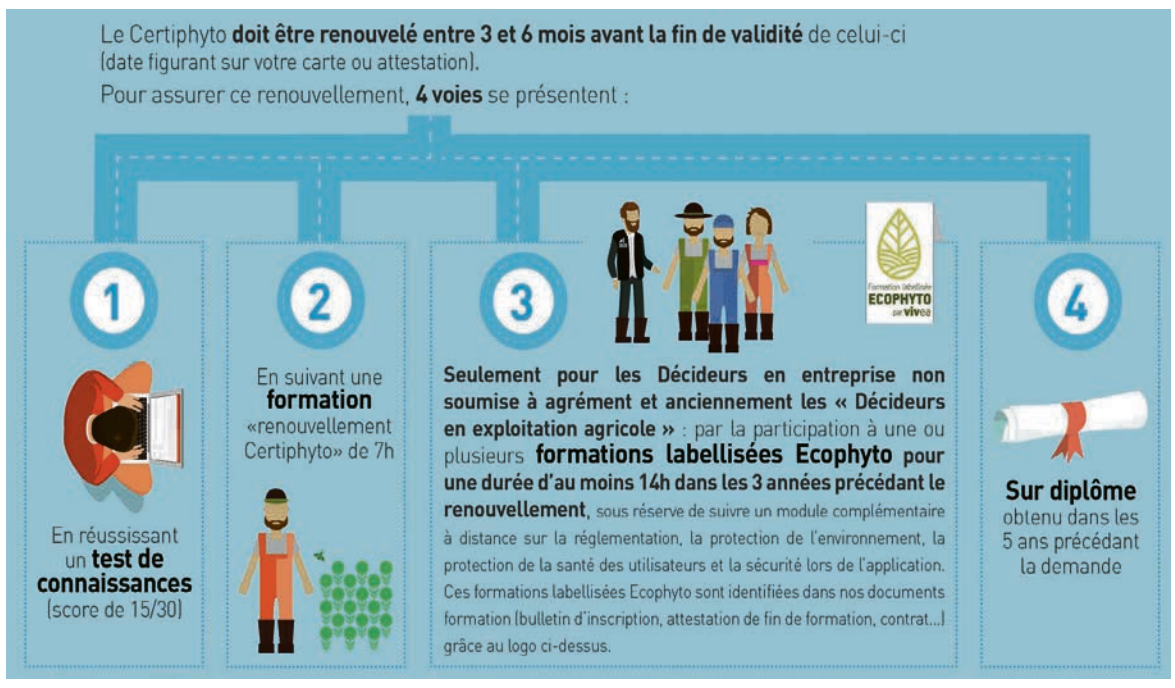
… et sur du sorgho

FDSEA DE L'YONNE

Certiphyto

Et si vous passiez le test !

Passer le test pour obtenir son Certiphyto ou le renouveler est un excellent moyen de se tenir au fait des législations.



Le Certiphyto doit être renouvelé régulièrement. Plusieurs options sont possibles, dans ce but.

Que ce soit pour l'obtention de votre premier Certiphyto ou pour son renouvellement, la voie du test est une possibilité accessible et rapide. En pratique, des sessions pour la voie test sont régulièrement programmées en fonction des inscriptions avec plus de souplesse que les formations. En amont, nous vous fournissons des conseils de préparation pour réviser les trois thématiques principales :

- Réglementation et sécurité environnementale : dix questions autour de l'achat des produits, du transport, du stockage, des conditions d'utilisation (DAR, DRE, ZNT, vitesse du vent…) et de l'élimination des déchets (effluents, EVPP, PPNU) ; La réglementation évolue, elle est pointue et nécessite d'être parfaitement connue.
- Santé, sécurité des applicateurs, espace ouvert au public : dix questions sur l'impact des produits sur la santé, les phrases de risque présentes sur les étiquettes, la conduite à tenir en cas d'incident, les EPI à porter… La connaissance de ces éléments relatifs à la santé-sécurité est indispensable pour mettre en œuvre au quotidien un comportement d'utilisateur professionnel et responsable.
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives : dix questions sur le mode de fonctionnement des produits et leurs conditions d'utilisation mais aussi sur les alternatives à leur utilisation (produits de bio contrôle, bioagresseurs…). Des questions plus proches de votre quotidien, pour évaluer votre technicité et votre ouverture aux changements de pratiques.

Le jour J, nous vous donnons rendez-vous dans notre salle informatique. Après un dernier temps de révision, vous passez au questionnaire de test DENSA comprenant 30 questions, pour lequel il est nécessaire d'obtenir un score de 15/30 (durée 1 h 30). Près de 130 tests (primo et renouvellement) ont été réalisés à ce jour, les scores sont en moyenne de 25/30 et le taux de réussite est de plus de 99 %. En cas d'échec, rare, nous vous proposons de suivre une formation de 7 heures. À la suite de ce test réussi, la Chambre d'agriculture réalise les démarches de demande de certificat phytopharmaceutique DENSA sur le site du service public : service-public.fr. Elle édite le certificat et vous l'envoie. N'hésitez plus et contactez Valérie Rousseau Courriel : formation@yonne.chambagri.fr
Tél. : 03 86 94 28 48

LAËTITIA LE BRETON-GROLIER (CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE)
Pour aller plus loin rendez-vous sur le site de la Chambre : https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/yonne/prestations/certiphyto/



Enseignement supérieur

Des locaux rénovés pour AgroSup

L'école d'ingénieurs en agronomie dispose désormais sur le campus universitaire de Dijon de locaux qui ont subi une sérieuse cure de jouvence.



La rénovation a été inaugurée le 6 octobre en présence de Fabien Sudry, le préfet de Côte-d'Or et de Région BFC, de Marie-Guite Dufay, présidente de la Région BFC, et de François Roche-Bruyn, directeur général d'AgroSup.



Les travaux de rénovation du bâtiment Epicure, sur le campus dijonnais, ont duré 28 mois.

Dans son discours lors de l'inauguration de la rénovation du bâtiment Epicure d'AgroSup Dijon, le 6 octobre, Marie-Guite Dufay, la présidente du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, a rappelé que, dans la candidature de Dijon pour accueillir le siège de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV, voir Terres de Bourgogne n° 1647 du 17 septembre dernier) la présence d'un tissu universitaire de qualité pesait d'un poids certain. *«AgroSup,* précisait-elle, *qui est un fleuron de la région, fait partie de ce tissu»* . Un fleuron qui, désormais, dispose de locaux rénovés sur le campus dijonnais. Durant 28 mois, 28 entreprises ont rénové l'aile nord du bâtiment Epicure, qui compte désormais 8 salles de cours équipées de dalles numériques (tablettes de la taille d'un tableau), 2 salles de TP, 1 salle d'évaluation sensorielle et 3 plateaux réorganisés pour les laboratoires de l'Unité mixte de recherche Procédés alimentaires et microbiologiques (UMR PAM). Ces travaux ont été précédés d'un désamiantage et complétés par une rénovation thermique. Ce bâtiment est l'une des deux implantations d'AgroSup Dijon sur le campus dijonnais. C'est dans ce bâtiment qu'est localisé l'un des quatre départements d'enseignement de l'école : celui des sciences de l'aliment et de la nutrition.

Dans le cadre d'un projet stratégique

Dans cette structure, sont également présentes les équipes de recherche de l'UMR PAM et de l'UMR Lipides nutrition cancer, toutes deux rattachées à l'Université Bourgogne Franche-Comté - UBFC. Ce projet de rénovation d'un montant de 7,20 M€ a été soutenu financièrement dans le cadre du Contrat de plan État-Région 2015-2020 par l'État pour 2,80 M€, par le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté pour 2,80 M€ et par l'Europe dans le cadre du Fonds européen de développement régional (Feder) pour 0,80 M€. Il s'inscrit aussi dans le volet *«Innover et former»* du projet stratégique 2018-2022 de l'établissement pour faciliter le développement de nouvelles pratiques pédagogiques et permettre aux UMR d'optimiser l'organisation de leurs travaux de recherche. *«Notre projet stratégique,* précisait François Roche Bruyn, directeur général de l'école, *apporte aussi des réponses aux défis posés par la transition agroécologique et alimentaire»*. Agro Sup Dijon n'en a pas fini avec les travaux de rénovation : une nouvelle tranche va démarrer sur l'aile sud du bâtiment Epicure et sur le bâtiment administratif. Il faut garder à l'esprit que l'école, qui compte aujourd'hui 860 étudiants, a vu ses effectifs augmenter de 45 % depuis 2015.

BERTY ROBERT

Patrimoine

Les trois pôles de la Cité des Climats et Vins de Bourgogne avancent

Beaune, Mâcon, Chablis : Les trois sites qui vont constituer la Cité des Climats et Vins de Bourgogne sortent progressivement de terre.

Lors d'une conférence de presse organisée à Meursault, en Côte-d'Or, le 5 octobre, le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB) a fait un point d'étape sur le projet de Cité des Climats et Vins de Bourgogne. Première remarque : le nom a changé. Jusqu'à une date récente, on ne parlait que de Cité des Vins de Bourgogne. Les climats font désormais partie de la dénomination d'un projet qui, selon son président, Benoît de Charette, a aussi été conçu dès le départ comme un centre d'interprétation des Climats, ces parcelles classées au patrimoine mondial de l'Unesco, mais qui restent difficiles à appréhender pour le grand public. L'évolution du nom s'accompagne d'une nouvelle identité visuelle : la cité dispose désormais d'un logo, une lettre «C» majuscule formée, en partie, par une branche de vigne. Ces changements «cosmétiques» ne doivent pas dissimuler que les chantiers avancent. En effet, la Cité des Climats et Vins de Bourgogne se construit en simultané sur trois sites (Chablis, Beaune et Mâcon). Tous ces chantiers sont en cours, en dépit de retards entraînés par des difficultés d'approvisionnement pour certains matériaux de construction, tels que le bois, et les concepteurs travaillent actuellement à l'organisation finale de la muséographie, c'est-à-dire à la manière dont les richesses du vignoble bourguignon seront présentées au public. *«N'oublions pas,* précisait Benoît de Charette, *que les différents éléments de cette cité doivent constituer une passerelle vers les domaines viticoles. Elle devra donner envie au public d'aller plus loin, de rendre visite aux viticulteurs»*.



Le chantier de la Cité des Climats et des Vins de Bourgogne à Beaune, poursuit son avancée malgré des problématiques d'approvisionnement sur certains matériaux de construction.

22 millions d'investissement

L'inauguration est annoncée pour le second semestre 2022 avant une ouverture au public des trois sites en mars 2023. À Beaune, le bâtiment couvrira 3 600 mètres carrés. Conçue par Siz'Ix Architectes, sa forme évoquera une vrille de vigne de 24 mètres de haut. À Chablis, la cité prendra la forme d'une extension de 800 mètres carrés d'un bâtiment du XIIème siècle, le cellier du Petit Pontigny, dessinée par l'Atelier Correia architectes et associés. Enfin, à Mâcon, le cabinet RBC Architecture et l'agence ACL Associés ont travaillé sur l'extension du bâtiment actuel du BIVB. Le résultat donnera un bâtiment de 1 600 mètres carrés avec une tour évoquant une vis de pressoir de 20 mètres. Il faut rappeler que les trois sites de cette future Cité des Climats et des Vins de Bourgogne représentent un investissement total de 22 millions d'euros et qu'ils mobilisent 60 entreprises. Le financement est assuré par du mécénat (22 %), le BIVB (19 %) qui est aussi le maître d'ouvrage avec la ville de Beaune, le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté (18 %), la ville de Beaune (16 %), les Conseils départementaux de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de la Saône-et-Loire (13 %) et la Communauté d'agglomération et de pays (12 %).

BERTY ROBERT

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Signes de qualité

Interbev BFC consacre une rencontre au bœuf Label Rouge

Toute l'interprofession Bétail et Viandes régionale a rendez-vous à Beaune le 27 octobre pour un événement destiné à rassembler les acteurs de la filière autour d'une question d'une grande importance.

Interbev Bourgogne Franche-Comté (BFC) organise, le mercredi 27 octobre au palais des congrès de Beaune, en Côte-d'Or, un événement entièrement dédié à la filière des viandes de Label Rouge. Elle a pour objectif de rassembler tous les acteurs de la filière autour de la démarche des viandes de bœuf Label Rouge afin de créer un dialogue, de répondre aux interrogations et de pouvoir échanger sur le déploiement en Bourgogne Franche-Comté. Pour y participer, l'inscription est obligatoire avant le 18 octobre et il faut noter que le pass sanitaire sera obligatoire. Cette journée durera de 8 h 45 à 16 h 30. De nombreux points seront abordés :

- Les conditions de production communes gros bovins Label Rouge
- La présentation des spécificités des Organismes de défense et de gestion (ODG) locaux
- La contractualisation : le déploiement des viandes de bœuf Label Rouge
- Témoignages et échanges avec des acteurs engagés dans la démarche
- Plan de communication, ambassadeurs et outils pour accompagner la démarche
- Perspectives d'évolution des viandes de bœuf Label Rouge en Bourgogne Franche-Comté

Berty Robert

Journée Viandes Label Rouge, au palais des congrès de Beaune, mercredi 27 octobre, de 8 h 45 à 16 h 30. 19 avenue Charles de Gaulle, à Beaune. Inscription obligatoire : pauline.villebrun@interbev-bfc.fr

Communication

Pourquoi devenir agriculteur ?

C'est pour apporter une réponse à cette question que les jeunes agriculteurs de Bourgogne Franche-Comté mettent en ligne une série de vidéos qui sont autant de témoignages sur de beaux parcours d'installation.

Entendre un agriculteur expliquer comment il en est venu à choisir cette profession, c'est un moyen de susciter des vocations et de créer de l'intérêt pour des métiers souvent mal connus. Avec #demainjeseraipaysanenbfc, venez découvrir l'âme des jeunes agriculteurs qui se sont installés et sont devenus chef d'exploitation.

Pour vous, ils se dévoilent pendant deux semaines. Tous les trois jours, découvrez une production différente et un parcours différent pour comprendre pourquoi ils sont devenus agriculteurs… Découvrez les témoignages sur les réseaux sociaux (Facebook : Jeunes Agriculteurs Bourgogne Franche-Comté) et sur https://jeunes-agriculteurs-bfc.fr/devenir-agriculteur/temoignages-deja/

Plus de 800 porteurs de projet s'installent chaque année en Bourgogne Franche-Comté, et 30 % de ces installations se déroulent en dehors du cadre familial. Un installé sur trois est une femme et près d'un quart des nouveaux installés a plus de 40 ans. La Bourgogne Franche-Comté est un territoire permettant des projets variés et innovants adaptés à chacun ! Dans les 10 prochaines années, en France, environ 45 % des exploitants auront l'âge légal pour prendre leur retraite, ce qui représente un réel potentiel de reprise de fermes. Raison de plus pour partir à la découverte des motivations de celles et ceux qui ont déjà franchi le pas.

JA BFC

Brèves

Bio Bio'Tifull Day élevage laitier dans le Jura le 27 octobre

L'agriculture, et d'autant plus l'agriculture bio, est une activité professionnelle multiple, nécessitant de gérer la production, le volet économique mais aussi la commercialisation, tout en ayant à l'esprit les attentes environnementales et sociétales actuelles (bien-être animal, changement climatique…).
Les Chambres d'agriculture accompagnent techniquement les agriculteurs sur le terrain et relaient les innovations techniques. C'est tout l'objet de ce Bio'tifull Day élevage laitier 2021, organisé le 27 octobre à Thervay, dans le nord du Jura, au sein de l'exploitation laitière de Pascal Bouchet, et dont l'entrée est gratuite. Une centaine d'agriculteurs venus de toute la Bourgogne-Franche-Comté est attendue pour assister aux ateliers techniques proposés par les Chambres. La Cuma de Bourgogne Franche-Comté proposera des démonstrations de matériel de prairies. Un machiniste spécialisé dans les bâtiments d'élevage interviendra sur le bien-être en élevage. Des stands Installation-transmission et conversion AB seront également sur place pour aiguiller et orienter les projets d'exploitation en AB. D'autres Bio'tifull Day suivront cette journée, rendez-vous en novembre pour la production allaitante et au printemps 2022 pour les Grandes Cultures !
Renseignements : Elodie Fayel, chargée de mission Agriculture biologique à la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté
03 80 48 43 46 - 06 78 22 07 60 - elodie.fayel@bfc.chambagri.fr

Des joysticks pour piloter les tracteurs du bout des doigts

Proposé de série ou en option, le joystick multifonction est devenu un équipement de confort incontournable sur les tracteurs. Si l'ergonomie reste le critère numéro un, la simplicité d'utilisation est concurrencée par la personnalisation des commandes.

Les leviers multifonctions implantés en bout d'accoudoir sont longtemps restés l'apanage des tracteurs haut de gamme équipés d'une transmission à variation continue (CVT). Fendt avec sa gamme Vario et Case IH avec ses CVX, l'ont ainsi adopté depuis une vingtaine d'années. La plupart des autres tractoristes leur ont emboîté le pas avec la commercialisation de modèles équipés d'une variation continue. Seul John Deere aura longtemps fait de la résistance, pour finalement proposer son levier CommandPro en 2018. Ces joysticks se démocratisent désormais en étant disponibles sur des modèles moins huppés et moins puissants, généralement de série sur les modèles à transmission CVT, mais également en option sur ceux embarquant une semi-powershift. Ils profitent par ailleurs de la stratégie commerciale adoptée par plusieurs tractoristes, qui consiste à proposer différents niveaux de finition pour un même modèle, offrant le joystick dans la dotation de base ou comme équipement optionnel.



Crédit : Deutz-Fahr

Le joystick MaxCom des tracteurs Deutz-Fahr fait la part belle au code couleur cher à la marque allemande.



Crédit : Valtra

L'accoudoir SmartTouch des tracteurs Valtra profite d'un joystick privilégiant la simplicité d'utilisation.

Une position naturelle de la main

Au fil des générations de tracteurs, les constructeurs ont peaufiné l'ergonomie de ces leviers multifonctions. L'objectif étant



Crédit : M. Portier

Le joystick des Massey Ferguson 5S, 6S, 7S et 8S intègre un micro-joystick proportionnel pour piloter deux distributeurs.



Crédit : Claas

Le levier C-Motion de Claas est intégré dans le renfoncement de l'accoudoir, offrant une position à plat de la main, avec un pilotage à trois doigts.

Un deuxième joystick pour l'hydraulique et le chargeur

En plus du joystick multifonction principal, la plupart des accoudoirs accueillent un second levier en croix dédié à la commande de distributeurs hydrauliques, notamment très utile pour le pilotage d'un chargeur frontal. Dotés d'une ergonomie plus ou moins travaillée, ces monoleviers disposent pour certains d'une troisième fonction hydraulique indépendante et proportionnelle, appréciée avec des accessoires montés sur le chargeur frontal. Pour toujours garder la main gauche sur le volant à la manutention, ils sont de plus en plus souvent équipés d'une commande d'inverseur, voire de changement de vitesses. Certains disposent même de boutons configurables.
Le récent modèle 3L de la cabine FendtOne peut, par exemple, se voir attribuer jusqu'à 27 fonctions Isobus, utiles notamment pour piloter un pulvérisateur. Cas particulier, le Claas Arion 400 utilise son joystick hydraulique comme seul levier multifonction regroupant les commandes du relevage, de la transmission et des mémoires (régime moteur et rapport de manœuvre).



Crédit : Kubota

Sur ses tracteurs M7, Kubota privilégie la simplicité avec des fonctions bien identifiées et l'absence de boutons configurables, hormis la sélection des deux distributeurs.



VOS CONCESSIONNAIRES

BSA	89 Cussy les Forges	**03 86 33 11 24**
Ets MORISOT	21 Terrefondrée	**03 80 81 01 56**
Sarl WALTER	21 Rouvres-en-Plaine	**03 80 79 17 37**



Crédit : Case IH

Le levier des derniers Case IH Optum et Magnum accueille quatre boutons configurables et se démarque toujours par l'ajustement de la vitesse en poussant le levier, à l'image d'un automoteur.

de concilier le confort du chauffeur avec une position de la main la plus naturelle et reposante, tout en maximisant le nombre de fonctions pilotables avec le pouce. Les premiers joysticks très verticaux pouvaient ainsi provoquer une fatigue au niveau du poignet. Les générations suivantes ont eu tendance à s'incliner pour reposer le bras du chauffeur, tout en conservant des boutons pilotés du pouce. Plusieurs marques (Case IH, Claas, Deutz-Fahr, Kubota, McCormick, Valtra) ont même opté pour une conception horizontale, plébiscitée par les ergonomes. *« Ces joysticks, comme le MaxCom équipant nos séries 6.4 à 9, permettent de garder la paume de la main à plat. Dans cette position, les mouvements du pouce sont toutefois plus limités, raison pour laquelle il est préférable de conserver un joystick plus vertical, si l'on souhaite multiplier les boutons pilotés du pouce. Une solution que nous avons par exemple privilégiée pour le développement du joystick de nos tracteurs spécialisés qui permet de commander cinq distributeurs »*, argumente Nicolas Bedrune, chef produit tracteurs chez Same Deutz-Fahr.



Crédit : John Deere

Le levier CommandPro de John Deere offre un pilotage à deux doigts avec des boutons répartis sur deux faces.

Un pilotage à un, deux ou trois doigts

Claas a résolu la limite de déplacement du pouce avec son joystick C-Motion, en offrant la possibilité d'actionner certaines fonctions à l'aide de l'index et du majeur. Le récent CommandPro de John Deere utilise également un pilotage à deux ou trois doigts pour multiplier les boutons. Ce dernier offre une position intermédiaire avec un angle de 30-40 degrés de la main. Plus vertical, le récent Multipad des Massey Ferguson 8S, 7S, 6S et 5S est incliné à 22 degrés sur la gauche. *« En tenant compte de la position du bras sur l'accoudoir, nous avons retenu l'angle qui offre le meilleur compromis pour éviter les troubles musculo-squelettiques. Pour maximiser la surface couverte par le pouce, les commandes sont réparties en deux zones, avec notamment un microjoystick proportionnel pour piloter deux distributeurs »*, argumente Quentin Catherine, chef produit tracteurs Massey Ferguson.

Combiner boutons et mouvements du levier

Selon la conception adoptée, ces leviers accueillent ainsi plus ou moins de boutons et donc de



Crédit : M. Portier

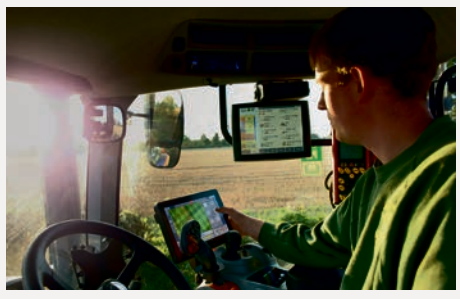
La cabine FendtOne inaugure un joystick très complet intégrant des boutons sur deux zones. Ceux de la face supérieure sont configurables.



Crédit : New Holland

Les joysticks multifonctions des T7 HD et T8 Genesis de New Holland offre une meilleure identification des boutons par le toucher.

LA SOLUTION 100% DIGITALE



POUR FINANCER VOTRE TRACTEUR SUR-LE-CHAMP.

Avec votre concessionnaire, financez votre matériel grâce à Agilor, la solution 100% digitale.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

agilor | CA CHAMPAGNE BOURGOGNE

Le financement Agilor est réservé aux agriculteurs et soumis à conditions. Il est disponible uniquement par l'intermédiaire des vendeurs de matériel agricole agréés Agilor par votre Caisse régionale de Crédit Agricole. L'obtention d'un financement Agilor dépend de l'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole participante, prêteur.
Le processus de signature électronique de la demande de financement Agilor est disponible dans les Caisses régionales participantes et soumis à conditions, notamment un abonnement au service de banque à distance Crédit Agricole En Ligne (service facturé selon barème tarifaire en vigueur, hors coût du fournisseur d'accès à internet) : renseignez-vous auprès de votre conseiller sur sa disponibilité ainsi que sur les conditions d'éligibilité à ce service.
10/2021 – 4043 – Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188. Crédit photo : Getty Images. BETC



Fendt 700 Vario : Parfait pour tous les travaux.
Le nouveau Fendt 700 Vario, disponible dans une plage de puissance de 150 à 246 ch est votre partenaire idéal. Que ce soit pour des travaux de fenaison, des champs ou encore de traction, il se montre robuste et polyvalent. Doté du nouvel intérieur de cabine ainsi que de la nouvelle philosophie d'utilisation FendtONE, il établit de nouvelles références en termes de fonctionnalité, de personnalisation et d'ergonomie. En résumé, le nouveau Fendt 700 Vario vous offrira de nombreux atouts : puissance, agilité, précision, fiabilité, multiples fonctionnalités et confort; sans oublier de vous garantir une rentabilité hors pair.

BOUCHERON SAS
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
21 Ménétreux **03 80 97 01 50**
et son agent : BSA 89 Cussy les Forges **03 86 33 11 24**

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **03 86 96 20 08**
89 Charny **03 86 63 09 13**
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
AGRITECH 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**

AGCO Your Agriculture Company
Fendt is a global brand of AGCO. fendt.com
Plus d'information sur fendt.com



Crédit : Claas

Les tracteurs Claas Arion 400 sont dotés d'un joystick hydraulique accueillant également les commandes du relevage, de la transmission et des mémoires (régime moteur et rapport de manœuvre).

fonctions du tracteur. Les plus couramment rencontrées sont le ou les relevages, deux distributeurs hydrauliques, l'automatisme de bout de champ, l'autoguidage et la transmission. À noter que suivant les marques, le nombre de boutons ou molettes dédiés à la transmission dépend des fonctions pilotées par les mouvements du levier. Si pour la plupart, les mouvements d'avant en arrière ajustent la vitesse, certains proposent un basculement à droite et à gauche pour l'inversion du sens de marche et l'activation d'une vitesse mémorisée. D'autres s'illustrent par un système de cran, donnant accès à une fonction supplémentaire, comme une accélération accrue vers une vitesse cible ou chez John Deere, l'utilisation d'une gamme de vitesses d'approche (0 à 2 km/h) en basculant le levier sur la gauche.

MICHEL PORTIER

Des commandes plus ou moins personnalisées

On observe deux stratégies dans l'approche des fonctionnalités pilotées depuis le joystick. La première privilégie la simplicité d'utilisation avec un nombre de boutons limités, bien identifiés et attribués à une seule fonction. À noter sur ce point que le code couleur facilitant l'identification des fonctions est propre à chaque constructeur. Une normalisation faciliterait la tâche des utilisateurs qui passent d'une marque à une autre.
« Pour notre nouveau levier CommandGrip apparu sur les T8 Genesis, nous avons simplement amélioré l'existant en travaillant sur des effets de marche pour une meilleure identification des boutons au toucher. Nous avons ajouté un seul bouton configurable, afin de ne pas complexifier le levier. Nous préférons réserver les boutons personnalisables à l'accoudoir qui en compte dix. D'autant plus qu'avec l'Isobus, il est déjà possible d'attribuer des fonctions de l'outil aux boutons du relevage et des distributeurs », détaille Nicolas Morel, chef produit tracteur New Holland. Autre exemple, Valtra a volontairement limité le nombre de boutons sur le joystick de son accoudoir SmartTouch, dont seulement deux sont configurables. *« La majorité de nos clients souhaitent conserver une simplicité des commandes. Et si l'on a vraiment beaucoup d'actions répétées depuis le joystick, il est sûrement préférable d'utiliser les automatismes de bout de champ »*, assure Johan Hérisson, chef produit Valtra.

Une configuration par outils et par chauffeurs

À l'opposé, d'autres tractoristes jouent à fond la carte de la personnalisation des commandes. Le nouveau joystick de la cabine FendtOne en est l'exemple le plus récent. En plus des cinq ou six boutons et de la molette dédiés à la transmission et au moteur sur sa face gauche, il comporte sur le dessus quatre touches configurables. Deux molettes à commande proportionnelle peuvent servir aussi bien aux distributeurs qu'aux relevages. Quant aux traditionnels boutons Go et End utilisés pour les relevages, ils peuvent également être attribués à d'autres fonctions comme les fonctions pilotées par les mouvements du levier. Si pour la plupart, les mouvements d'avant en arrière ajustent la vitesse, certains proposent un basculement à droite et à gauche pour l'inversion du sens de marche et l'activation d'une vitesse mémorisée. D'autres s'illustrent par un système de cran, donnant accès à une fonction supplémentaire, comme une accélération accrue vers une vitesse cible ou chez John Deere, l'utilisation d'une gamme de vitesses d'approche (0 à 2 km/h) en basculant le levier sur la gauche.



Crédit : John Deere

Le levier CommandPro de John Deere intègre onze boutons personnalisables, configurés depuis le terminal.



Crédit : M. Portier

Le levier des tracteurs McCormick X7.6 arbore désormais cinq boutons configurables depuis le terminal.



Crédit : Case IH

Le joystick hydraulique des Case IH Optum et Magnum intègre les commandes d'inverseur et de vitesses (ou plages de vitesses en CVT)



Crédit : M. Portier

Le joystick 3L de la cabine FendtOne peut se voir attribuer jusqu'à 27 fonctions Isobus.





Prévoir l'autoguidage et l'Isobus à l'achat d'un tracteur de polyculture-élevage

L'autoguidage intégré et l'Isobus ne sont pas encore très répandus sur les tracteurs de moins de 150 chevaux dédiés à la polyculture-élevage. Mais de plus en plus d'acheteurs optent pour une prédisposition qui leur laisse la possibilité de s'équiper a posteriori.

L'autoguidage intégré (hydraulique) et le pilotage des outils par Isobus constituent des équipements qui sont souvent associés aux tracteurs des régions de grandes cultures. Ces deux technologies ne sont pourtant pas réservées aux modèles haut de gamme de forte puissance. Bon nombre de tractoristes les déclinent sur leurs modèles quatre cylindres largement employés dans les régions de polyculture élevage. La disponibilité est toutefois variable selon les gammes de tracteurs et dépendante de la stratégie des marques. D'une manière générale, il est possible de différencier les modèles plutôt haut de gamme, souvent les gros quatre cylindres, des tracteurs à l'équipement plus minimaliste. Pour les premiers, dès lors qu'ils sont équipés (de série ou en option) d'un terminal tactile, ce dernier propose généralement la compatibilité Isobus. Ces tracteurs accèdent également - pour la plupart en option, voire de série pour les finitions hautes - à la prédisposition autoguidage. Cet équipement se traduit par l'adoption d'un orbitrol de direction à pilotage électrohydraulique. Affichée aux alentours de 3 000 euros, cette option doit être anticipée dès l'achat du tracteur.

Un argument pour la revente

Pour utiliser l'autoguidage, il faudra par ailleurs s'équiper d'un récepteur GPS et activer la fonction sur le terminal. Même si l'on ne va pas jusqu'au bout de la démarche, il s'avère que le pré-équipement autoguidage est un argument qui peut peser au moment de la revente du tracteur. Dans certains cas, l'orbitrol spécifique donne aussi accès à la direction à démultiplication variable, permettant de réduire le nombre de tours de volant pour braquer les roues de butée à butée, une option appréciable pour les manœuvres répétitives, notamment à la manutention.
Concernant les modèles ne disposant pas de terminaux ou les gammes de tracteurs plus *« économiques »*, la disponibilité de l'autoguidage intégré est beaucoup plus limitée. Dans de nombreux cas, le tractoriste fait l'impasse, préférant limiter son offre à des solutions d'autoguidage adaptable de type volant électrique.

Anticiper l'arrivée d'outils Isobus

Certaines marques, à l'instar de John Deere sur sa série 6 M, donnent la possibilité d'accéder en option, à la prédisposition autoguidage hydraulique. Le constructeur américain démocratise cette fonction en la rendant disponible sans disposer de l'habituel terminal, mais en proposant une version simplifiée, accessible depuis le tableau de bord du tracteur implanté sur le montant droit de la cabine. Dans ce cas, il suffit d'ajouter 3 000 euros d'antenne, en plus du pré-équipement de 3 500 euros, pour profiter d'un autoguidage hydraulique.
Pour avoir accès au pilotage Isobus, les tracteurs qui ne sont pas équipés d'un terminal compatible peuvent recevoir, selon les marques, un pré-équipement Isobus comprenant la prise 9 plots pour brancher l'outil, le faisceau et la prise Iso en cabine permettant de connecter une console Isobus. En optant pour ce câblage intégré dès la commande du tracteur (option aux alentours de 600 euros), l'utilisateur se prémunit d'un montage a posteriori, qui pourra s'avérer nécessaire lorsqu'un outil de l'exploitation imposera le pilotage Isobus, comme certaines presses à balles rondes.

MICHEL PORTIER


Crédit : John Deere

L'autoguidage des tracteurs John Deere 6M se décline en version simplifiée, avec un affichage intégré dans le tableau de bord.



Crédit : M. Portier

Chez certaines marques de tracteurs équipés d'un terminal Isobus, la technologie TIM permet un pilotage de plusieurs fonctions du tracteur par l'outil.


Crédit : Massey Ferguson

Certains outils imposent une connexion Isobus à l'arrière du tracteur.



Crédit : M. Portier

La technologie Isobus peut équiper des tracteurs très simples techniquement, comme ce Kubota M5111 doté en option d'un terminal et d'un faisceau Isobus.



Crédit : M. Portier

L'autoguidage intégré impose généralement que le tracteur soit équipé d'un terminal ou d'investir en plus, dans une console de guidage.



• *les*nouveautés • *les*nouveautés • *les*nouveautés • *les*nouveautés •

Case IH Une cabine plus spacieuse sur les tracteurs Optum AFS Connect


Case IH

Les deux tracteurs Optum 270 et 300 de Case IH se déclinent désormais en génération AFS Connect. Ils adoptent une nouvelle cabine plus spacieuse (+7,5 % de volume) et mieux insonorisée (66 dB) et gagnent en visibilité en affichant une surface vitrée accrue de 11 %, grâce notamment aux portes plus larges et au pare-brise plus grand, intégrant un essuie-glace à grand-angle de balayage. Ces tracteurs comptent davantage de compartiments de rangement, dont une grande glacière en option, et reçoivent un système de climatisation annoncé 35 % plus performant que le précédent. En cabine, le tableau de bord consiste désormais en un écran sur le montant droit. Le nouvel accoudoir Multicontroller bénéficie de commandes personnalisables. Pourvus du grand terminal de contrôle AFS Pro 1200, les Optum de dernière génération intègrent la technologie AFS Connect facilitant la gestion des travaux sur les exploitations. Cette solution permet notamment de surveiller une flotte de machines, de suivre l'entretien et de prévenir des vols. Se démarrant à l'aide d'une clé sans contact, ces Optum bénéficient de deux caméras (avant et arrière), complétées en option d'autres caméras sans fil. À l'arrière, le tracteur a vu ses coupleurs hydrauliques redessinés, la position du troisième point et les commandes sur les ailes repensées.
Modèle : Optum AFS Connect 270 et 300 Moteur : 6 cylindres 6 728 cm3
Puissance : 270 et 300 ch

OFFRE PROMOTIONNELLE
TRACTEURS CONNECTÉS 7 échéances à 0,45%*
Commandez avant le 31 octobre 2021
et bénéficiez de notre offre exceptionnelle
1ère à 3 mois de la livraison
sur tous les tracteurs John Deere
neufs connectés.

* Offre valable du 1er août au 31 octobre 2021 pour tout achat d'un tracteur John Deere neuf connecté chez les concessionnaires de la marque. Exemple : pour un crédit de 10 000 €, démarrage du prêt à la livraison, vous remboursez 7 échéances annuelles, la 1ère échéance de 1 421 € à 3 mois de la livraison et les suivantes de 1 455 € de 12 mois en 12 mois. TEG annuel fixe de 0,791 % (frais de dossier maximum de 110 € inclus et hors assurances facultatives). Durée totale du crédit 75 mois - Remboursement total du crédit : 10 261 € (frais de dossier maximum de 110 € inclus et hors assurances facultatives). Cet exemple ne constitue pas une offre de prêt, mais une simple information n'ayant aucun caractère contractuel, réservée à une clientèle professionnelle. Toute demande de crédit est soumise à l'acceptation de John Deere Financial SAS RCS Orléans B421 649 161
SARL GIACOMEL
ZA Granges Hautes - Auxonne
03 80 27 08 00 - giacomelagri.com
JOHN DEERE

Claas Les tracteurs Arion 400 jusqu'à 155 cv


Claas

Répondant à la norme antipollution Stage V, la troisième génération de tracteurs Arion 400 se compose désormais de sept modèles culminant à 155 ch, soit un rapport poids-puissance de 34 kg/ch. S'ajoutant au moteur FPT 4 cylindres de 4,5 l, les différents composants du système de dépollution (SCRF et DOC) sont logés en position basse sous la cabine, afin de ne pas entraver la visibilité. Outre le nouveau modèle Arion 470, qui complète la gamme par le haut, les Arion 400 gagnent en couple, accru de 8 % dès l'Arion 430. Ces tracteurs profitent d'un gain de PTAC (9 t), de charge utile (3,8 t) et de capacité de relevage (6,25 t). Quatre variantes de circuit hydraulique sont proposées : 60 et 100 l/min en centre ouvert et 110 et 150 l/min en load sensing. Côté transmission, les deux plus petits modèles sont disponibles avec la transmission Quadrishift (quatre gammes, quatre rapports sous charge), tandis que les autres peuvent également recevoir la transmission Hexashift à six rapports (24x24).
Modèle : Arion 410, 420/430, 440, 450, 460 et 470
Puissance nominale/maximale avec boost : 90/-, 100/-, 115/-, 115/125, 125/135, 135/145 et 145/155 ch
Empattement : 2,49/2,53 m. Poids à vide : 4,8/5,3 t

Deutz-Fahr Une nouvelle transmission pour la série 7


Deutz-Fahr

La gamme de tracteurs Deutz-Fahr série 7 TTV conserve le moteur Deutz 6,1 l répondant au Stage V, qui délivre désormais jusqu'à 247 ch sur les deux nouveaux modèles T7250 TTV et T7250 TTV HD. Le T7230 TTV disparaît quant à lui du catalogue. Les deux nouveaux tracteurs se distinguent par la transmission et le train roulant. Le T7250 TTV HD hérite de la transmission Compound T7780 du 8280 TTV, tandis que le T7250 TTV accueille une version au dimensionnement inférieur, baptisée Compound T7560, également développée par le groupe Same Deutz-Fahr. Ces deux transmissions permettent d'atteindre 60 km/h autour de 1 800 tr/min et 40 km/h autour de 1 200 tr/min. La charge utile progresse pour atteindre 6,5 t, le PTAC passant à 15,5 et 16 t, sur les versions standard et HD. Le pont avant évolue et gagne en maniabilité avec un rayon de braquage réduit de près de 2 m. Les performances hydrauliques sont à la hausse. Jusque-là proposée sur la série 9, la pompe de 210 l/min arrive au catalogue des options sur la série 8 et sur la nouvelle série 7, en alternative aux pompes de 120 ou 160 l/min. Le volume d'huile exportable double pour atteindre 90 l, alimentant les cinq distributeurs arrière et les deux avant. Sur le 7250 TTV HD, le relevage arrière gagne en capacité pour atteindre 11 t. Outre un capot légèrement plus fuselé et un intérieur de cabine peaufiné, la série 7 peut adopter la fonction Trailer Brake Management associée au freinage pneumatique, qui optimise les performances de freinage des remorques, en réduisant la distance d'arrêt et en améliorant la stabilité. Ajoutons qu'il est désormais possible de monter d'usine le chargeur frontal Profiline FZ80.1.

Deutz-Fahr La série 5 remplace la 5G


Deutz-Fahr

Composée de cinq modèles, la nouvelle série 5 de Deutz-Fahr remplace la série 5G et ses sept modèles. Désormais, un seul modèle abrite une motorisation Farmotion trois cylindres, affichant une puissance maximale de 102 ch, contre 75 et 88 ch pour les trois modèles de l'ancienne série 5G. Les trois plus petits modèles de la nouvelle génération accèdent à une monte de 34 pouces à l'arrière, contre 38 pouces pour les deux plus gros. Pour passer la norme antipollution Stage V, ces tracteurs disposent d'un moteur combinant EGR, DOC, SCR et FAP passif. Comme la précédente génération, ils offrent un choix de trois transmissions : 20x20, 40x40 avec doubleur et 30x30 avec tripleur (60x60 avec rampantes). À noter que cette dernière accède à l'APS qui sélectionne le rapport sous charge le plus pertinent lors des changements de vitesse. Côté prise de force, la série 5 accède désormais en standard aux quatre régimes 540, 540 Eco, 1000 et 1000 Eco. Deutz-Fahr propose le choix entre deux circuits hydrauliques de 55 ou 90 l/min pour alimenter 3 ou 4 distributeurs. Recevant des prises USB et une radio Bluetooth, la cabine à quatre montants accueille un nouveau toit vitré pouvant intégrer jusqu'à 12 phares de travail, auxquels s'ajoutent des projecteurs supplémentaires sur le capot et les montants. Enfin, la série 5 est dorénavant éligible à la télémétrie.
Modèle : 5095 ; 5100 ; 5105 ; 5115 et 5125
Nombre de cylindres : 4 ; 3 ; 4 ; 4 et 4 Puissance maximale : 95 ; 102 ; 106 ; 116 et 126 ch
Capacité de relevage : 4 525 ; 4 525 ; 4 525 ; 4 855 et 5 410 kg

• *les*nouveautés • *les*nouveautés • *les*nouveautés • *les*nouveautés •

Fendt Les 200 Vario gagnent en technologies


Fendt

Sous son capot au design hérité de ses grands frères de forte puissance, le Fendt 200 Vario embarque le moteur Agco Power trois cylindres 3,3 l qui abandonne l'EGR, mais conserve le DOC et voit s'ajouter un FAP, ainsi qu'un catalyseur SCR (AdBlue), pour satisfaire à la norme antipollution Stage V. Les puissances restent sensiblement les mêmes, à l'exception du 211, qui bénéficie d'un boost capable de délivrer jusqu'à 10 ch supplémentaires (et aussi 45 Nm de couple additionnel), dès que les besoins s'en font ressentir, aussi bien à l'arrêt qu'en dynamique, sur route comme au champ.
Le nouveau ventilateur Visctronic voit son régime de rotation piloté en fonction des besoins. La cabine à quatre montants gagne 5 cm en hauteur et arbore un pare-brise au sommet arrondi, ainsi qu'un nouveau toit vitré améliorant la visibilité avec un chargeur frontal. À l'intérieur, le 200 Vario adopte l'univers de commandes FendtOne. Le chauffeur peut enregistrer deux vitesses Tempomat, mais aussi piloter deux distributeurs ou encore deux autres touches personnalisables depuis le levier multifonction. Quelle que soit la finition Power, Profi ou Profi +, le chauffeur dispose d'un écran 10 pouces non tactile en lieu et place du traditionnel tableau de bord, ainsi que d'un accoudoir multifonction intégrant un joystick personnalisable. Exit les distributeurs à commande mécanique, ils sont désormais tous pilotés par des touches ou des fingertips et réglables en temps et en débit. Côté confort, le conducteur dispose d'un chauffage au sol, d'un compartiment réfrigéré et d'un nouveau siège pneumatique.
Par rapport au 200 Vario Power, la finition Profi permet d'accéder, en option, au terminal tactile couleur 12 pouces en bout d'accoudoir, au circuit load sensing et au joystick 3L. Apprécié au chargeur, ce dernier pilote une troisième et une quatrième fonctions via un mini-joystick sur le sommet du levier en croix. Il intègre également une commande d'inverseur. Tous ces équipements optionnels sont proposés en standard sur la version Profi +, disposant de la prédisposition à l'autoguidage, mais aussi de la documentation Fendt Task Doc. En option, les 200 Vario disposent du report de charge sur le relevage avant.
Modèle : 207, 208, 209, 210, 211 S Vario. Puissance nominale : 72, 82, 91, 99, 105 ch

Kubota Motorisation Stage V sur les M4003



Kubota

Les tracteurs M4063 et M4073, remplaçants des M4062 et M4072, adoptent une motorisation conforme à la norme antipollution Stage V. Leur 4 cylindres Kubota de 3,3 l utilise une vanne EGR, un DOC et un FAP intégrés sous le capot moteur. Les deux modèles se déclinent en versions arceau et cabine. Ils sont disponibles avec une transmission mécanique 18/18 (6 vitesses et 3 gammes) et le plus puissant accède également à un doubleur électrohydraulique portant le nombre de vitesses à 36/36. Ces tracteurs comptent deux régimes de prise de force : 540 et 540 Eco ou 540 et 1 000 en option. Les versions à cabine bénéficient en standard de phares de travail à leds.
Modèle : M4063 et M4073.
Puissance : 66 et 74 ch
Circuit hydraulique : 63 l/min
Capacité de relevage arrière : 2 500 kg
Vitesse maxi : 40 km/h à 1 945 tr/min





• *les*nouveautés • *les*nouveautés • *les*nouveautés • *les*nouveautés •

Deutz-Fahr Une gamme compacte à variation continue


Deutz-Fahr

Les tracteurs 5 D TTV, adaptés aux cultures spécialisées et à la polyculture élevage, se déclinent en cinq modèles se positionnant entre les Deutz-Fahr 5 D VSF et les séries 6 TTV. Ces engins compacts se distinguent par l'adoption d'une transmission à variation continue SDF T5000 à deux gammes automatiques et deux vitesses cibles programmables via un joystick. Ils sont propulsés à 40 km/h au régime moteur de 1 730 tr/min et disposent de freins hydrauliques immergés sur les quatre roues. Les deux premiers modèles logent un moteur Farmotion à trois cylindres 2,9 l délivrant 88 et 97 ch, tandis que les trois autres profitent d'un quatre cylindres 3,8 l développant 88, 102 et 113 ch. Ces tracteurs sont équipés d'un circuit hydraulique load sensing de 100 l/min et d'une pompe indépendante de 40 l/min pour la direction. Ils bénéficient en option de deux distributeurs supplémentaires en position centrale, ainsi qu'un à l'avant. Leur cabine à plancher plat repose sur quatre silentblocs chargés de fluide pour un meilleur amortissement. Les séries 5 D TTV reçoivent en option un pont avant suspendu à roues indépendantes à double triangulation, une filtration de cabine de catégorie 4 et le système SDD (Steering Double Displacement) réduisant de moitié le nombre de tours de volant. Ils se complètent également en option du terminal tactile iMonitor3 facilitant la gestion des fonctions Isobus, du système de guidage, de l'accès aux paramètres à distance via un ordinateur par exemple, ou encore de la télémétrie SDF Fleet Management.

Modèles : 5090 et 5100/5090.4, 5100.4, 5110.4 D TTV. Puissance maxi : 88 et 97 ch/88, 102 et 113 ch
Empattements : 2,15/2,27 m. Moteurs : Farmotion 3/4 cyl. Cylindrée : 2,9/3,8 l. Relevage Ar./Av. : 4 300/2 800 kg
Régime PDF Ar./Av. : 540, 540E et 1 000 tr/min/1 000 tr/min. Largeur hors tout : 1,75 à 2,20 m

Kubota Les M5002 plus puissants en version cabine


Kubota

Remplaçants des M5091 et M5111, les tracteurs M5092 et M5112 logent un 4 cylindres Kubota de 3,8 l satisfaisant aux exigences de la norme antipollution Stage V, grâce à la combinaison, sous leur capot, d'un EGR, d'un DOC, d'un FAP et d'un SCR (AdBlue). Sur ces modèles, la périodicité d'entretien du FAP a été revue à la hausse par rapport à celle des M5001, passant de 3 000 à 6 000 h. Outre une puissance inférieure à celle des modèles en version cabine, les M5002 équipés d'un arceau se contentent de la transmission 18/18 à trois gammes et six vitesses. Ceux à cabine profitent en plus d'un doubleur et d'un inverseur hydrauliques, portant le nombre de rapports à 36 avant et 36 arrière. Ils bénéficient également de base de phares de travail à leds.

Modèle : M5092 Arceau ; M5092 Cabine ; M5112 Arceau et M5112 Cabine
Puissance : 94 ; 96 ; 107 et 115 ch. Circuit hydraulique : 60 l/min (arceau) ou 64 l/min (cabine)
Capacité de relevage arrière : 4 100 kg. Prise de force : 540/540Eco ou 540/1000 (en option)
Vitesse maxi : 40 km/h à 1 945 tr/min. Poids : 3 200 kg (arceau) ou 3500 kg (cabine)

Fendt L'univers FendtOne sur les tracteurs 500, 900 et 1000 Vario


Fendt

Après les gammes de tracteurs 200, 300 et 700 Vario, c'est au tour des séries 500, 900 et 1000 Vario d'intégrer l'univers FendtOne en cabine, avec ses commandes lumineuses personnalisables, son joystick 3L gérant jusqu'à 27 fonctions, le terminal 12 pouces en bout d'accoudoir et un second terminal 12 pouces de toit proposé en option. Ces tracteurs accèdent également à la fonctionnalité Isobus TIM, qui permet à un outil compatible de piloter certaines fonctions du tracteur. Pour l'autoguidage, le constructeur bavarois enrichit les solutions pour les demi-tours automatiques Fendt TI Turn Assistant. Outre les demi-tours en U dans la passe suivante ou une autre passe (travail en planches), il propose deux autres modes dits en Y ou en K, incluant deux changements de sens : ces modes conviennent notamment aux outils de faible largeur. En amont des travaux, Fendt propose le générateur de lignes de guidage, qui optimise le nombre de passages et limite le nombre de demi-tours en parcelle. Les tracteurs intervenant dans des cultures pluriannuelles peuvent disposer de l'enregistrement pérenne des lignes de guidage, y compris lorsque les passages ne sont ni parfaitement rectilignes ni parallèles. En outre, les Fendt 900 et 1000 Vario accèdent à un système inédit de nettoyage actif du filtre à air. Fonctionnant en mode automatique ou manuel, celui-ci combine l'aspiration continue de la poussière avec le nettoyage actif du filtre dans un cycle de nettoyage de 30 secondes, comprenant deux séquences de 10 secondes de soufflage à l'air comprimé, grâce à un réservoir d'air à 12 bars dédié. Optionnel, ce système s'appuie sur une cartouche spécialement conçue à cet effet et multiplie par dix les intervalles de soufflage en atelier. Les 900 et 1000 Vario bénéficient désormais de série d'un chauffage de pare-brise et de verre de sécurité feuilleté améliorant l'insonorisation, le verre simple restant proposé en option. Les 900 Vario accèdent à des pneus de 2,35 m de diamètre pour les cultures en ligne, avec la taille 480/95 R54 développée par Trelleborg, dont la pression peut être gérée par le système de télégonflage VarioGrip. Ce dernier peut piloter huit pneus, donc la pression d'un jumelage complet à l'avant et à l'arrière. Enfin, les 500 Vario peuvent dorénavant accéder à la cabine panoramique conjuguée à deux portes gauche et droite.

Cormat
Nouveauté !
OPTUM AFS CONNECT
NOUVELLE GENERATION





- Puissance de 250, 270, 300 CH
- Transmission à variation continue CVXDrive
- Démarrage sans clés grâce au bouton Start and Stop
- Clé électronique
- Eclairage LED à 360°
- Nouveaux haut-parleurs
- Nouvelles caméras

- Ecran tactile AFS Pro 1200 (12 pouces) très intuitif
- Nouvel accoudoir : Multicontroller personnalisables avec boutons rétroéclairés facilement repérables

CASE IH AGRICULTURE

- Cabine modernisée et ergonomie améliorée
- Interface digitale et connectée avec 2 écrans
- Lumières de cabines pivotantes
- Siège avec pivotement à 40° (en cuir, chauffant et ventilé en option)
- Espaces de rangement revus

Rejoignez-nous sur Facebook !
@CormatSAS

Chaumont - Dijon - Langres
03 25 02 65 31 adv@cormat.fr

Terres de Bourgogne
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux
Facebook Twitter agribourgogne.fr

• *les*nouveautés • *les*nouveautés • *les*nouveautés • *les*nouveautés •

Landini Un tracteur de 75 cv riche en équipements


Landini

Le Landini 5-085, motorisé par un quatre cylindres FPT de 3,4 l, développe 75 ch et délivre un couple de 375 Nm à 1 400 tr/min. Doté d'un réservoir à carburant de 103 l, il répond à la norme antipollution Stage V, grâce la combinaison EGR, DOC et FAP. Ce tracteur bénéficie de freins à disques immergés sur les quatre roues. Il est équipé d'un relevage arrière à commande mécanique levant jusqu'à 3 900 kg et se complète en option d'un relevage avant d'une capacité de 1 700 kg. Le circuit hydraulique fournit 56 l/min et dessert jusqu'à cinq distributeurs, dont trois arrière et deux centraux. La cabine à quatre montants dispose d'un toit surbaissé pour faciliter l'accès dans les bâtiments et vitré pour les travaux avec un chargeur frontal. Ce tracteur est compatible avec le système de télématique Landini Fleet Management permettant de surveiller à distance la consommation de carburant, les heures de travail et de suivre les opérations d'entretien. Il se décline en série spéciale Blue Icon accompagnée d'un package d'options et identifiable à sa couleur bleu métallisé.

Massey Ferguson Les MF 6S et 7S succèdent aux MF 6700 S et 7700 S


Massey Ferguson

Reconnaissables à leur nouveau style de capot et à leur cabine entièrement peinte en gris clair, conformes aux codes stylistiques de Massey Ferguson inaugurés par les MF 8S, les tracteurs MF 6S et 7S remplacent les MF 6700 s et 7700 S, dont ils reprennent la majeure partie des composants mécaniques. Outre le style, ils s'en distinguent principalement par de nouvelles commandes en cabine. Les 5 modèles MF 6S sont motorisés par le 4 cylindres 4,9 l Agco Power délivrant un boost de 15 à 20 ch, tandis que les 4 modèles MF 7S profitent d'un 6 cylindres 6,6 l fournissant jusqu'à 30 ch de puissance additionnelle. Les deux moteurs sont conformes à la norme Stage V en combinant DOC, SCR et catalyseur de suie, des composants de dépollution regroupés au pied de la cabine pour ne pas entraver la visibilité. Ces deux gammes de tracteurs se différencient surtout par leur empattement de respectivement 2,67 et 2,88 m.
L'offre en transmissions reste identique : la semi-powershift Dyna-6 Super Eco offre 6 rapports sous charge et 4 gammes robotisées, avec un régime de 1 500 tr/min à 40 km/h, tandis que la variation continue Dyna-VT Super Eco (réservée aux finitions Efficient et Exclusive) affiche une vitesse de 40 km/h à 1 450 tr/min et dispose d'un nouveau mode automatique.
Les principales évolutions se concentrent à l'intérieur de la cabine, qui peut recevoir jusqu'à 16 projecteurs à leds. Massey Ferguson a fait progresser la qualité de finition, l'efficacité de la climatisation et l'insonorisation (70 dBA). Quatre niveaux de finitions sont proposés : Essentiel, Panoramique, Efficient, Exclusive. Pour ces deux dernières, le chauffeur profite de l'accoudoir multifonction des MF 8S, doté du levier Multipad et d'un second joystick pour piloter le chargeur ou le relevage avant. Celui-ci dispose par ailleurs des commandes d'inverseur et de changement de vitesse. Les dernières mises à jour du terminal tactile Datatronic 5 lui procurent un écran plus lumineux et de nouveaux raccourcis sur la page d'accueil. En option sur les deux versions haut de gamme, cet écran peut piloter la radio et le téléphone en Bluetooth. Compatible Isobus, il intègre en option le transfert des données sans fil, tandis que la télémétrie équipe de série tous les modèles.
Modèle : MF 6S.135 ; 6S.145, 6S.155, 6S.165, 6S.180. Puissance maxi/maxi avec boost : 135/150, 145/160, 155/175, 165/185, 180/200 ch.
Modèle : MF 7S.155, 7S.165, 7S.180, 7S.190
Puissance maxi/maxi avec boost : 155/175, 165/185, 180/210, 190/220 ch
Hydraulique : LS 110 l/min (150 ou 190 en option)
Relevage avant/arrière : 4 000/9 600 kg

New Holland L'écran au milieu du volant sur les T7 HD


L. Vimond

Les tracteurs T7 HD adoptent la nouvelle cabine Horizon Ultra, plus longue, offrant 7,5 % de volume en plus, davantage de place pour les pieds et plus d'espaces de rangement, dont un compartiment réfrigéré de 12 l et un espace de 30 l derrière le siège. Pouvant recevoir jusqu'à 24 projecteurs à leds, la cabine gagne en insonorisation, affichant une valeur de 66 dB. Les T7 HD héritent de l'accoudoir SideWinder Ultra des T8, intégrant de multiples commandes personnalisables.
Le siège Auto Comfort propose une suspension latérale et une ventilation pour évacuer l'humidité l'été et chauffer l'hiver. Le tableau de bord laisse place à un écran, baptisé CenterView placé au milieu du volant. Le constructeur a également amélioré le confort, ainsi que l'efficacité de la climatisation qui offre la sélection de zones, grâce à des bouches à l'avant et à l'arrière. Le téléphone portable se connecte désormais à l'écran. New Holland a mis l'accent sur la qualité de finition, affichée au niveau du monde de l'automobile. Concernant la connectivité, le système MyPLMConnect permet de recevoir des informations en temps réel de chaque machine au champ. Pour l'autoguidage, New Holland lance le nouveau récepteur PLM Cygnus. Il compense les variations du sol et permet des prises de ligne de guidage rapides. Le récepteur prend également en charge les sources de correction par satellite New Holland PLM1 et PLM2, en plus de la correction RTK fournie par le réseau PLM RTK+ de la marque.
Modèle : T7.275 ; T7.290 ; T7.315. Puissance maxi : 273, 288, 313 ch



CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

SARL MANIÈRE	21 Verrey sous Salmaise	03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER-PARAGEAU	89 Toucy	03 86 44 01 08
	58 Tracy-sur-Loire	03 86 24 27 06
NODIMAT Groupe Ouvrard	21 Chatillon-sur-Seine	03 80 91 52 21
	21 Longeault	03 80 48 91 60
	21 Vignoles	03 80 21 46 10
SUREAU AGRICULTURE	89 Avallon	03 86 34 18 35
	58 Tannay	03 86 22 11 54
EUROPAGRI Groupe Sureau	89 St Clément	03 86 83 02 01
	89 Brienon	03 86 43 07 90
	89 Tonnerre	03 86 55 05 07
	et son agent : Francis Lesourd à Augy :	03 86 40 29 09

• *les*nouveautés • *les*nouveautés • *les*nouveautés • *les*nouveautés •

Massey Ferguson Plus de puissance et la variation continue pour les tracteurs MF 8S

La gamme MF 8S, commercialisée l'an dernier par Massey Ferguson avec quatre modèles de 205 à 265 ch équipés d'une transmission semi-powershift Dyna-7 ou Dyna E-Power à double embrayage, est complétée par les tracteurs MF 8S.285 et 8S.305 et par l'arrivée de la transmission à variation continue Dyna-VT Super Eco, disponible sur l'ensemble des modèles. Motorisés comme les autres modèles par un bloc Agco Power 6 cylindres 7,4 l, ces deux tracteurs délivrent une puissance maxi de 305 ch, atteinte par le MF 8S.285 avec un boost de 20 ch. Le couple maxi atteint 1 280 Nm de 1 000 à 1 500 tr/min.
À noter que le MF 8S.305 se décline uniquement en version Dyna-VT. Cette transmission permet d'atteindre 40 km/h à un régime moteur de 1 450 tr/min. Elle dispose également d'un nouveau mode automatique optimisant le régime moteur en fonction de la charge et de la vitesse. Les modèles équipés de la transmission Dyna-VT disposent d'un réservoir de GNR de plus grande capacité et sont proposés uniquement en finition Exclusive, comprenant un accoudoir centralisant toutes les commandes et le terminal Datatronic 5 de série. Ce dernier intègre désormais le pilotage de la radio et du téléphone en Bluetooth. Les fonctionnalités d'agriculture de précision sont gérées soit depuis ce terminal, soit depuis une seconde console FieldStar 5.
Modèles : MF 8S.205, 8S.225, 8S.245, 8S.265, 8S.285, 8S.305
Puissance maxi/maxi avec boost : 205/225, 225/245, 245/265, 265/285, 285/305, 305/- ch



Massey Ferguson

Landini La série 4 passe Stage V

Les trois modèles de la nouvelle série 4 de Landini répondent à la norme Stage V. D'une puissance respective de 61, 68 et 75 ch, les tracteurs 4-060 (nouveau modèle), 4-070 et 4-080 abandonnent la motorisation Deutz pour un bloc Kohler quatre cylindres de 2,5 l combinant FAP et DOC, mais pas de SCR. Plus compacts que la précédente génération, ces tracteurs disposent de transmissions revues, à savoir une boîte mécanique 12 x 12 avec inverseur sous charge et une version 24 x 24 avec Hi-Lo et inverseur mécanique. Le circuit hydraulique affiche un débit de 52 l/min et alimente un relevage de 3 t de capacité.


Landini

Valtra Cinquième génération de la série A


Valtra

Sous son capot moteur repensé, la série de tracteurs Valtra A5 loge une motorisation Agco Power répondant à la norme Stage V en combinant FAP et SCR et profitant d'un intervalle de vidange portée à 600 h. Comme les A4 qu'ils remplacent, ces tracteurs se déclinent en trois châssis. À empattement court, les modèles A75, A85 et A95 abritent un 3 cylindres reprenant les mêmes valeurs de puissance que leurs prédécesseurs. À châssis intermédiaire, les A105 et A115, logent, comme les grands châssis A125 et A135, un moteur 4 cylindres 4,4 l délivrant 5 ch de plus que les A4. Les trois plus petits modèles accèdent de série à une transmission mécanique 12x12 ou, en option, à la HiTech2 24x24 (avec doubleur). Les A105 et A115 abritent soit une 12x12, soit une semi-powershift à rapports sous charge Hitech4 16x16 (ou 32x32 avec les rampantes). Les tracteurs équipés de cette dernière reçoivent en option un bouton pour la prise de force sur l'aile du tracteur. Les deux plus gros modèles doivent se contenter de la transmission mécanique 12x12. Côté ergonomie, on note un accoudoir redessiné sur les versions à transmission 12x12 ou 24x24, notamment pour gagner en ergonomie lors de la manutention. Ces tracteurs peuvent désormais recevoir l'AutoTraction qui dispensent d'appuyer sur la pédale d'embrayage pour freiner et débrayer en même temps (manutention, pressage). La série A5 dispose d'un freinage double ligne pneumatique ou hydraulique, d'un coupe-batterie et, en option, de la télématique Valtra Connect.
Modèle : A75, A85, A95, A105, A115, A125 et A135
Puissance maximale : 75, 85, 95, 105, 115, 125 et 135 ch



• *les*nouveautés • *les*nouveautés • *les*nouveautés • *les*nouveautés •

Same Les Explorer à la norme Stage V


Same

Dotée d'une motorisation Farmotion à trois ou quatre cylindres répondant au Stage V, la nouvelle génération de tracteurs Explorer de Same dispose d'une offre de transmissions réactualisée à cinq vitesses et doubleur (20x20) ou tripleur (30x30), complétée en option d'un réducteur et super-réducteur (40x40 ou 60x60). Les versions pourvues du tripleur bénéficient de l'APS, qui sélectionne le rapport sous charge le plus adapté lors des changements de vitesse. Quatre régimes de prise de force (540 et 1 000 tr/min et leurs déclinaisons économiques) sont proposés en standard à l'arrière, tandis que la prise de force 1 000 tr/min avant est en option, tout comme le relevage frontal de 2,1 t. Deux circuits hydrauliques sont disponibles (55 et 90 l/min), alimentant jusqu'à quatre distributeurs arrière, ainsi que le relevage arrière, à commande électronique en option. En cabine, le chauffeur dispose du SDD, qui réduit de moitié le nombre de tours de volant lors des manœuvres. Jusqu'à 14 optiques à led équipent les Explorer pour les travaux nocturnes.
Modèle : Explorer 95 ; 100 ; 105 ; 115 et 125
Puissance maximale : 95 ; 102 ; 106 ; 116 et 126 ch
Capacité de relevage : 4 525 ; 4 525 ; 4 525 ; 4 855 et 5 410 kg

Valtra Le tableau de bord disparaît sur les N5 et T5


Valtra

Les tracteurs des séries N5 et T5 se différencient esthétiquement de leurs prédécesseurs par l'adoption d'une nouvelle signature des feux de jour à leds. Les évolutions portent principalement sur l'environnement de conduite. Elles concernent les N135, N155 Eco, N155 STD et N175, ainsi que l'ensemble des T5. Notez que tous ces modèles présentent des puissances similaires à leurs homologues des séries N4 et T4, qui logeaient déjà des moteurs conformes à la norme antipollution Stage V. Les Valtra N et T de cinquième génération abandonnent le traditionnel tableau de bord au profit d'un grand écran situé sur le montant avant droit de la cabine. Ce terminal, piloté via une molette fixée sur la colonne de direction, indique, en partie haute, la vitesse, le régime moteur, le niveau de carburant et l'heure. En partie inférieure, il affiche les paramètres du tracteur et des outils. Cet écran s'utilise également, sur les versions HiTech et Active, pour configurer le circuit hydraulique et la transmission. Les N5 et T5 bénéficient d'un volant plus moderne et de plus grand diamètre, d'une colonne de direction et d'un levier d'inverseur redessinés, ainsi que d'un commodo de clignotant situé à gauche du volant et désormais indépendant de celui des essuie-glaces, placé à droite. Les modèles équipés de l'accoudoir multifonction SmartTouch adoptent un nouveau design du côté droit de la cabine, qui permet de pivoter davantage le siège. Ils accèdent également à un support de téléphone accompagné de prises de recharge USB. Sur le plan des automatismes embarqués, les derniers Valtra inaugurent la nouvelle fonctionnalité Auto U-Pilot. Celle-ci facilite la conduite en contrôlant automatiquement le relevage des outils et leur abaissement dans les fourrières.
Modèle : N 135 ; N155 Eco ; N155 STD et N175
Puissance sans et avec boost : 135/145 ; 155/165 ; 155/165 et 165/201 ch
Modèle : T145 ; T155 ; T175 Eco ; T195 ; T215 ; T235 ; T235D et T255
Puissance sans et avec boost : 155/170 ; 165/180 ; 175/190 ; 195/210 ; 215/230 ; 235/250 ; 220/250 et 235/271 ch

Massey Ferguson Les tracteurs 5S jusqu'à 145 chevaux


Massey Ferguson

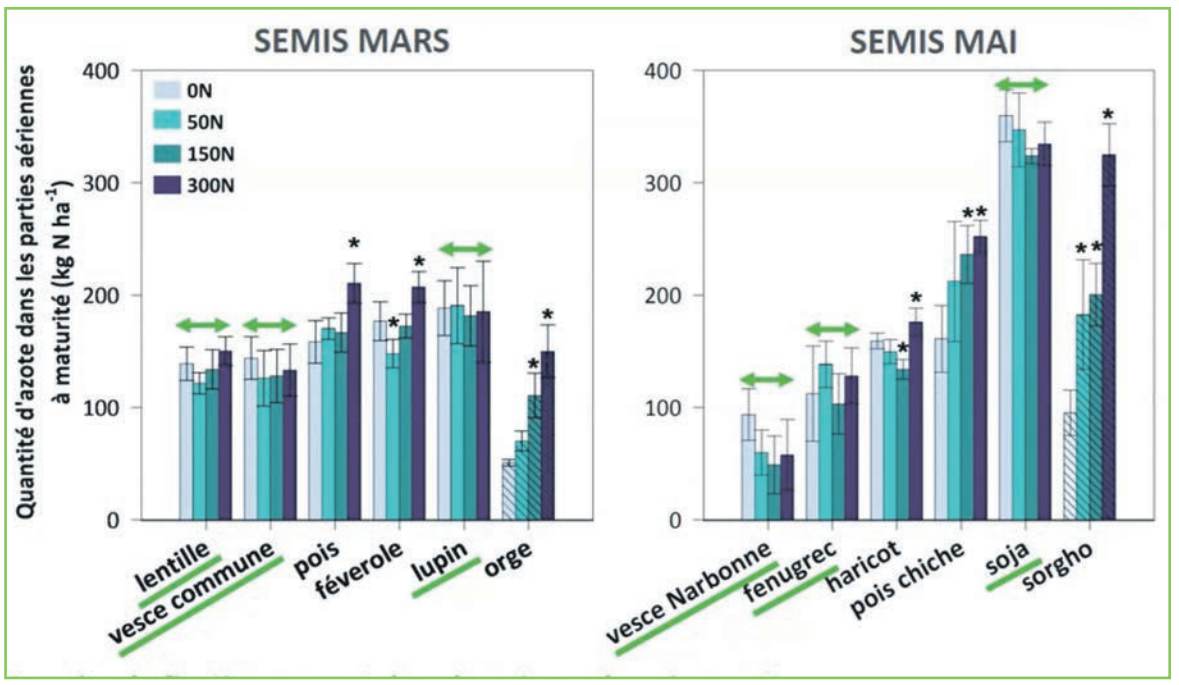
Tracteurs compacts, les Massey Ferguson 5S sont particulièrement adaptés aux travaux de manutention. Déclinés en cinq puissances, ils profitent notamment d'un capot plongeant et d'un toit vitré optionnel. Ils sont de surcroît disponibles avec le pré-équipement chargeur ou directement livrés avec un chargeur monté d'usine. Ils accèdent à deux transmissions semi-powershift : Dyna-4 ou Dyna-6 Super Eco, la seconde propulsant le tracteur à 40 km/h au régime moteur de 1 530 tr/min. Trois finitions sont proposées : Exclusive, Efficient et Essentiel. La version haut de gamme Exclusive partage son accoudoir multifonction avec les plus puissants MF 8S. Elle bénéficie d'un circuit hydraulique load sensing (LS) de 110 l/min, compte jusqu'à 8 distributeurs et dispose du joystick Isobus Multipad, gérant notamment le sens d'avancement, le relevage arrière et deux distributeurs, qui est secondé en option par un levier multifonction pour le chargeur frontal. Elle comprend également la climatisation automatique, la suspension mécanique de cabine et le terminal Datatronic 5 à écran tactile. La finition Efficient reprend en majeure partie les spécifications des modèles Exclusive, à l'instar du mode Autodrive de la transmission assurant le passage automatique des rapports. Elle s'en distingue par ses quatre distributeurs arrière (2 électrohydrauliques et 2 à commande mécanique), sa climatisation manuelle et le terminal Datatronic 5 en option. En entrée de gamme, l'Essentiel se contente d'un levier en T, placé sur la console de droite, pour gérer la transmission, et d'un simple accoudoir accueillant à son extrémité l'optionnel levier multifonction pour le pilotage du chargeur frontal. Elle reçoit de base, deux distributeurs hydrauliques à commande mécanique (jusqu'à 4 en option). Son circuit hydraulique délivre 58 l/min en standard et, en option, 100 l/min (cumul de pompes), voire 110 l/min (LS).
Modèles : 5S.105 ; 5S.115 ; 5S.125 ; 5S.135 et 5S.145
Puissance maxi : 105 ; 115 ; 125 ; 135 et 145 ch
Moteur : Agco Power 4 cylindres, 4,4 l (Stage V avec DOC, FAP et SCR)
Transmission : semi-powershift à 4 gammes robotisées et 4 ou 6 rapports sous charge
Hydraulique : CO 58, 100 l/min ou LS 110 l/min
Relevage Ar./Av. : 6 000/3 000 kg
PTAC : 9 500 kg
Empattement : 2,55 m



Protéines végétales

L'introduction d'azote, sujet riche en perspectives

Le Groupe opérationnel protéines (GO Proteins) de Bourgogne Franche-Comté veut faire connaître les travaux menés dans le but de favoriser les innovations et pistes de valorisation des protéines végétales. Dans ce cadre deux webinaires ont eu lieu, en juillet et septembre, autour de la question de l'introduction d'azote.



Parmi les nombreuses données présentées lors des webinaires, celles sur la capacité des différentes légumineuses à fixer l'azote étaient riches d'enseignements.

« *Comment insérer de l'azote dans les systèmes de culture ?* » tel était le titre des deux webinaires organisés en juillet et fin septembre par le Groupe opérationnel protéines (GO Proteins) de Bourgogne Franche-Comté. Dans la logique consistant à favoriser l'émergence de solutions pour la valorisation des protéines végétales, ces deux rendez-vous permettaient d'entendre des chercheurs et des agriculteurs sur des sujets tels que la fixation symbiotique, les pistes permettant de réduire les pertes d'azote ou les résultats de travaux de recherche. Ils offraient aussi la possibilité, précieuse, de découvrir des témoignages d'agriculteurs, évoquant leurs pratiques culturales ou des solutions permettant de favoriser ces apports d'azote, selon des schémas économiques pertinents. Franck Charney, par exemple, cultive, en agriculture de conservation des sols, du blé, des orges de printemps et d'hiver, du tournesol, des lentilles, des pois et de la luzerne sur des terres très séchantes, dans l'Aube, à Villiers-le-Bois, zone limitrophe de l'Yonne et de la Côte-d'Or. Le pois et la luzerne sont, chez lui, clairement dédiés à la restitution d'azote dans le sol. Il déplore que les cultures de pois donnent des résultats très aléatoires et a abandonné le pois d'hiver, trop impacté par les maladies. Il a néanmoins tenté une association pois-lentilles qui a donné de bons résultats, pour la récolte de ces dernières.

Compost contre paille

Également passionnante à découvrir : la collaboration mise en place depuis 12 ans par Emmanuel Bonnardot, céréalier de Côte-d'Or, et Christophe Lamarre, éleveur de porcs et de bovins en Saône-et-Loire. Malgré les 90 km qui séparent leurs exploitations, ils ont mis en place un système compost contre paille qui fonctionne très bien. Emmanuel Bonnardot (qui cultive, sur 250 ha, des céréales mais aussi du soja et du trèfle semence), fournit à l'éleveur de la paille pressée et, en retour, Christophe Lamarre trouve un débouché pour son compost selon le rapport une tonne de paille contre deux tonnes de compost. Le coût du transport des matières est partagé entre les deux agriculteurs à parts égales. Le compost est épandu sur les parcelles du cultivateur de la plaine de Saône qui fournit aussi à l'éleveur du trèfle semence. « *Avec l'apport organique du compost,* précise Emmanuel Bonnardot, *je recherche une amélioration de la structuration de mes sols et cela m'a aussi permis de stopper les apports minéraux phosphate-potasse. Au bout de dix ans, j'ai un niveau d'éléments fertilisants qui est excellent, grâce au compost* ». Ce type de collaboration favorisant de l'apport d'azote à l'échelle d'un territoire a fait l'objet de travaux de recherche de la part de Marc Moraine, ingénieur à l'Inrae de Montpellier, participant au webinaire. Il met, selon lui, en évidence, l'importance, pour les agriculteurs en grandes cultures et les éleveurs, de se reconnecter les uns aux autres et pas seulement par l'intermédiaire des marchés. «*Des formes de synergies entre grandes cultures, animaux et prairies sont à développer, dit-il, dans ce contexte qui vise à favoriser les protéines végétales, mais il faut affronter des complexités. Cela peut générer des dynamiques fortes et fédératives, mais avec des limites techniques*». Il a tout de même cité des exemples de valorisation de cultures dérobées par du pâturage, d'assolements en commun entre Gaec, ou de groupes d'éleveurs qui alimentent un céréalier en matière organique.

Comprendre les dynamiques de l'azote

Les travaux de recherche mis en lumière lors de ces deux webinaires permettaient aussi de mieux comprendre le mécanisme de restitution de l'azote propre aux légumineuses. Elles ne sont pas toutes égales dans ce domaine, comme le montrent les travaux de Maé Guinet (AgroSup Dijon) qui a consacré une thèse à la question. Des travaux qui mettent en évidence l'impact sur le rendement d'un blé suivant une légumineuse. Le webinaire révélait ainsi que le soja prélève beaucoup d'azote minéral mais en restitue peu. Sa culture peut donc se révéler pénalisante en termes de rendement, pour un blé qui le suivrait. Conserver l'azote dans le sol oblige aussi à prendre en compte l'effet de l'eau qui, par drainage, peut en éliminer une partie. Claudine Ferrané, (Inrae) estimait qu'en Bourgogne, ces pertes d'azote liées à l'eau peuvent aller jusqu'à 50 %, même si cette réalité est très variable en fonction des sols et des pluies d'hiver. Il importe, dès lors, de gérer l'après légumineuse, afin de diminuer les risques de perte en azote. «*Pourquoi ne pas privilégier un pois suivi d'un colza, soulignait la chercheuse, plutôt qu'un pois-blé habituel ? Le colza, qui absorbe beaucoup d'azote, laisse un Reliquat début drainage (RDD) plus faible que le blé*». En conclusion de ces travaux, Vincent Lavier, secrétaire général de la Chambre régionale d'agriculture BFC constatait que *« ces webinaires révèlent que des problèmes peuvent se poser avec les légumineuses, mais ils ouvrent aussi énormément de perspectives pour que ces plantes s'intègrent plus dans les assolements et soient porteuses d'effets bénéfiques. L'intérêt des exemples fournis, c'est aussi de nous faire prendre conscience du fait que nous devons sortir de chez nous, réapprendre à travailler de manière transversale pour trouver des solutions. Le réseau des Chambres d'agriculture doit favoriser cela »* .

BERTY ROBERT

GO Proteins fédère la Chambre d'agriculture régionale de Bourgogne Franche-Comté, l'Inrae, AgroSup Dijon, Terres Inovia, l'Institut de l'élevage, le GIEE Espoir viande Puisaye, l'Eplefpa Dijon-Quetigny-Plombières-lès-Dijon. Les replay des webinaires évoqués dans cet article seront prochainement disponibles sur la page internet GO Proteins. Renseignements : Hélène Gauchez : helene.gauchez@bfc.chambagri.fr

Vincent Lavier *« Des clés pour piloter la gestion de l'azote après une légumineuse »*

Pourquoi, selon vous, est-il nécessaire d'aborder cette question des apports d'azote ?
Vincent Lavier : *C'est d'abord une question d'ordre économique : depuis le début de l'année 2021, l'augmentation des engrais azotés a dépassé 150 %. Il y a donc nécessité d'optimiser l'usage de l'azote. À titre personnel, je suis agriculteur sur le plateau de Langres sur une zone à faible potentiel. Les cultures de légumineuses y prennent une place croissante, en raison du recul du colza. Je fais du pois et de la luzerne. L'intérêt de ces cultures, c'est qu'elles restituent de l'azote pour celles qui vont suivre. Le problème, c'est que leurs rendements sont aussi plus aléatoires que pour le colza de la «grande époque». De manière générale, elles ne se révèlent pas très résilientes face aux excès climatiques.*

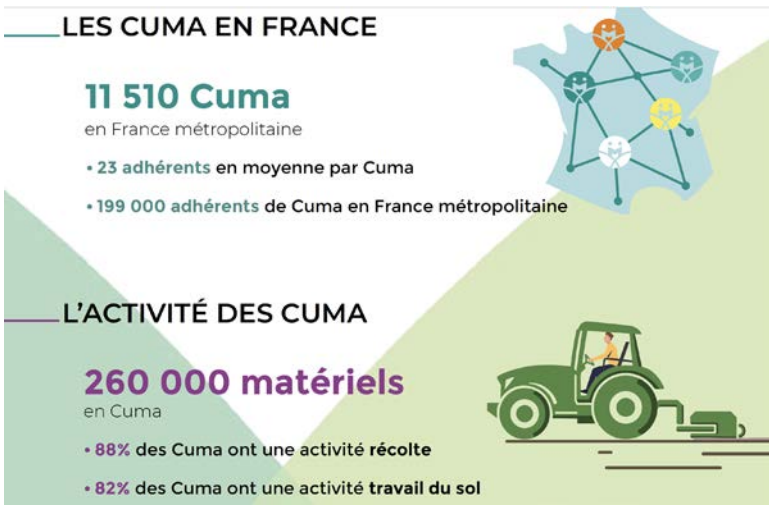
Néanmoins, le potentiel d'azote qu'elles représentent est-il intéressant ?
V.L. : *Oui, mais la question centrale c'est de voir comment on peut parvenir à optimiser l'usage de l'azote. Les légumineuses restituent de l'azote dans le sol. Nous devons réfléchir aux moyens de le valoriser pour les cultures qui succèdent aux légumineuses. C'était tout l'objet des webinaires que nous avons organisé et qui portaient sur les manières d'insérer de l'azote dans les cultures. Valoriser cet azote restitué peut représenter une source importante d'économie : pour mon compte personnel en remplaçant du colza, gros consommateur d'azote, par de la luzerne et des pois, qui ne demandent pas d'apport azoté, j'ai calculé que cela m'a permis d'économiser deux camions d'azote liquide sur mon exploitation.*

Quelles sont les questions principales que soulève ce thème ?
V.L. : *Il faut d'abord comprendre comment optimiser la fixation symbiotique de l'azote. Nous devons aussi voir s'il existe une relation entre le rendement en grains et la quantité d'azote fixé. Enfin, il faut déterminer comment les agriculteurs peuvent optimiser la valorisation et l'absorption de l'azote par les cultures qui suivent les légumineuses. Il nous faut des clés pour piloter au mieux la gestion de l'azote derrière une légumineuse avec une idée de base : tenter de minimiser les apports d'azote minéral. Il faut aussi valoriser la connaissance des travaux réalisés sur ce thème et la diffuser de manière large, au profit du plus grand nombre possible d'agriculteurs.*

Cuma

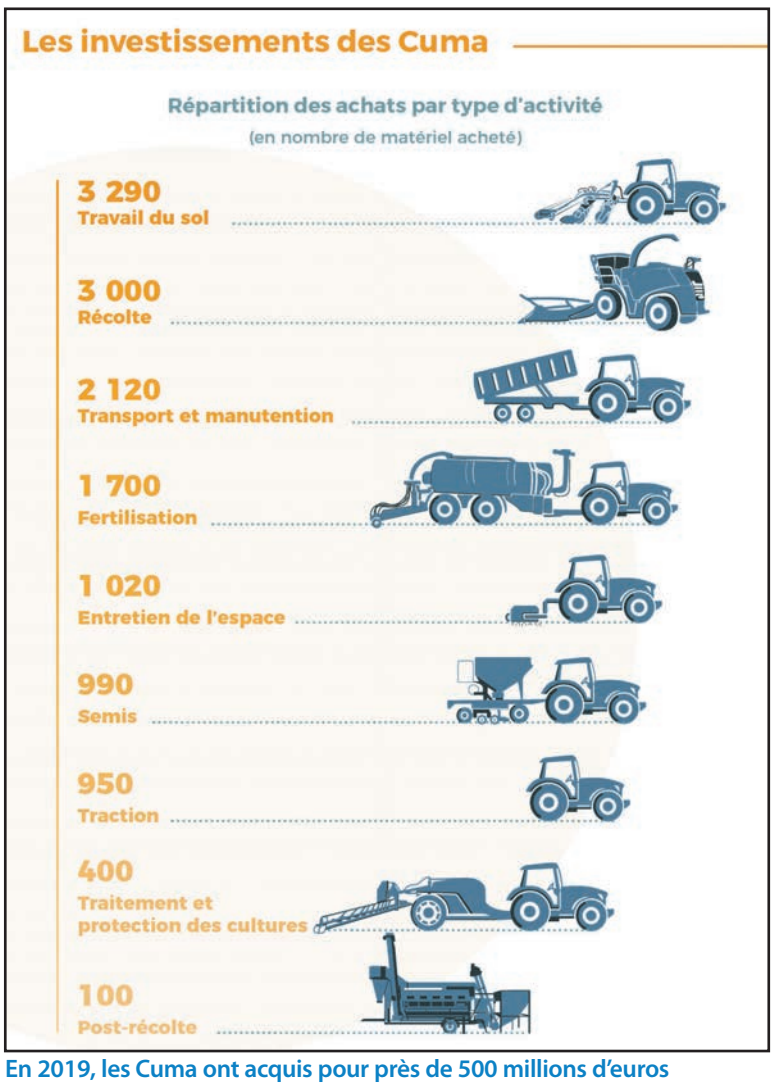
Des chiffres qui disent le dynamisme du secteur

La Fédération nationale des Cuma vient de livrer les derniers chiffres-clés du secteur. Ces structures maintiennent un fort niveau d'investissement et proposent de plus en plus de services en lien avec la transition environnementale.



Avec près de 200 000 adhérents c'est presque un agriculteur sur deux qui est impliqué dans une Cuma.

Accompagnatrices des transitions d'une agriculture diversifiée et confrontée à de nombreux défis : telles sont les 11 510 Cuma de France, comme les présente Luc Vermeulen, le président de la Fédération nationale des Cuma, en introduction à la présentation des chiffres-clés 2021 du secteur. *« Dans un contexte agricole toujours plus incertain, précise-t-il, il faut profiter de la formidable capacité des groupes à partager plus que du matériel, à trouver les solutions de demain aux impasses d'aujourd'hui »*. Avec 199 000 adhérents de Cuma en 2019, c'est près d'un agriculteur sur deux qui adhère à l'une de ces structures. Un chiffre qui reste stable alors que le nombre d'exploitations en France est en baisse. Elles emploient 4 800 salariés et 13 % des Cuma accueillent aussi un stagiaire ou un apprenti. Les activités les plus représentées dans le cadre du champ d'action de ces structures sont la récolte (88 %), devant le travail du sol (82 %), et le transport et la manutention (81 %). Fait notable, les Cuma accompagnent leurs adhérents vers des pratiques agricoles plus vertueuses en proposant des matériels et des activités à enjeux environnementaux.



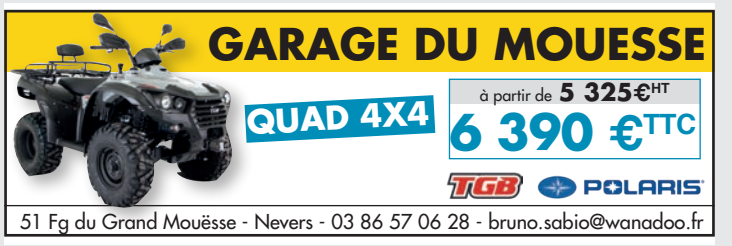
En 2019, les Cuma ont acquis pour près de 500 millions d'euros de matériels divers.

Des chiffres d'affaires en progression

Un quart d'entre elles ont une activité de désherbage mécanique ou alternatif. De plus en plus, elles répondent aussi à des besoins spécifiques et émergeant des exploitations, à l'aide de matériels atypique : tri et semences fermières, compostage, dessilage ou production de bois énergie. En tout, aujourd'hui, les Cuma de France rassemblent 260 000 matériels, dont près de 16 000 épandeurs de fumier, près de 14 000 semoirs à céréales et monograines ou environs 9 000 faucheuses. Le chiffre d'affaires moyen des Cuma adhérentes à la Fédération nationale est de 62 500 euros, en progression de 4 % entre 2018 et 2019. La majorité d'entre elles ont des chiffres d'affaires qui se situent entre 15 000 et 50 000 euros annuels. Les Cuma poursuivent aussi régulièrement leurs investissements : en 2019, 60 % d'entre elles ont investi, en moyenne pour 80 000 euros. Le total de leurs investissements en 2019 a approché les 500 millions d'euros, selon une dynamique supérieure à la moyenne des investissements en matériel agricole, toutes structures agricoles confondues en France. Ces investissements ont principalement portés sur de l'acquisition de matériels de travail du sol, suivi de matériel de récolte et d'engins pour le transport et la manutention. Le montant total des emprunts des Cuma atteint 325 millions d'euros, soit une moyenne de 24 000 euros par structure et 65 % des investissements sont financés par de l'emprunt.

BERTY ROBERT, AVEC COMMUNIQUÉ

▶ Des professionnels à votre service



Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Photovoltaïque

Un verrou saute pour les projets sur toitures

La décision était attendue depuis 2020 : l'abaissement du seuil de puissance en photovoltaïque pour obtenir un tarif d'achat de l'énergie produite sans passer par un appel d'offres entre en vigueur. Un dossier sur lequel Marie-Guite Dufay, la présidente du Conseil régional de BFC s'était beaucoup investie.

La ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, a annoncé, le 7 octobre, la signature d'un arrêté facilitant le développement des projets photovoltaïques sur grandes toitures, en permettant aux projets de moins de 500 kW, soit 5 000 m² de surface, d'avoir droit à un tarif d'achat sans avoir besoin de passer par un appel d'offres. Pour Marie-Guite Dufay, la présidente du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, cela traduit enfin les engagements du Gouvernement dans les faits. *« Cette décision*, précise-t-elle, *concrétise une annonce du Gouvernement qui remonte au mois de février 2020. La ministre de la Transition écologique et solidaire d'alors, Élisabeth Borne, que j'avais interpellée sur le sujet, avait annoncé officiellement, lors du Salon de l'agriculture, le relèvement à 300 kWc du seuil d'appels d'offres du photovoltaïque sur les toitures des bâtiments agricoles. Cette décision était très attendue, d'une part pour le développement de l'énergie solaire, d'autre part pour permettre aux agriculteurs, qui ne disposent pas des moyens techniques nécessaires pour répondre aux appels d'offres, de tirer de cette production d'énergie un complément substantiel de revenus. Je me suis beaucoup battue sur ce sujet, je suis aujourd'hui très satisfaite de voir que le Gouvernement a enfin tenu parole. J'ai bataillé pendant de longs mois, et le mois dernier encore auprès du Premier ministre, pour que soit franchie la dernière étape de la traduction réglementaire de la décision européenne. C'est chose faite et je m'en réjouis, pour nos agriculteurs et de manière générale pour tous ceux qui investissent sur le photovoltaïque, ainsi que pour notre trajectoire vers une région à énergie positive et bas carbone »*.

BERTY ROBERT



Bovins

Marchés locaux Sicafome Moulins-Engilbert 12/10/2021

Commentaire

Broutards 6-12 mois :
Effectif total : 403
Taux de vente : 99%
La faiblesse de l'offre disponible sur l'ensemble du territoire national continue de surprendre et d'inquiéter l'ensemble des opérateurs français, mais également les importateurs étrangers. Le déficit d'offre/demande s'accentue dans les broutards pour lesquels les cours continuent de progresser accompagnés d'une vente totale. En laitonnes et génisses, les besoins ne sont jamais honorés et les cours demeurent très fermes.

BROUTARDS / LAITONNES / GENISSES 18 MOIS : Vente rapide et totale à des cours fermes et à haussiers

VACHES /GENISSES DE 30 MOIS : Une offre correct de bonne qualité en général, mais toujours faible pour la saison. Les acheteurs sont tous présents et les cours gagnent quelques centimes face au déficit d'offre. Seulement 3 invendus.
TAUREAUX : Cours stables et reconduits.

		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
BROUTARDS 6-12 MOIS						*Effectif:403 - Vente : 99%*
M	E	300-350	2.90	3.04	3.	0.01
		350-400	-	-	-	-
		400-450	-	-	-	-
	U	250-300	2.78	2.97	2.91	0.06
		300-350	2.71	2.85	2.81	-0.05
		350-400	2,65€	2,77€	2,66€	+0,038
		400-450	2.65	2.83	2.73	0.10
		450-500	2.51	2.69	2.63	0.08
	R	300-350	-	-	-	-
		350-400	2.65	2.77	2.71	0.12
		400-450	2,62	2,68	2,67	+0,10
F	U	250-300	2.81	2.90	2.86	0.02
		300-350	2.78	2.86	2.82	-0.02
		350-400	-	-	-	-
BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS						*Effectif:50 - Vente : 94%*
F	U	350-400	2.70	2.78	2.74	0.04
	U	400-450	2.62	2.62	2.62	0.09
BOVINS MAIGRES +18 MOIS						*Effectif:236 - Vente : 98%*
M	U	+ 500 kg	1.86	2.05	1.96	0.06
F	E	- 5 ans	2.61	3.19	2.82	0.12
	U	- 5 ans	2.06	2.59	2.30	0.07
		5 à 10 ans	2.01	2.55	2.17	0.01
		+ 10 ans	1.92	2.17	2.02	0.01
	R	- 5 ans	1.90	2.14	2.07	0.05
		5 à 10 ans	1.88	2.04	1.99	0.05
		+ 10 ans	1.68	1.92	1.82	-0.06
	E	24 à 36 mois	2.81	3.50	3.10	+0,01
	U	24 à 36 mois	2.18	3.11	2.52	0.18
	R	24 à 36 mois	2.22	2.22	2.22	0.08

Marchés locaux Sicagemac Corbigny (58) 11/10/2021

Bovins : 333			
Broutards :	**(265 - 400 kg)**	**750 - 1150**	**2,63 - 3,11**
Broutards :	**(405 - 465 kg)**	**1050 - 1180**	**2,45 - 2,70**
Laitonnes :	**(315 - 380 kg)**	**900 - 1020**	**2,61 - 2,88**
Génisses 16 - 24 mois :	**(300 - 450 kg)**	**580 - 1100**	**1,94 - 2,70**
Génisses24-36 mois :	**(490 - 705 kg)**	**920 - 1580**	**1,85 - 2,24**
Vaches légères :		**1050 - 1340**	
Vaches entre deux :		**1370 - 1500**	
Vaches lourdes :		**1510 - 1890**	

Apports plus importants en broutards et de bonne qualité avec de bons lots limousins permettant de mobiliser plus d'acheteurs. La vente est rapide et totale à des tarifs en progression dans l'ensemble des catégories.
Commerce toujours actif en génisses et laitonnes d'export à des cours reconduits.
En vaches, la demande est toujours présente mais les tarifs ne progressent plus.

FOIRE AUX VEAUX le jeudi 21 octobre 2021 à la SICAGEMAC inscriptions au 06 82 43 85 21

Bovins gras : 3
Prochains marchés :
Bovins le lundi 18 octobre et ovins le lundi 25 octobre aux horaires habituels.

SYNTHÈSE

Broutard(e)s : Les volumes restent modérés : la présence d'herbe et la météo permettent encore aux éleveurs de gagner quelques kilos, la diminution du cheptel joue aussi. Les acheteurs sont mobilisés avec des besoins réguliers. Les bons lots bien préparés s'échangent rapidement à des tarifs en hausse. En femelles, l'ambiance reste soutenue face à des apports qui ne couvrent pas les besoins.

Gros bovins maigres : Le commerce reste actif avec des tarifs facilement maintenus voire de nouveau haussiers en sujets jeunes bien démarrés. Les volumes sont insuffisants pour satisfaire les besoins, néanmoins la marchandise moyenne et âgée reste plus discutée.

Boucherie : La demande est bien orientée en vaches allaitantes lourdes et bien conformées, permettant de gagner quelques centimes. Le reste de la catégorie est stable à des cours globalement reconduits. En races mixtes et laitières, les sujets viandés sont recherchés.

Veaux : Les tensions s'accentuent. L'offre s'étoffe légèrement mais cela suffit à compliquer le commerce. La période est habituellement peu propice aux mises en place à l'engraissement ; le cout de l'aliment vient plomber l'activité. En laitiers et croisés laitiers, les veaux de moins de 45 kg sont invendus ; le reste de la marchandise fait l'objet d'un tri sévère. En allaitants, et notamment limousins, les volumes sont également contingentés. On observe globalement une baisse des cours.

Ovins : En agneaux, la demande est dynamique cette semaine face à des présentations de bonne qualité : les lots sont plutôt bien triés et de bonne finition. Les cours sont fermement maintenus voire en hausse. En brebis, les ventes sont régulières en allaitantes ; c'est plus difficile en brebis laitières faute d'acheteurs.

Marchés voisins Marché de Sancoins (18) 06/10/2021

Commentaire
Effectif global : 230
Taux de vente : 100%

Broutards : vente rapide cours reconduits. Laitonnes: demande accrue tarifs haussiers.

Vaches / Génisses : Vente rapide cours reconduits.

		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
BROUTARDS 6-12 MOIS						*Effectif:100 - Vente : 100%*
M	U	250-300	2,52 €	2,86 €	2,66 €	+0,03
		300-350	2,77 €	2,88 €	2,81 €	-
		350-400	2,53 €	2,68 €	2,64 €	-0,02
F	U	300-350	2,61 €	3,20 €	2,82 €	-0,03
BOVINS MAIGRES +18 MOIS						*Effectif:130- Vente :100%*
	U	5 à 10 ans	2,06 €	2,47 €	2,27 €	-0,03
	R	5 à 10 ans	1,98 €	2,10 €	2,03 €	-0,03
	E	24 à 36 mois	2,66 €	2,98 €	2,74 €	-
	U	24 à 36 mois	2,48 €	2,66 €	2,51 €	-

11 OCTOBRE 2021 — TABLEAU DE BORD DE LA SEMAINE

FNB

MARCHÉ

Gros bovins finis : toujours une bonne demande en JB, et revalorisation insuffisante. Le marché se tient en femelles bien finies, en l'absence de stock en ferme.
Bovins maigres : le marché est actif avec peu d'offre et une demande significative. Les cours sont facilement reconduits, mais compte-tenu des signaux de marché, il devrait y avoir une hausse marquée des prix !

POLITIQUES

A l'occasion d'une table ronde sur l'Europe et l'élevage, organisée au Sommet de l'Elevage, le Ministre de l'Agriculture s'est exprimé sur la question des échanges internationaux, et des conditions d'accès au marché européen. Il a, à cette occasion, exprimé sa volonté de défendre l'application de « clauses miroir », qui doivent permettre de conditionner l'importation de produits à des modes de production, identiques aux standards européens.
La FNB défend depuis toujours l'application de normes de production dans les échanges bilatéraux et internationaux !

ENVIRONNEMENT

La Commission européenne devrait prochainement proposer (novembre) un dispositif visant à limiter la déforestation importée en ciblant six produits dont le soja et le bœuf. La Commission classera les pays tiers selon leur risque de déforestation. Lorsqu'un pays est considéré comme à faible risque, les opérateurs appliqueront une procédure simplifiée. Une surveillance renforcée sera imposée pour les pays répertoriés comme présentant un risque élevé. Les États membres auront la responsabilité d'appliquer des sanctions aux entreprises ne respectant ces règles.

DEPLOIEMENT DU PLAN FILIERE VIANDE BOVINE

INTERBEV a dressé lors d'un colloque le 6 octobre un état du programme de responsabilité sociétale (Pacte sociétal : une filière engagée, responsable et durable). Concernant le carbone, l'objectif est la réduction de 15% en 10 ans, notamment avec l'outil CAP2er permettant de tracer les bonnes pratiques. En Bien-être animal, la stratégie est fondée sur le diagnostic Boviwell. Et concernant le volet de la juste rémunération au long de la filière, la contractualisation prenant en compte les coûts de production en est bien sûr le fondement. Les outils sont disponibles, il reste à l'aval à s'y engager. Exemple du Label rouge : +455 magasins en 1 an et demi, mais seulement 3,2% de l'offre au consommateur.

FOCUS

Suite aux questions posées lors des des débats sur la proposition de loi Besson-Moreau, sur les dysfonctionnements des coopératives, l'Assemblée nationale avait décidé de créer une mission d'information parlementaire.

Stéphane TRAVERT, ancien ministre de l'agriculture, en sera le rapporteur.
Il s'agit notamment d'éclairer le sujet de la transparence donnée aux adhérents sur la formation du prix qui leur est payé pour leurs produits.

EN REGION

Le Sommet de l'élevage a clôturé les 4 jours de l'édition 2021 sur un bilan à 90.000 visiteurs (autant qu'en 2019, et après l'interruption due au Covid19), soulignant l'importance économique du secteur de l'élevage bovins viande dans les territoires, et les multiples partenaires dont l'activité est liée à sa pérennité. De nombreux candidats à l'élection présidentielles ont d'ailleurs été à la rencontre des éleveurs. Le prochain Sommet en 2022 mettra la race charolaise à l'honneur !

FAIT DE LA SEMAINE

Lors de la visite d'ouverture du Sommet de l'Elevage, le ministre de l'agriculture a tenu une conférence sur la loi « pour améliorer la rémunération des agriculteurs».
Il a à cette occasion indiqué qu'il signerait prochainement un décret qui rendra obligatoire la signature d'un contrat entre un éleveur et son premier acheteur dès le 1er janvier 2022 pour ventes de JB, génisses et vaches allaitantes, au 1er juillet 2022 pour les broutards. Les vaches laitières seront concernées au 1er janvier 2023.

CHIFFRE DE LA SEMAINE

500 kWc

Dans un arrêté signé le 6 octobre, la ministre de la Transition écologique confirme que tous les projets en photovoltaïque sur toitures d'au plus 500kWc (5000m² de toiture) auront directement droit à un tarif d'achat sans avoir besoin de passer par un appel d'offres (contre un seuil fixé à 100 kWc jusqu'à présent). C'est une réelle opportunité pour développer les panneaux sur bâtiments d'élevage.

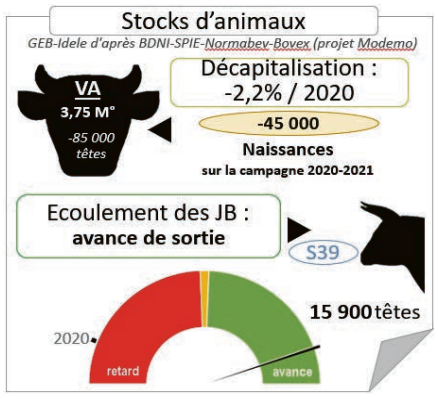
Bovins

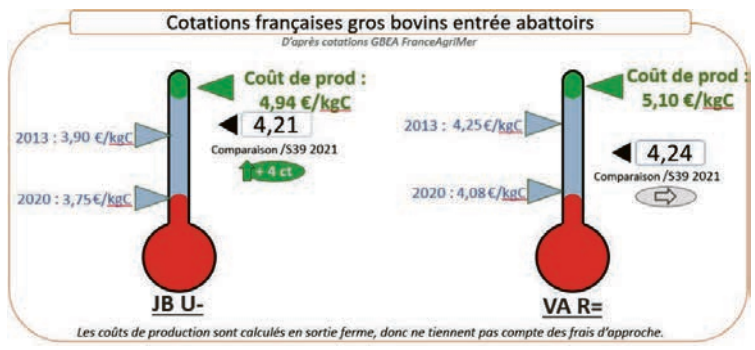
MAJ 13/10/2021

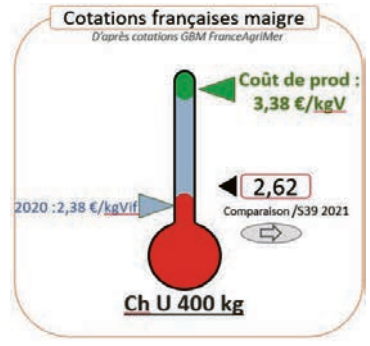
Indicateurs de marché viande bovine

2021 - Semaine 40

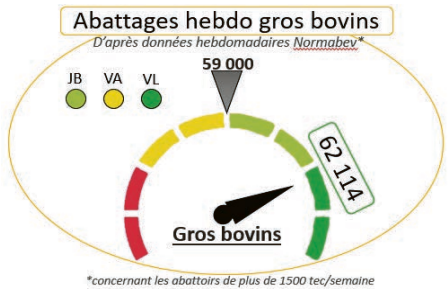
	Abattages France	Exports vif *(têtes dont veaux)*		Effectifs et sorties		Cotations françaises			Cotations Italie	
	Total Gros bovins *(têtes)*	Italie	Espagne	Ecoulement JB viande : avance de sortie		VacheV R= *(€/kgC)*	JB U- *(€/kgC)*	Maigre Ch U 400 kg *(€/kgV)*	JB U Modène *(€/kgC)*	
Références	**59000 (53 000 si 4 jours)**	**18300 (% /sem.2020)**	**8900 (% /sem. 2020)**	**Abattage hebdo = 12500 têtes**		**5,10**	**4,94**	**3,38**	**Evol 2021/2020**	
S36	61 572	21 473 -3%	9 316 -10%	-16 400	0 sem.	4,24	4,13	2,58	4,66	+13%
S37	61 563	20 332 -9%	10 904 -1%	-16 300	0 sem.	4,25	4,14	2,60	4,66	+11%
S38	61 036	20 484 -9%	11 343 -4%	-16 200	0 sem.	4,23	4,16	2,60	4,71	+13%
S39	60 894	20 196 -3%	12 637 +4%	-15 900	0 sem.	4,24	4,17	2,62	4,76	+14%
S40	62 114	20 089 -10%	12 258 -12%	nc	nc	4,24	4,21	2,62	4,81	+14%
Evolution cumul 2021/2020	*+2%*	*+3%*	*+4%*							

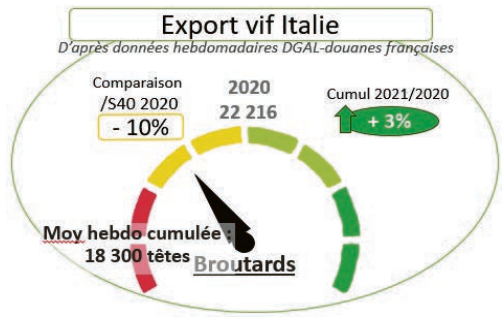












* Sources : Normabev, DGAL-douanes francaises, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

Ovins / Caprins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **04/10/2021**

Effectif total: 1884 - Taux de vente: 96%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION

Effectif globale : 884

AGNEAUX : Bonne présentation d'agneaux en général avec des lots assez bien triés. La demande semble s'intensifier car on remarque une hausse des cours dans plusieurs tranches de poids et cela depuis quelques semaines.

BREBIS : Marché très hétérogène au niveau de la qualité, ce qui fait osciller les cours sensiblement cette semaine. Néanmoins les très bons lots se démarquent très vite et se commercialisent à des cours fermes.

Effectif total: 699 - Tx de vente : 99% — **AGNEAUX de BOUCHERIE**- COURS RELEVÉS (en E/Tête)

U	32 - 38 kg	3,57 €	3,89 €	3,78 €	
	38 - 44 kg	3,60 €	3,99 €	3,79 €	+0,35
	44 - 50 kg	3,27 €	3,90 €	3,61 €	+0,03
	> 50 kg	3,02 €	3,36 €	3,15 €	+0,08
R	32- 38 kg	3,18 €	3,58 €	3,41 €	-
	38- 44 kg	3,07 €	3,45€	3,21 €	-

Eff.total:172 - Tx de vente : 98% — **OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF** - COURS RELEVÉS (en E/Tête)

F U	> 60 kg (F)	1,22 €	1,48 €	1,36 €	- 0,18
F R	< 60 kg (F)	1,04 €	1,08 €	1,08 €	-
	< 60 kg (F)	0,85 €	1,13 €	1,05 €	- 0,10

Effectif total: 9 - Tx de vente : 100% — **CAPRINS**- COURS RELEVÉS (en E/Tête)

F O	Première qualité	24 €	46 €	35 €

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 11/10/2021**

Ovins : 170	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Agneaux gras	25 - 165	(2,55 - 3,41)
Brebis	41 -105	(0,70 - 1,28)

La présentation est de meilleure qualité en agneaux. Vente plus rapide à des tarifs plus fermes.
Cours facilement reconduits en brebis avec un seul invendu !
Prochains marchés :
Prochain marché : le lundi 25 octobre aux horaires habituels.

Cotations régionales des agneaux de boucherie du 27/09/2021au 03/10/2021

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	7,56	7,47	6,41	-	-	-	-
	Var.		0,11	0,05	0,10				
	R	7,21	7,31	7,30	-	7,92	7,91	-	-
	Var.	0,13	0,07	0,02		0,08	0,17		
	O	-	-	-	-	7,33	-	-	-
	Var.					0,02			
3 (couverts)	U	-	7,74	7,78	6,84	-	-	8,01	-
	Var.		0,14	0,18	0,19			0,07	
	R	7,44	7,51	7,51	6,77	8,02	7,87	7,61	6,92
	Var.	0,11	0,08	0,07	=	0,08	0,06	0,13	0,03
	O	-	7,12	7,20	-	7,58	7,29	7,09	-
	Var.		0,19			-	0,04	0,17	
	R	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	O	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								

Zone nord : L'offre réduite entraîne un raffermissement des cours. **Zone sud :** Application du réseau.

Marchés voisins

Marché de Sancoins (18) **29/09/2021**

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18)

AGNEAUX DE BOUCHERIE Effectif total : 1193- Taux de vente : 93%			COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)				
RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Agneaux : Cours en légère hausse sauf dans les agneaux lourds. La demande est importante dans les agneaux de qualités. **Brebis :** Cours reconduits en brebis, légère hausse dans les brebis lourdes.		U	de 32 à 38 kg	3,57 €	3,94 €	3,78 €	+0,11
			de 38 à 44 kg	3,65 €	4,07€	3,79 €	+0,05
			> 44 kg	3,08 €	3,82 €	3,40€	-0,02

Matériel

Tracteur

01 - Achète tracteur en panne avec problème mécanique ou pour pièce toute marque tout état.
✆ **07 49 88 65 13**

71 - Part. vend tracteur agricole BE, fin à réviser, avec transpalettes, 4 pneus neufs, marque Carraro, 60 cv, 1.600 Ð, rég. Mâcon 71.
✆ **03 85 35 10 76**

Travail du sol

01 - Vends vibro Kongskilde 3m, rouleau à l'avant + lame, 5 rangées de dents double roto à Varrière terrage force par vérins prix 1200 euros.
✆ **06 63 37 70 09**

38 - Vends comb doublet record 3m P. a court lame av 10 dents ENS JD 1m60 abreuv anti gel thermolac tond élect Liscop rem tabac fruit élev tuyaux al 6m diam 82.
✆ **04 74 84 72 44 HR**

69 - Kuhn HR 303 3 mètres à court rouleau Paker charrue Kuhn 4 corps multimaster 151 déclenchement hydrolique.
✆ **06 12 50 46 56**

89 - Vends semoir Sky Easydrill 4 D Fertisem 3 m, 2017, TBEG, 3 caisses, 3 doseurs semis direct (4007)
✆ **06 88 86 47 09**

Récolte

71 - Vends faucheuse Pottinger Novacat, faneuse Pottinger Hit 690N, nourrisseur à veaux.
✆ **03 85 25 83 76**
H. repas.

74 - Vends faucheuse 4 assiettes International 3104. Très bon état.
✆ **06 41 77 95 13**

89 - Vends rabatteur et plateaux à tournesol pour MB JD 4.20 m., 2 jantes 12 x 24 (4104)
✆ **06 73 87 03 53**

89 - Vends séparateur 35 qx, Daguet, bon état, séparateur 120 qx, Daguet repeint avec 4 grilles, livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

Arbo-viti

69 - Vends 4000 manchons PVC diam 100*330 pour rebrochage ou plantation vigne.
✆ **06 64 82 28 20**

71 - Vends compresseur de taille Lacmé cuve 800 l, av 3 sécateurs Felco + fûts vinif. ou déco 40 euros.
✆ **06 14 55 18 80**

Distribution

38 - Vends évacuateur à fumier vas et vient hydrolique longeur 14m avec la rampe pour le stockage très bon état.
✆ **06 89 84 60 15**

69 - Vends semoir à grains 13 rangs à disque Nodet.
✆ **04 74 26 00 69**

Epandage

71 - Vends semoir à chaux, 2,50 m de large marque Altec, comme neuf, 1.200 euros.
✆ **06 74 51 03 29**

Forestiers

38 - Vends combiné fendeur avec moteur JD Deck monte bois dans remorque semie.
✆ **04 76 95 18 41**

Divers

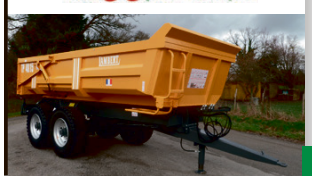
21 - Recherche round baller 120 x 120, - presse MD, - cover crop, - tracteur 4 RM (4001)
✆ **06 71 10 93 35**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

emasolar
SPÉCIALISTE DE LA MAINTENANCE PHOTOVOLTAÏQUE
MAINTENANCE LAVAGE TÉLÉSURVEILLANCE
04 78 86 97 75
info@emasolar.com
www.emasolar.com

21 - Recherche tracteurs, moissonneuses batteuses, presses, chariots élévateur, télescopiques, charrues, bennes, épandeurs et autres machines agricoles (4101)
✆ **06 30 11 59 25**

Achète poutres, solives, vieux plancher et dalles de sol.
Tél. M. GAZUT
06 07 64 66 21
gazutmateriaux@gmail.com

remorques Lambert Votre partenaire transport

Remorque Lambert TP 15 Boggie 100 Colaert
Roues Kargo Radial
Année 2020 - Démo
21 000 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Site e-commerce avec tarifs toujours + compétitifs
www.central-pieces-agri.com

SOLUTIONS ANTIDÉRAPANTES & AMÉNAGEMENTS DE BÂTIMENTS
. RAINURAGE / SCARIFICATION BÉTON
. RAINURAGE CAILLEBOTIS
. RAINU'DIAMANT NOUVEAU
rainurage béton avec disques diamant
. RAINU'RAIL®
découpe de rainures pour racleurs auto.
. BROSS'KIT
balais sur-mesure pour racleur auto.
Vermot
03 81 93 85 10
www.vermot-rainurage.com

CABI Group
FABRICATION FRANÇAISE
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
www.cabi-group.fr
05 63 56 44 37


38 - Vends chaudière bois Morvan peu servi AFX8 série 1 1991 25kw avec ballon 1000l plus régulations.
✆ **06 52 28 85 15**

42 - Vends cuve à fioul 3000 L cylindrique en acier, tbe, toujours stockée à l'intérieur.
✆ **06 71 80 95 71**

42 - Vends cellule 115 QT moteur 5.5 cv pommpe p de force ecorneur élect. portail bois L2.65 H 2.05
✆ **04 77 75 95 89**

63 - AV déchaumeur Stripel Ebra 17 dents 4 mètres pièces de rechange 1200 euros.
✆ **06 76 79 43 22**

67 - Vends butteuse à fléaux (Dominus) 4850 euros - Eplucheuse Hepro 6850 euros - Laveuse asperge tradition 5,5 m en inox et laveuse électron Hermeler 12-16 sorties - Pulvé Myers à turbine trainé 600l av pression 20kg et pulvé Cima 150 l à turbine porté broyeur de fanes latéral et un AR -Equeuteuse à hélices et ventilateur de séchage et ensacheuse pour oignons - griffes d'asperge avec location de planteuse (sauf département 67-68-57-54) et plants de fraise frais et frigo origine Mazzoni Italie - plastiques pour asperge noir/blanc et transparent et voile de forcage P19 etP23 - Cherche Rotovator 0,8 à 1,50 m de large.
✆ **06 14 36 28 98**

69 - Cherche Alambic vapeur 2 ou 3 vases.
✆ **06 83 49 43 94**

84 - Vends charrue FENET 5 socs, 14 pouces, très bon état, prix à débattre + rotavator de marque FALSY 3 m, état neuf, prix à débattre.
✆ **06 26 42 13 38**

Elevage

69 - Vends bétaillère 4 bêtes 550 euros à débattre.
✆ **06 09 54 67 57**

71 - Vends 38 logettes bovin, 6 cornadis, 1 de 3,80, 1 de 6 met 4 de 4,50 m, bon état.
✆ **06 75 54 58 24**

Véhicule

Utilitaire

07 - Vends quad marque Goes model Iron 450 neuf 70km à 5 euros.
✆ **06 33 82 76 57**

25 - Vends Partner Peugeot pour pièces détachées, prix 800 euros.
✆ **06 83 82 92 55**

Tourisme

26 - Vends Nissan Navara 07/2010, véhicule Ste bon état hard top options, 4 portes, 118000 Km, 15000euros.
✆ **06 09 15 07 20 9H ou 20H**

38 - Recherche mobylette Peugeot 103 ou moto bécane ou scooter roulante ou pièces ou moteur Deutz.
✆ **06 61 65 28 52**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vends foin balles carrées 01 Confrançon.
✆ **04 74 55 13 83**

21 - Vends foin récolté dans de bonne condition (2021) 40 bottes carrées de 440 kg de moyenne + 10 bottes rondes (4006)
✆ **06 36 81 17 16**

21 - Vends foin PN 2021, bottes rondes 160, bonne qualité, 80 euros la tonne (4005)
✆ **06 43 24 25 15**

26 - Vends fourrage prés bottes rondes AB 120 euros, luzerne bottes rondes 2 coupes 150 euros AB TBC, vente au détail foin montagne 700M.
✆ **06 48 88 40 98**

26 - Vends bottes de foin pour chevaux, chèvres et moutons.
✆ **07 60 11 68 86**

26 - Vends paille et foin pn, bonne qualité, balle ronde, Drôme des collines.
✆ **06 88 48 14 29**

38 - Vends pomme de terre Monalisa pour consommation sacs de 25kg possibilité de livraison.
✆ **06 80 62 83 78**

39 - Achat vente paille et foin livraison camion remorque.
✆ **06 08 53 16 44**

39 - Vends luzerne enrubannée camion 48 balles rondes, alternative aux tourteaux chers.
✆ **06 15 26 60 79**

42 - Prod. vds maïs épis, qual.+++ riche en mat. sèche - pl entière en balles enrubann. et livrés.
✆ **04 77 36 74 81 ou 06 66 93 88 00**

Fourrage

39 - Vends et achète paille et foin de qualité livraison assurée.
✆ **06 73 92 81 55**

SAS MENET NEGOCE
VENDS PAILLE, FOIN
LIVRAISON CAMION REMORQUE
sur 03, 19, 23, 58, 63 et 71.
Tel : 06 75 75 15 08

69 - Vends paille bottes rectangulaires, pressées sèche. Livraison à partir de 10 tonnes.
✆ **04 74 00 30 70**

70 - Vends Fourrage prairies naturelles et luzerne, Paille. Bio et conventionnel.
✆ **06 47 47 76 60**

Propriété

21 - Vends ferme grande maison et nombreux bâtiments avec terrain attenant 9 ha, 21140 Semur en Auxois (4102)
✆ **06 03 25 76 69**

69 - Vends propriété viticole Beaujolais, maison + cuvage, 4 ha de Brouilly + 1 ha de Morgon, mécanisable + prés (4002)
✆ **06 10 43 35 81**

73 - Recherche location vente ou achat ferme minimum 80 ha. Etudie toute propositon.
✆ **06 29 66 04 32**

Terrain

26 - Vends terrain avec tilleuls et bois de pins.
✆ **07 60 11 68 86**

71 - Achète terrains à bâtir dans votre région, toutes surfaces (3205)
✆ **07 50 21 22 85**

Immobilier

43 - Vends exploitation laitière SAU 25 Ha 20 VL habitation bâtiment matériel et cheptel, accompagnement à définir, réponse assurée par courrier.
✆ **Ecrire au journal La Haute Loire Paysanne réf. 137578**

Location

Agricole

84 - Recherche terrain à louer pour pépinière viticole environ 1 ha en Vaucluse.
✆ **06 12 93 08 54**

Emploi

Offre

00 - Expl. 30 VL Suisse canton Vaud cherche salarié passionné élevage auton. gestion troupeau Montbéliard, génétique reconnue (prix SW expo), salaire attrayant, logement possible.
✆ **0041 79 916 35 28**

Agent MASSEY FERGUSON
RECHERCHE
TECHNICO COMMERCIAL(E)
en matériels agricoles
- secteur Yonne et Côte d'Or
- connaissance du milieu agricole
- débutant accepté
Envoyer CV + LM à
Sarl LUCAS et Fils
Route de Paisson
89740 Cruzy le Chatel
Tél : 03 86 75 20 98

21 - Exploitation céréalière dans l'Auxois recherche salarié agricole à temps partiel avec compétence en machinisme/soudure et conduite engin. Possibilité de compléter avec d'autres exploitations. Débutant accepté (3902)
✆ **06 61 73 01 21**

21 - Recherche apprenti niveau BAC - BTS, nourri, logé, polyculture-élevage (4103)
✆ **06 82 44 28 60**

38 - Pépinière recherche conducteur de poids lourd à temps partiel où temps plein en CDD plus ou moins 39h. pepinieres.chuzeau@club-i nternet.fr
✆ **04 74 20 34 88**

58 - Ferme polyculture élevage cherche salarié autonome temps partiel, CDD voir CDI, étudie toutes propositions (3910)
✆ **06 87 31 57 31**

71 - Recherche ouvrier agricole polyculture élevage charolais 135 VA, ouest 71.
✆ **06 33 91 96 34**

71 - Recherche associé polyculture élevage charolais, haute valeur génétique, engraissement, 135 mères, 190 ha, tout mécanisé, ouest 71.
✆ **06 33 91 96 34**

Animaux

26 - Homme 47 ans non-fumeur, recherche femme 35-45 ans sans enfants, non-fumeuse, avec permis B. Ecrire à l'Agriculture Drômoise 145 avenue Georges Brassens 26504 Bourg les Valence.
✆ **04 27 24 01 70**

43 - Agriculteur 1m75 charme et humour sérieux non buveur non fumeur 30 ans d'expérience apporterait tendresse soutien moral sécurité à compagne agricultrice installée ou ayant projet désireuse de construire une relation durable et sincère (réponse assurée par courrier).
✆ **Ecrire au journal La Haute Loire Paysanne réf. 137577**

Animaux

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay vends reproducteurs limousins 14 à 16 mois HBL, fils de Lano (RRE) et Magistral (RJ), - reproducteurs Heterozygotes sans cornes, génisses de l'année sevrées, TGS. (3803)
✆ **06 28 02 04 05**

15 - AV veaux reproducteurs + 2de 18 mois, HBS, origine Brousse. Isabelle Maury à Arnac (15).
✆ **06 30 21 73 92**

18 - Vends reproducteurs charolais 18 mois HBC origine velâge facile. GAEC de Turcy, 18140 Garigny. Fleurier.
✆ **06 23 16 10 19**

18 - Vends taureaux charolais HBC de 18 mois et veaux de l'année dont 1sans corne, velâge facile. GAEC de Lepaud.
✆ **06 68 68 24 94**

18 - Vends vaches limousines pleines d'Angus. MAURICE Maryvonne.
✆ **06 74 49 19 47**

21 - Elevage charolais Baudot 21140 Pont et Massène vend 40 taureaux et propose un choix important de veaux mâles. Elevage ayant sélectionné depuis des décénies,facilités de vêlages,toutes garanties apportées et livraison toutes distances, sélection de père en fils depuis longtemps (3603)
✆ **06 07 75 59 74 Jean-Luc**
06 67 58 18 03 Michel-
06 74 69 62 41 Bertrand

21 - Elevage charolais inscrit vend taureaux 18 mois + veaux d'automne dont certains génétiquement SC. GAEC Léchenault Frères (3909)
✆ **06 24 24 69 93**

42 - Vends taureau à génisses 5 ans et demi HBC et tx 18 mois bon origine tgs.
✆ **06 71 99 65 43**

42 - Vends 2 à 4 génisses PH de 1 mois.
✆ **06 22 54 48 98**

42 - Vends taureaux 4 ans 30 mois et 20/22 mois HBC Charolais Vf livr. assurée - Charguerauld.
✆ **06 74 46 24 83**

58 - Réduction cheptel HBC cause santé, vends 20 génisses et vaches gestantes, - 12 génisses de 2 ans, - 25 mâles reproducteurs 1 et 2 ans dont 14 vêlages faciles, 12 SC et 18 génotypés, or. insémination. François Bouche - Cercy la Tour (3405)
✆ **06 16 07 54 55**

58 - Vends très bons taureaux 20 mois HBC, - veaux reproducteurs HBC, HBL. GAEC de Selins 58110 Bazolles (3906)
✆ **06 72 26 48 56 - 06 78 97 54 52**

58 - Vends reproducteurs 18 mois et veaux de l'année, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny (3905)
✆ **06 09 40 50 63**

58 - Vends veaux reproducteurs HBC 10 - 11 mois, orig. IA et sans cornes, vêlage facile. EARL Dominique Compot - Thianges (3903)
✆ **03 86 50 85 22 - 06 03 59 84 26**

58 - Elevage HBC vend taureaux 18 mois + veaux de l'année, certains SC et VF. Cédric Emile (4003)
✆ **06 08 49 03 34**

69 - Vends cheptel limousin cause retraite + 3 vaches laitière avec ou sans veau toutes garanties sanitaire.
✆ **06 81 61 66 29**

69 - Vends mâles reproducteurs limousins HBL ou non.
✆ **06 71 61 73 16**

70 - Suite à agrandissement exploitation laitière cherche vaches Prim'Holstein ou Montbéliardes vêlées paiement comptant.
✆ **06 73 89 64 55**

71 - Vends cause cessation TB taureaux repro HBC de 5, 4, 3, 2 ans, charolais IBR A, TGS. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Vends 20 génisses charolaises gestantes, HBC ou non, FCO 8 et 4, TGS, terme 01-22. Ducert, Martigny.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends 40 taureaux HBC repro., Gaec Lauryssen succ. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends très bon taureaux 18 mois type viande, descendance Giono, Merlin, First.
✆ **03 85 58 76 55**

71 - Portes ouvertes 20 et 21 octobre 2021, proche Charolles, 6 élevages charolais de Charolais Passion. Devillard Jacques Pierre 06.81.90.94.97 ; Bernigaud Jacky 06.82.37.57.79 ; Delorme Éric 0.34.36.62.68 ; Pacaud Philippe 06.81.82.27.97 ; Gaec Barge-Federici 06.81.38.58.44, 06.72.17.29.66 ; Bajard Jean-Francois.
✆ **06 30 86 06 65**

Caprin

07 - Vends 11 chèvres au lait (7 année 21000,4 année 20000)cause surnombre. 2550 euros les 11.
✆ **06 82 14 98 01**

69 - Achète chèvres brebis de réforme.
✆ **06 09 02 61 50**

Ovin

01 - Vends cause retraite 100 brebis Romane x Texel sélection maternelle et lait + 20 chamoises et béliers.
✆ **06 61 57 23 23**

42 - Vends 5 ageaux mâles de 5 mois pour reproduction - bonne origine.
✆ **04 77 96 05 83**

71 - Achète agneaux, agneaux à engraisser, brebis et béliers de réforme, paiement comptant.
✆ **09 71 27 88 01**

71 - Vends antenaises charolaises inscrites ou non, TGS, livraison possible.
✆ **06 75 75 59 80**

74 - Cause retraite, vend 90 brebis croisées à saillir. Possibilité de livraison.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

71 - Vends belle jument comtoise, garantie pleine avec sa pouliche.
✆ **06 88 59 16 46**

PETITES ANNONCES
pa@terres-de-bourgogne.net

Chien

01 - Vends 3 chiots mâles Berger Allemand nés le 7/7/2021 n° mère 250269606582201.
✆ **04 74 55 25 28 ou 06 71 26 97 34**

01 - A céder chiots Berger des Pyrénées travaillant sur troupeau NON LOF. 2F et 1 M. N°mère 250268743608946. N° Siret 342943743.
✆ **06 63 37 70 09**

38 - Vends chien dressé troupeau N° 250269503684222, 2 ans + pour vaches. 1200 Ð voir sur place.
✆ **06 76 88 73 35**

39 - Vends chiots beauceron pure race 2 femelles 3 mâles nés le 13-07-21, n° mère 250269810121576.
✆ **06 33 74 21 44**

70 - Vends 2 chiots mâles type Border Collie, 4 mois, puces et vaccines, noir et blanc, poils long. Pour travail sur troupeaux450 euros. Porté de 2 chiots mâles né le 29/05/2021 non lof Siret n 45069070600012.
✆ **06 88 44 56 26**

PORTES OUVERTES ÉLEVAGE

Journées PORTES OUVERTES
les 22 et 23 octobre 2021
Ventes de veaux mâles, taureaux de 18 mois et taureaux adultes
Gaec Saint Roch (Malnoury)
2 vieux chemin de chambain
21290 Recey-sur-Ource
06.85.33.82.34 / 06.33.98.12.43


Prix d'ensemble mâles National 2021

Présentation UNIQUE en élevage !
Gaec **CADOUX**
Ouvert tous les jours
Élevage charolais - HBC - TGS
89420 St. André en Terre Plaine
Tel. 06 89 18 05 87 - 06 79 50 15 71
- 100 mâles
- 30 taureaux 18 mois
- génisses
- vaches

PORTES OUVERTES à l'étable
22, 23 et 24 octobre
e-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

PORTES OUVERTES DANS 2 ÉLEVAGES HBC

GAEC de BUCHELEUR
«Bas de Velle»
71320 Saint-Eugène
Tél. 06 10 14 04 10

GAEC MARÉCHAL
«Bousserain»
71320 Toulon-sur-Arroux
Tél. 06 03 43 33 10

Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 octobre 2021

PORTES OUVERTES
Les 15 et 16 octobre 2021
Au GAEC de l' elevage TERREAU
Veaux, taureaux de 18 mois.....
garantie sanitaire livraison assuré
06 82 37 12 95 - 06 89 37 83 67
1,rue de menincourt
71400 **AUTUN**

Champlecy Attitude
16ème PORTES OUVERTES
SAMEDI DIMANCHE 16 17 OCTOBRE
Restauration possible au relais de Champlecy
Tél. 03 85 24 11 34 ou 07 86 62 60 31
Mouton Charollais
Pass sanitaire obligatoire
BONNOT Bernard 06 68 76 84 48
DEVILLARD Jacques 06 18 54 64 88
MONNET Charles & Olivier 06 23 74 88 23
Jean Rave et Fils Matériels Agricoles
Portes ouvertes samedi 16 octobre
Champlecy - 03 85 23 24 73

charolais passion 71
Mercredi 20 - Jeudi 21 Octobre 2021
Portes ouvertes
Proche de Charolles (71)
6 Elevages Charolais
- **DEVILLARD** *Jacques Pierre* 71800 DYO - 06 81 90 94 97
- **DELORME** *Eric* 71120 CHAROLLES - 06 34 36 62 68
- **BERNIGAUD** *Jacky* 71120 CHAROLLES - 06 82 37 57 79
- **GAEC BARGE-FEDERICI** 71120 VAUDEBARRIER 06 81 38 58 44 - 06 72 17 29 66
- **PACAUD** *Philippe* 71120 CHAROLLES - 06 81 82 27 97
- **BAJARD** *Jean-François* 71800 COLOMBIER-EN-B. - 06 30 86 06 65

En cas de mauvais temps : Visite à l'étable

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° I__I__I__

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

2170

**Société par actions simplifiée
au capital de 540 000 euros
Siège social : RD 115 J,
21700 VILLERS LA FAYE
803 673 128 RCS DIJON**

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 03/09/2021, il résulte que l'Assemblée a pris acte de la démission de Madame Mélanie PERROT de son mandat de Directrice Générale à compter du 15/10/2020 et qu'il a été décidé de ne pas la remplacer.

Pour avis, le Président

AL214131627

SUCCESSION

Notaires

**SCP David BELOU
Véronique VARLET –
Guillaume LORISSON
Charles-Alban PRIEUR –
Clémentine BAILLY – Notaires
1 Place de L'Europe – Simone Veil
21000 DIJON
Bureau annexe :
25 avenue de Sprendlingen
21110 GENLIS**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 31 janvier 2020, Madame Josiane BATTISTINI, en son vivant retraitée, demeurant à DIJON (21000), 170 rue de Longvic, divorcée en première noces de Monsieur Robert, Marie, Jean KAUSS et non remariée, née à PARIS 14ème arrondissement (75014), le 17 septembre 1949 et décédée à DIJON (21000), le 22 juillet 2020, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clémence BAILLY, notaire à DIJON, le 08 juillet 2021, suivi d'un acte complémentaire au dépôt de testament reçu par Maître Clémence BAILLY, notaire à DIJON (21), le 05 octobre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Clémence BAILLY, notaire à DIJON (21), 1 Place de l'Europe, référence : 21012, dans le mois des présentes.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion

Me Clémence BAILLY

AL214131595

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

**Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 8 juin 2011,

Madame Emilienne DEVAUX, veuve de Monsieur André DREYER, demeurant à DIJON (21000) 46 boulevard Henri-Bazin EHPAD KORIAN «Les Grands Crus».

Décédée à DIJON (21000) (FRANCE), le 23 mai 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître RICHARD, Notaire à PARIS (75016), Avenue Victor Hugo, le 16 août 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession :Maître Charles HEMERY, notaire à DOMPIERRE-SUR-BESBRE (03290), 150, Place de la Bascule, référence CRPCEN : 03009, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL214131615

NOMINATION

YVAIN & GAUVAIN

**Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social
3 rue de la Confrérie
21121 FONTAINE LES DIJON
878 362 425 RCS DIJON**

Aux termes d'une AGE en date du 30/09/2021, il résulte que :

- Benjamin SOUDAN, demeurant 16 rue Chevreul 21000 DIJON a été nommé en qualité de Président en remplacement de M. Stéphan CLAUDET, démissionnaire,

- Mme Justine BOFFY, demeurant 16 rue Georges Lavier 21000 DIJON a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de M. Frédérick CLAUDET, démissionnaire.

Pour avis. Le Président.

AL214131581

ROSALIE MORIZOT PARENT

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 21 avril 2021, la Société ROSALIE MORIZOT PARENT, SAS au capital de 1 500 euros ayant son siège rue Devevey, 21200 BEAUNE, immatriculée au RCS de DIJON n°790.239.412, a décidé de nommer Mme Rosalie MORIZOT en qualité de Présidente à compter du 01/05/21, en remplacement de Mme Caroline PARENT, démissionnaire à partir du 30/04/21 à minuit.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Madame Caroline PARENT a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Mme Rosalie MORIZOT. Pour avis, La Présidente.

AL214131607

TRANSFERT DE SIÈGE

ELYPS'S

APTR

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 15 rue d'Alsace, 92300 LEVALLOIS PERRET 850 182 007 RCS NANTERRE Le 10/09/2021, l'AGE de la société APTR a décidé de transférer le siège social du 15 rue d'Alsace, 92300 LEVALLOIS PERRET au 29 Place Bossuet 21000 DIJON à compter du 10/09/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 850182007 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Président : Mme Tiffany RESCE, demeurant 35 bis rue de Mulhouse, 21000 DIJON ; Directeur général : Mr Anthony PEREIRA, demeurant 8 rue Charles Dumont 21000 DIJON . POUR AVIS La Présidence

AL214131391

AXE INVEST

AXE INVEST, SAS au capital de 15 000 €, siège social : 55 Rue Sambin, 21000 DIJON, 815 235 288 RCS DIJON, décisions de l'associé unique du 30/06/2021 : transfert du siège social à 2, Rue Clotilde, 69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE, à compter du 30/06/2021.

Pour avis

AL214131487

DROGUERIE VIEILLARD

**SARL au capital de 107 300 euros
Siège social
59, Rue des Godrans
21000 DIJON
015 651 086 RCS DIJON**

Par délibération du 15/09/2021, l'Assemblée Générale des associés a décidé de transférer le siège social du 59, Rue des Godrans, 21000 Dijon au 11, rue de Beauregard, 21000 Dijon à compter du 15/09/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérante

AL214131558

SOCIETE BOURGUIGNONNE DE SERVICES ET DE FINANCEMENT

**SARL à capital variable au capital de 3000 €.
Siège social
17 RUE MAL DE LATTRE DE TASSIGNY,
BUREAUX ST BERNARD
71100 Chalon-sur-Saône
753 798 552 RCS de Chalon-sur-Saône**

L'AGE du 16/09/2021 a décidé de transférer le siège social de la société 7 rue de la Grande Fin, Le Vermont, 21121 Fontaine-lès-Dijon, à compter du 29/09/2021. Gérant : M. BOISJOT Bernard, demeurant 3 rue des Clématites, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur. Radiation au RCS de Chalon-sur-Saône et réimmatriculation au RCS de Dijon.

AL214131583

MTGM

**Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Ancien siège social :
43 rue du Lavoir à BARGES (21910)
852 093 913 RCS DIJON**

Aux termes d'une décision en date du 16 septembre 2021, le Président de la société par actions simplifiée MTGM, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 43 rue du Lavoir à BARGES (21910) au 22 Grand Rue à BARGES (21910) à compter du 16 septembre 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

AL214131584

MYFD

**Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social
35 Rue de la Chartreuse 21200 BEAUNE
883 330 037 RCS DIJON**

Aux termes d'une décision en date du 08/09/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 35 Rue de la Chartreuse, 21200 BEAUNE au 53 rue des Fatains, 21420 SAVIGNY LES BEAUNE à compter du 1er juin 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis. La Gérance

AL214131585

LE TOIT NUITON

SARL, au capital de 2 500 euros, ayant son siège social 28 B, rue Humbert de Gillens, 21700 GERLAND, immat RCS DIJON 825 208 069. Aux termes d'une décision en date du 30/06/2021, l'associé unique a décidé le transfert du siège social de la Société au 12 rue Vie de Chevannes, 21700 ARCENANT, à compter du 30/06/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis

AL214131598

VBI DRESSAGE

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 66, rue Saint-Aloïse,
67100 STRASBOURG
829 118 876 RCS STRASBOURG**

Avis

Aux termes d'une délibération en date du 16 septembre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée VBI DRESSAGE a décidé de transférer le siège social du 66, rue Saint-Aloïse, 67100 STRASBOURG au 23, rue Basse, 21260 SELONGEY à compter du 16 septembre 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG sous le numéro 829118876 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Président : Monsieur Victor BRUA, demeurant 23, rue Basse, 21260 SELONGEY. POUR AVIS Le Président

AL214131600

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CABINET D'OSTEOPATHIE DE LA CHOUETTE - SARL - au capital de 2 000 euros - Siège social : 3, rue Longepierre 21000 DIJON - 814 375 523 RCS DIJON, l'AGE du 29.07.2021 a décidé de transférer le siège social du 3, rue Longepierre, 21000 DIJON au 1, rue Berthot 21000 DIJON à compter du 02.07.2021 et de modifier ART.4 des statuts.. Pour avis - La Gérance

AL214131606

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Par décision du 27/08/2021, l'associé unique de la SARL PRECONIS, capital social : 2 000 euros, siège : 15, rue dela Brot 21000 DIJON, 508 976 511 RCS DIJON, a décidé de transférer le siège social du 15, rue de la Brot 21000 DIJON au 6, rue Boileau 21000 DIJON ce, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, la Gérance.

AL214131612

FINANCIA EXPERT

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : AMINEXT.

Forme : SARL.

Capital social : 7500 euros.

Siège social : 16 Rue JULES VERNE, 21000 DIJON.

491143418 RCS de Dijon.

Aux termes de l'AGE en date du 13 septembre 2021, l'associé unique a décidé, à compter du 1 septembre 2021, de transférer le siège social à 151 rue Emile Violet, 71260 CLESSÉ.

Radiation du RCS de Dijon et immatriculation au RCS Macon.

AL214131622

FP2G

PG CONSEILS

Transfert de siège social

Dénomination : PG CONSEILS. Forme : SARL. Capital social : 1000 euros. Siège social : 9 Rue DE L'AVIATION, 21121 DAROIS. 827481102 RCS de Dijon. Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2021, l'associé unique a décidé, à compter du 1 octobre 2021, de transférer le siège social à 78 Allée des Pins, 42810 ROZIER EN DONZY. Radiation du RCS de Dijon et immatriculation au RCS Saint Etienne.

AL214131633

CUMA DES GRANDES VIGNES

RCS 379075203

L'AGE des associés, réunie le 26/07/2021 a voté le transfert du siège social de la Cuma des Grandes Vignes, de Mairie Annexe de Concoeur 21700 NUITS SAINT GEORGES à Domaine Dufouleur, 15 Thurots 21700 NUITS SAINT GEORGES.

Pour avis le Président

DUFOULEUR Yvan

AL214131637

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 11/10/2021

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

DIJON : Terre à vigne AOP Bourgogne

Classification d'urbanisme :

Zone Apv du PLUi Dijon Métropole

9 a 64 ca

- Les valendons: DT-114

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :

VIC-SOUS-THIL : Surface sur la commune : 11 ha 59 a 32 ca

E- 110- 111(J)- 111(K)-111(L)- 113- 114- 116 E- 117- 118

Pré - Urbanisme : RNU

VIC-SOUS-THIL : Surface sur la commune : 1 ha 24 a 15 ca

'En theurial': E- 108(J)- 108(K)- 109

Pré - Urbanisme : RNU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/11/2021 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL214131638

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**SELAS « LEGATIS DIJON QUETIGNY »
Notaires associés
23, rue Buffon – 21000 DIJON**

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Mael VIARD, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral par Action Simplifiée « LEGATIS DIJON QUETIGNY », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 23 Rue Buffon, ayant un bureau annexe à QUETIGNY, 2 bis rue du Cap Vert**, le 5 octobre 2021, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par:

M. Philippe Pierre **GAUTHIER**, retraité, né à DIJON, le 9 février 1948 et Mme Brigitte Jeanne **PAGNON**, retraitée, née à LYON (6ème arr) le 3 août 1941, son épouse, demeurant à FONTAINE LES DIJON (21121) 2, Rue des Champs Remy

Mariés à la mairie d'ARTAIX (71110) le 31 juillet 1971 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Me MERLIN, notaire à MARCIGNY (71110), le 30 juillet 1971.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Me VIARD

AL214131593

MODIFICATION DE STATUTS

ELYPS'S

TRANSPORT DU VINGEANNOT

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 3 rue du Moulin, 21310 CHEUGE 840 894 604 RCS DIJON Le 18/09/2021, l'associé unique a décidé de remplacer à compter du 18/09/2021 la dénomination sociale TRANSPORT DU VINGEANNOT par TRANSPORT FIATTE DAMIEN et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts et de transférer le siège social du 3 rue du Moulin, 21310 CHEUGE au Hameau de Mitreuil 21270 BINGES à compter du 18/09/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis

AL214131448

A.D. N. CITY

A.D. N. CITY, SAS au capital de 3 000 €, siège social : 55 Rue Sambin, 21000 DIJON, 828 707 554 RCS DIJON, décisions de l'associé unique du 30/06/2021 : transfert du siège social à 2, Rue Clotilde, 69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE, à compter du 30/06/2021 et extension de l'objet social aux activités de conception, développement, réalisation à titre onéreux ou à titre gratuit, commercialisation en ligne (market place) d'applications, de logiciels informatiques, de programmes et de sites internet. Pour avis.

AL214131489

AVIS

RYAUX PROMOTION, SARL au capital de 5 000 euros, siège social : 6 Place Carnot, 21200 BEAUNE, 532 284 502 RCS DIJON, décision du 31/05/2021 d'étendre l'objet social aux activités d'achat, vente ou location de tous engins volants (ULM, avions, hélicoptères...), baptême de l'air, la formations et l'instructions de pilotes et de modifier l'article 2 des statuts en conséquences. Pour avis

AL214131497

D'ANGEDIS

**Société par actions simplifiée
unipersonnelle
Au capital de 5 000 euros
Siège social
Chez Monsieur Fabrice D'ANGELO
1 Rue Montmartre 21000 DIJON
514 151 877 RCS DIJON**

Décision de l'associé unique du 24 septembre 2021 : L'associé unique, ayant constaté qu'à l'issue de l'exercice clos le 31 mars 2021, la société se situe désormais en dessous des seuils légaux rendant obligatoire le recours à un commissaire aux comptes, décide de ne pas renouveler les mandats de son commissaire aux comptes titulaire la société anonyme INTERCOMEX ayant son siège social 2B Rue Veuve Bernard Bodie 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC et immatriculée au RCS de Troyes sous le numéro 421 325 424 et de son commissaire aux comptes suppléant Monsieur Yohann LOTH exerçant 2B Rue Veuve Bernard Bodie 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC, lesdits mandats ayant expiré à l'issue de la décision statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020.

AL214131587

CHRYSALIS

Par décision du 06/10/2021, l'associé unique de la société CHRYSALIS, EURL au capital de 10 000 euros, Siège social : 8 route de Murger 21170 TROUHANS, RCS DIJON 899 076 376, a décidé d'étendre l'objet social, à compter du 06/10/2021, à l'activité de location sans chauffeur de véhicules utilitaires et particuliers, de longue et courte durée. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS DIJON.

Pour avis – la gérance

AL214131608

BERNARD-BLOIS

Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros Siège social : 6A Rue Terreau de Lée – 21250 SEURRE 752 232 090 RCS DIJON Aux termes d'une décision en date du 15 juin 2021, l'associé unique a décidé de remplacer à compter du 15 juin 2021 la dénomination sociale «BERNARD-BLOIS» par «SAONE ET DOUBS ENERGIES» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Pour avis. La Gérance.

AL214131624

SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER D'AMENDEMENT ET DE CONCASSAGE

**Société par actions simplifiée
au capital de 562 320 euros
Siège social
RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE
017 251 125 RCS DIJON**

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'un procès-verbal des décisions unanimes des associés en date du 29/03/2021, il résulte que : - la société KPMG SA, société anonyme au capital de 5 497 100 €, domiciliée Tour Eqho, 2 avenue Gambetta, 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 775 726 417, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société KPMG FIDUCIAIRE DE FRANCE SARL, pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023 ;- il n'y a pas lieu de remplacer la Société RGA EXPERTISE & AUDIT, Commissaires aux Comptes suppléant, dont le mandat le mandat est arrivé à expiration, étant précisé que la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant n'est requise que si le Commissaire aux Comptes titulaire désigné est une personne physique ou une société unipersonnelle, conformément à l'article L. 823-1 du Code de commerce.

Pour avis, le Président

AL214131629

BRASSERIE LA SOURCE

**SAS au capital de 23000 €
Siège social
4 B RUE DE PRIELLE 21160 Perrigny-lès-Dijon
850 312 323 RCS de Dijon**

L'AGE du 30/09/2021 a décidé de : - Nommer en qualité de Présidente Mme DEPERNON Sophie, demeurant 5 Place Saint André, 21160 Perrigny-lès-Dijon, en remplacement de M. CARRIER Jean-Marc à compter du 1er octobre 2021.- Nommer en qualité de Directeur Général M. CARRIER Jean-Marc, demeurant 5 Impasse du Poron, 21160 Perrigny-lès-Dijon à compter du 1er octobre 2021. - Nommer en qualité de Directeur Général M. CARRIER Mathieu, demeurant 8B rue de Beaune, appt 517, 21000 Dijon à compter du 1er octobre 2021. - D'étendre l'objet social aux activités suivantes : Fabrication et vente de whisky ou autres alcools dérivés de la bière à emporter, Fabrication et vente de limonade et autres boissons non alcoolisées, Fabrication et vente de produits alimentaires dérivées de la bière, Activité de débit de boissons sur place de 3ème catégorie.

Mention au RCS de Dijon

AL214131634

CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte SSP en date à TOURNUS du 30/09/21 enregistré auprès du SPFE de DIJON 1, le 05/09/21, sous les mentions Dossier 2021 00096495, référence 2104P01 2021 A 04199, la société CONTROLE TECHNIQUE HEMONNOT, SARL au capital de 7 500 euros dont le siège social est à CORPEAU - 21190 - Route Nationale 6, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 531 388 577 et représentée par son gérant, Monsieur Antoine HEMONNOT, a cédé à la société CONTROLE TECHNIQUE FELIX., SARL à associé unique au capital de 5000 euros dont le siège social est à CORPEAU - 21190 - Route Nationale 6, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 900 294 505 et représentée par son gérant Monsieur Thibaut FELIX, un fonds de commerce de contrôle technique automobile exploité à CORPEAU - 21190 - Route Nationale 6, moyennant le prix global de 250 000 euros, à effet au 01/10/21.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues au cabinet FIDACT sis à TOURNUS - 71700 - 13 Rue des Tonneliers, dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales.

AL214131614

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 septembre 2021, la location-gérance du fonds de commerce de supermarché exploité à Semur-en-Auxois (21140), Rue du Commandant l'Herminier, consentie par acte sous seing privé en date du 31 mai 2021 par la société LEADER PRICE EXPLOITATION, Société par Actions Simplifiée au capital de 169.141.592,20 euros, dont le siège social est situé 123, quai Jules Guesde, 94400 Vitry-sur-Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 419 695 341, bailleur du fonds, au profit de la société ALDI MARCHE DAMMARTIN, Société à Responsabilité Limitée au capital de 20.000.000 d'euros, dont le siège social est situé 527, rue Clément Ader - Parc d'Activité de la Goële, 77230 Dammartin-en-Goële, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 414 599 035, locataire-gérant, a pris fin le 29 septembre 2021.

AL214131617

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ELYPS'S

MARGEST

**Société à responsabilité limitée
au capital de 106 624 euros
Siège social
19 Boulevard Carnot
21000 DIJON
319 608 931 RCS DIJON**

Le 3/09/2021 2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Mr Christophe MARLOT, demeurant 25 rue de Verneuil 75007 PARIS, pour une durée illimitée à compter du 3/09/2021.

Pour avis

AL214131493

S.A.R.L. MABD HOTELLERIE

**Société à Responsabilité Limitée
au Capital Social de 200 Euros
Siège Social
11, Rue de Quétigny
COUTERNON (21560)
534.873.179. R.C.S DIJON**

Suivant une Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 Juin 2021, les associés ont désigné, en qualité de nouveau Gérant, Monsieur Bastien MIORIN, Né le 16 Avril 1988 à DIJON (21000), demeurant à COUTERNON (21560). 11, Rue de Quétigny et ce, à compter du 30 Juin 2021 en remplacement de Monsieur Antoine MIORIN, Gérant Démissionnaire.

Pour avis, la gérance

AL214131562

SARL DE PONT

SARL au capital de 100 000 euros Siège social : 54, rue du Lac – 21140 PONT-ET-MASSENE 878 312 842 RCS DIJON Les fonctions de gérante de Madame Aline GRAS ont pris fin le 6 octobre 2021.

AL214131592

AVIS DE RÉSILIATION DE GÉRANCE MANDAT

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/07/21, les sociétés B&M France SAS (311 315 329 RCS Clermont-Ferrand) et la SARL NATSAM (799 251 277 RCS DIJON), ont résilié d'un commun accord, avec effet au 31/08/21, la convention de Gérance-Mandat du fonds de commerce de biens d'équipements de la personne et d'équipement de la maison, situé à 17 Boulevard du Champ aux Métiers, 21800 QUETIGNY, appartenant à la société B&M France SAS.

Pour avis

AL214131619

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

CHAMPROD

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5.000 €uros
Siège social : Avenue Amiral Chabot – Zone Technoport
21250 PAGNY LE CHATEAU
813 614 880 RCS DIJON**

Avis

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 13 juillet 2021,

Madame Mylène DOUSSOT, demeurant à LOSNE (21170) 1C Allée de Bellevue – Logt n°55 a été nommée cogérante de la société avec effet au 1er juillet 2021.

Pour avis,

AL214131625

➜ NON DISSOLUTION

SELARL JULIEN DESBUISSON

**S.E.L.A.R.L. au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 Rue de la Petite fin
21 121 FONTAINE LES DIJON
RCS DIJON 834 037 327**

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 11 août 2021, l'associé unique statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. (Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon)

La gérance

AL214131611

ATELIER EAU CARRE

**Société à responsabilité limitée
Au capital de 80 000 euros
Siège social
13 rue de l'Eglise
21370 PLOMBIERES-LES-DIJON
R .C.S. DIJON 529 142 200**

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2020, les associés statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. (Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon)

AL214131635

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

S.C.I. SUVERO

Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 1 524,49 Euros Siège social : 10 avenue Charles Jaffelin - 21200 BEAUNE Siège de liquidation : Ancienne Route de Bouze – La Montagne – 21200 BEAUNE 348 630 344 R.C.S. DIJON L'Assemblée Générale du 15 juillet 2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Eric PAGE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le liquidateu

AL214131590

THIERRY CENDRIER

**Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
au capital de 25 000 euros
Siège social et de liquidation
30 route de Seurre
21200 BEAUNE
441 660 628 RCS DIJON**

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision du 1er septembre 2021, l'associé unique a approuvé le compte de liquidation, déchargé Mme Marjorie CENDRIER, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Greffe du tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL214131586

CLOTURE DE LIQUIDATION

**EARL CHRISTOPHE CALMELET
Société civile en liquidation
au capital de 151 530 euros
Siège social : 2 Place de la Mairie
21120 ECHEVANNES
330 403 296 RCS DIJON**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 17/09/2021, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis, Le Liquidateur.

AL214131591

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : EVOLAQUA. Forme : SARL société en liquidation. Capital social : 30000 euros. Siège social : ZA LA PLUCHARDE, 21110 BRETENIERE. 889735726 RCS de Dijon. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 octobre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 5 octobre 2021. Madame Julie VERNOCHET, demeurant 23 rue de la Croix d'Argent 21110 COLLONGES-LES-PREMIERES a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

AL214131596

FINANCIA EXPERT

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : SCI TOLBIAC.

Forme : SC en liquidation.

Capital social : 1524,49 euros.

Siège social : 11 VICTOR HUGO, 21160 COUCHEY.

424 514 214 RCS de Dijon.

Aux termes de l'AGE en date du 31 août 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à effet rétroactif au 31 décembre 2020

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance. Monsieur Jacques GARREAU, demeurant 11 rue Neuve 21120 MAREY-SUR-TILLE a été nommé liquidateur et il lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus.

Pour avis.

La co-gérance

AL214131616

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à SALIVES du 01/09/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : METALLERIE AUFFRET.

Siège : 6 Rue de la Borde, 21580 SALIVES.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 79 690 euros.

Objet : - La fabrication et pose d'ouvrages métalliques et de tous automatismes en rapport, vitrerie et serrurerie (vérandas en acier et alu, charpentes métalliques, verrières,

gardes corps, escaliers, portails et portails électriques, pergolas, meubles avec une ossature métallique, marquises, gaines de ventilation etc). - Les réparations métalliques.

- La maintenance industrielle. - Le dépoussiérage.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Guillaume AUFFRET, demeurant 3 rue du Château, 21510 ECHALOT.

La Société sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL214131580

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

**BP 90281
71107 CHALON SUR SAONE CEDEX**

JUMARO

**SAS au capital de 500.000 €
17 rue aux Loups – 21200 LEVERNOIS
RCS DIJON**

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SAS immatriculée au RCS de DIJON, dénommée JUMARO, au capital de 500.000 €, ayant pour objet l'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement, la prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles ou de tout groupement ayant la personnalité morale et la gestion de ces participations, l'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers, l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes, l'activité de prestataire de services.

Le siège social est 17 rue aux Loups – 21200 LEVERNOIS.

Le Président est M. Jean-Baptiste GRESS demeurant 17 rue aux Loups – 21200 LEVERNOIS.

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives.

Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.

Transmission d'actions : Si la société vient à comprendre plusieurs associés, la cession d'action à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour Avis.

AL214131582

AVIS DE CONSTITUTION

COBBY'DIET

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 octobre 2021, il a été constitué une SAS à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :

Objet social : Distribution de produits et conseils se rapportant à la diététique ou à la nutrition.

Capital social : 10.000 euros

Siège social : 9 rue Marie Noël – 21200 BEAUNE

Durée de la société : 99 ans à partir de son immatriculation au RCS de DIJON

Transmission d'actions : Libre entre associés uniquement

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives

Présidence : Florence COBBE, demeurant 5 rue Pasteur – 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR

AL214131594

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29/09/2021 à SAVIGNY-LES-BEAUNE (21420), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : HGM HOLDING Siège social : 9 rue Jacques Germain – 21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE Objet social : l'acquisition, par quel que moyen que ce soit et sous quelle que forme que ce soit, et la gestion de toutes valeurs mobilières, à l'exclusion de celles qui relèvent des articles du Code monétaire et financier ; la prise de participation ou d'intérêts, par quel que moyen que ce soit et sous quelle que forme que ce soit, dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières ; l'exercice par la société des droits de vote attachés à ces participations en vue de mettre en uvre une politique commune au groupe de sociétés dont elle est la mère, et de jouer ainsi un rôle d'animation dudit groupe ; tous travaux de gestion, direction, tâches administratives pour les sociétés du groupe présentes et à venir ; toutes opérations de négociation, de commission et de courtage ; la réalisation de prestations et tous travaux en relation avec la vigne, prestations de consulting en matière vini/viticole, nologique et agricole ; l'acquisition, la cession, la construction, la prise à bail, la location et mise en valeur de tous immeubles ou locaux à usage d'habitation, commercial ou autres, nus ou meublés ; l'activité de loueur en meublé par location directe et/ou indirecte, de tous locaux meubles ou garnis, avec ou sans fourniture de prestations hôtelières ou para-hôtelières ; achat, vente et revente, location et parking pour véhicules neufs et occasions de toutes marques. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés, Capital social : 1 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Hugo MOUCHONNAT demeurant 9 rue Jacques Germain – 21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis La Gérance

AL214131597

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privée en date à CHENOVE du 06/10/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : HOLDING ADANE

Siège : 41 rue de Longvic, 21300 CHENOVE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 30 000 euros

Objet : - La prise de participations minoritaires ou majoritaires, en ce inclus la détention intégrale du capital d'une ou plusieurs sociétés, par tous moyens, et en particulier, par acquisition, propriété, échange ou souscription au capital de sociétés existante ou à constituer par apports en nature ou en numéraire et la gestion de ces participations, par voie d'achat, de vente ou d'échange d'actions, de parts sociales, d'obligations ou de valeurs mobilières de toute nature et dans toutes sociétés,

- La gestion et l'administration de toute filiale,

- Toutes activités de conseil se rattachant directement ou indirectement aux opérations susvisées,

- La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et de placements de toute nature que la Société se proposerait d'acquérir,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Emmanuel D'ANCONA, demeurant 19 bis route de Dijon, 21110 THOREY EN PLAINE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

POUR AVIS. Le Président

AL214131599

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à MEURSAULT du 20/09/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale: Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : MAISON TASSIGNY Siège social : 8 rue de Lattre de Tassigny - 21190 MEURSAULT Objet social :l'assistance, la logistique à l'élaboration de circuits de visites culturelles, la promotion de la région Bourgogne et plus généralement de la France auprès de touristes nationaux ou étrangers, par la mise en valeur du patrimoine régional ou national, l'organisation de formations à destination des particuliers ou des entreprises, et plus généralement toutes activités liées au tourisme et à l'oenotourisme, à l'exclusion de l'activité d'agence de voyage, l'organisation d'événements culturels, prestations d'accompagnement sur place, hébergement de clientèle, l'organisation de séjour et le commissionnement sur des réservations d'hôtel ou de restaurant, la location de logements, meublés ou garnis, à usage d'habitation, avec ou sans fourniture de prestations hôtelières ou para-hôtelières, toutes prestations de services, conseils et d'assistance pour l'administration, l'exploitation et l'entretien de propriétés immobilières, l'exploitation de chambre d'hôtes et de tables d'hôtes ou gîtes, l'organisation de réunions et de séminaires, location de salles et espaces pour tous types de réception, l'achat et la vente de tous produits, objets ou articles ayant un lien avec la vigne ou le vin, avec l'art de la table ou l'art de la maison, produits alimentaires régionaux ou de terroir, toutes prestations de conseil en matière d'Art et d'investissement sur des uvres d'art. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros Gérance : Madame Chelsey HENDERSON, demeurant à MEURSAULT (21190) 8 rue de Lattre de Tassigny. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon. Pour avis La Gérance

AL214131613

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er octobre 2021, il a été constitué une société civile immobilière dénommée SCI LES CERISES, au capital social de 5.000,00 EUR, ayant son siège social à BEUREY-BAUGUAY (21320), 19 rue Amont, d'une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS, ayant pour objet social l'acquisition, la propriété et l'administration de tous biens immobiliers. Les associés n'ont fait que des apports en numéraire. Messieurs Jonathan et Baptiste MAUGEY, demeurant à BEUREY-BAUGUAY (21320) 19 rue Amont sont désignés en qualités de gérants pour une durée illimitée.

Les cessions entre vifs entre associés, ascendants et descendants d'un associé sont libres. Toutes autres cessions ne peuvent intervenir qu'avec le consentement des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis, la Gérance.

AL214131620

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société : MF2 INVEST

Forme : SARL

Siège : 250 ZAC Les Bruottées 21200 VIGNOLES

Objet : La société a pour objet exclusif :

- la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit, notamment par voie d'apports, participations, souscriptions ou achats de parts sociales ou d'actions dans la société GRAVURE PROST, société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros, dont le siège est situé Zone Artisanale Les Bruottées, Vignoles, 21200 BEAUNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 312.127.491 RCS DIJON ;

- la gestion des titres de la société GRAVURE PROST ;

- et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement

- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Capital : 1.272.000 euros

Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur Frédéric FARGEOT demeurant 285 Rue des Magnolias Lotissement Les Tulipiers Hameau de Challanges 21200 BEAUNE

RCS DIJON

AL214131628

FIDAL
Société d'avocats
13 rue du 19 Mars 1962
71000 SANCE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 30 septembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Dénomination : MH FINANCES.

Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle. Siège social : 4 route de Dijon - 21700 NUITS SAINT GEORGES. Objet : l'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères ; la participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles ; toutes prestations de services en matière commerciale, administrative, financière ou autre au profit de toute société contrôlée ou non ; le financement par voie de prêt, d'avance ou par tous autres moyens, l'octroi de garanties, telles que cautionnement ou aval, au profit des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société ; l'exercice de tout mandat au sein des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société ; les opérations de trésorerie au profit des sociétés, la gestion de tous portefeuilles ; la participation à toutes entreprises ou sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes. Durée : 99 années. Capital social : 1 000 euros, composé d'apports en numéraire. Président : Monsieur Mathieu HUGONNOT demeurant à VIREY LE GRAND (71530) - 120 allée du Pré Virois. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Agrément : Toute transmission d'actions est soumise à l'agrément préalable de la société donné par décision collective extraordinaire des associés. La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.

Le Président.

AL214131631

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à BEAUNE du 17/09/2021, la société présentant

les caractéristiques suivantes a été constituée : Forme sociale : société civile immobilière. Dénomination sociale : SACHA IMMOBILIER. Siège social : 17, rue Sainte Marguerite 21200 BEAUNE. Objet social :- Acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;- Vente de tous immeubles et biens immobiliers ;- Réalisation de toutes les opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser l'accomplissement, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros (apports en numéraire uniquement) Gérance : M. Martial BLANCHON et Mme Estelle FETEIRA, demeurant ensemble 1, rue des Terres Noires 21200 LEVERNOIS. Clauses relatives aux

cessions de parts : agrément requis dans tous les cas et obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis La Gérance.

AL214131632

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 01/10/2021 , il a été constitué une société civile dénommée : ROCA

Siège social : 15 rue de la Ruellotte 21120 CHAIGNAY Capital : 1000 € Objet social : Toutes opérations d'acquisition, cession et gestion de participations financières, d'actions, de parts sociales, plus généralement de toutes valeurs mobilières ; La détention de tous titre de biens ou droits immobiliers, directement ou indirectement, en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit ; Placement de trésorerie et autres opérations structurantes et patrimoniales, octroi de prêts, d'avances en compte courant et garanties à ses filiales ; Prestation auprès de ses filiales ; Gestion de la trésorerie et de la fiscalité du groupe, Prestation de service à caractère administratif, managérial, comptable, financière, communication, technique ;Emprunts de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet ; La prise de participations, acquisitions de titres de sociétés et prestations intellectuelles de management et gestion dans laquelle la société détient des participations. Gérance : M ROCHER Franck demeurant 15 rue de la Ruellotte 21120 CHAIGNAY Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.

AL214131636

NIÈVRE

➜ SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 16 octobre 2007, Madame Denise Aimée JENINEZ, en son vivant retraitée, demeurant à MOULINS (03000) 22 Rue de Villars - Villars Accueil, née à ARTHEL (58700) le 22 août 1923, veuve de Monsieur Baptiste, BONCOEUR, décédée à MOULINS (03000) le 13 janvier 2021, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Valérie CLERGET, Notaire Associé à LA CHARITE SUR LOIRE (58400), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, le 8 octobre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Valérie CLERGET, Notaire à LA CHARITE SUR LOIRE (58400), référence CRPCEN : 58051, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MOULINS (03000), de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en

possession.

AL584131510

➜ NOMINATION

SUMIRIKO RUBBER COMPOUNDING FRANCE SAS

**Société par actions simplifiée
au capital de 2.006.886,34 €
Siège social :
Usine des Caillots
58300 DECIZE
322 804 931 R.C.S. Nevers**

Aux termes de décisions en date du 21 septembre 2021, l'associé unique a nommé, en remplacement de Monsieur Philippe Hostache, directeur général démissionnaire, Monsieur Stéphane Birebent, né le 2 septembre 1965, à Tours, et demeurant 15 D rue de Chevignerot – 21200 Beaune, en qualité de nouveau directeur général, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.

Mention au RCS de Nevers

AL584131479

SUMIRIKO SD FRANCE SAS

**Société par actions simplifiée
au capital de 3.540.000 €
Siège social :
Usine des Caillots –
58300 DECIZE
450 817 200 R.C.S. Nevers**

Aux termes de décisions en date du 21 septembre 2021, l'associé unique a nommé Monsieur Stéphane Birebent, né le 2 septembre 1965, à Tours, et demeurant 15 D rue de Chevignerot – 21200 Beaune, en qualité de directeur général, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.

Mention au RCS de Nevers

AL584131480

APERAM ALLOYS IMPHY

**Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 35.038.200 €
Siège social :
Avenue Jean Jaurès
58160 IMPHY
440 326 692 R.C.S. Nevers**

Suivant décisions de l'associé unique du 15 septembre 2021,

L'associé unique décide, compte tenu des démissions de la société DELOITTE & ASSOCIES de son mandat de commissaire aux comptes titulaire et de la société BEAS de son mandat de commissaire aux comptes suppléant, de nommer la société PricewaterhouseCoopers (PwC), SAS, dont le siège social est 63 rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine immatriculée sous le n° 672 006 483 RCS de NANTERRE en qualité de commissaire aux comptes titulaire. Il n'est pas requis de procéder à la nomination d'un commissaire aux comptes suppléant.

Modification sera faite au RCS de Nevers

Pour avis,

Le représentant légal

AL584131481

AISAN INDUSTRY FRANCE SA

**Société Anonyme
au capital de 7 113 210 Euros
1 à 6, rue des Grands Champs
58000 NEVERS
331 967 943 RCS NEVERS**

Modification des dirigeants

Le 06/07/2021 le conseil d'administration a pris acte de la démission de Toshio SUZUKI de ses fonctions d'administrateur et nommé en remplacement Yato ASAI demeurant à Belgicastraat 13, 1930 Zaventem – Belgique.

Le 21/07/2021 le conseil d'administration a pris acte de la démission de Nicolas BERHAULT de ses fonctions d'administrateur et nommé en remplacement Teijiro TAKAMURA demeurant 1 rue de Courtenay 58000 NEVERS.

Le 30/09/2021 le conseil d'administration a pris acte de la démission de Koji TANAKA de ses fonctions de président du conseil d'administration et directeur général et nommé en remplacement Teijiro TAKAMURA demeurant 1 rue de Courtenay 58000 NEVERS ; nommé en qualité d'administrateur Katsumi TAKEUCHI demeurant Vrchlickeho 2943, LOUNY 44001 (République Tchèque).

AL584131487

FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE

**SAS au capital de 73.444.960 €
Rue Pierre Timbaud 58600 GARCHIZY
350 693 586 RCS NEVERS**

Suivant acte en date du 6/10/2021, il a été décidé de nommer en qualité de directeur général, à compter du 1/10/2021, Madame Eva ROTHER, 15, rue René Cassin 71130 GUEUGNON, en remplacement de Monsieur Luc BERNARDINI.

Pour avis.

AL584131508

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

LE RECONFORT

Lors de l'Assemblée Générale Mixte de la société **LE RECONFORT, SA** au capital de

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Le 04/10/2021, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la cloture pour insufisance d'actif de la Liquidation Judiciaire de :

Par jugement en date du 04/10/2021, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL LEVADEM
6, QU DE LOIRE - 58600 FOURCHAMBAULT
RCS/RM SIREN : 800 716 789
AL584131498

Par jugement en date du 04/10/2021, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
DD PHONE (SARL)
28, R MARIE DAVY - 58500 CLAMECY
RCS/RM SIREN : 818 443 079
AL584131501

Par jugement en date du 04/10/2021, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SUIVENG David
RTE DE CHATEAUNEUF LES POINTES MARGOT - 58150 POUILLY-SUR-LOIRE
RCS/RM SIREN : 521 717 421
AL584131499

Par jugement en date du 04/10/2021, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BARNERIAS Pierre
26, R MARIE DAVY - 58500 CLAMECY
RCS/RM SIREN : 413 030 867
AL584131502

Par jugement en date du 04/10/2021, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SA AUCOM CONSULTING
3 Bois de Raux - 58450 NEUVY-SUR-LOIRE
RCS/RM SIREN : 817 769 870
AL584131500

Par jugement en date du 04/10/2021, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SAS BOUCHERIE FACHE
40, R DU GENERAL LECLERC - 58220 DONZY
RCSRM SIREN : 847 973 161
AL584131503

1 000 000 € dont le siège social se situe Le Réconfort 58190 SAIZY, RCS Nevers 323 888 214, en date du 01/10/2021, le siège social a été transféré au 7-9 allées Haussmann CS 50037 33070 BORDEAUX Cedex et les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.
AL584131475

MODIFICATION DE CAPITAL

SUMIRIKO RUBBER COMPOUNDING FRANCE SAS

société par actions simplifiée
au capital de 51.865.803,40 €
Siège social
Usine des Caillots –
58300 DECIZE
322 804 931 R.C.S. Nevers

Aux termes de décisions en date du 21 septembre 2021, l'associé unique a décidé de réduire le capital social de 49 859 517,06 euros, le portant à 2 006 886,34 euros et, constatant la réalisation de cette réduction à la même date, a modifié les statuts en conséquence.
Mention au RCS de Nevers
AL584131476

ADDITIF

JPMA

SAS au capital de 100€,
Siège social
6 rue du chemin des bois 58220 DONZY,
827485640 RCS NEVERS

Avis de clôture de liquidation
Suivant le pv de l'associé unique en date du 01/09/2021,l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur,l'a déchargé de son mandat,et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/09/2021 de la société JPMA.Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
AL584131496

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAVIGNY POIL FOL

Selon arrêté du 8 octobre 2021.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Préalable à l'aliénation d'un Chemin Rural situé au lieu-dit : Châtel
L'enquête publique se déroulera en mairie du mardi 2 novembre au mardi 16 novembre 2021 inclus, aux jours et heures d'ouverture.
Madame Bernadette COSTE a été désignée commissaire enquêteur et sera présente en Mairie les 2 et 16 novembre 2021 de 14 h 30 à 16 h 00.
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou par courrier au Commissaire enquêteur à la Mairie de Savigny Poil Fol.
AL584131506

RECTIFICATIF

SERVICES PIZZA

Rectificatif à l'annonce parue le 01/09/2021, concernant la société SERVICES PIZZA, il y avait lieu de lire : **Par acte SSP 27/09/2021**
AL584131507

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 40

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marie CHÉRAMY Notaire à 3, rue Henri Barbusse, le 11 octobre 2021, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant :
CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL à la requête de :
Monsieur Yves Marcel RIVIERE et Madame Isabelle Blanche LARDREAU, demeurant ensemble à VARENNES VAUZELLES (58640), 17 rue Roger Salengro,
Nés savoir :
- Monsieur RIVIERE à SOUGY-SUR-LOIRE (58300) le 23 janvier 1963,
- Madame LARDREAU à ROGNAC (13340) le 15 novembre 1965.
Mariés à SAINT ELOI (58000) le 14 juin 1986.
Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.
Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Marie CHÉRAMY, notaire à 3, rue Henri Barbusse.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
AL584131512

MODIFICATION DE STATUTS

Notaires
SCP Pascale LABRO-BARDIN et Aude VORILHON
Notaire
63000 CLERMONT-FERRAND

AMEGEB

Société A Responsabilité Limitée
au capital social de 1.000 €
porté à 128.000 €
Siège social : 4 rue de Voltaire
58000 NEVERS
851 474 700 RCS NEVERS

1/ Aux termes d'un acte reçu par Maître Pascale LABRO-BARDIN, Notaire associé à CLERMONT-FD (63), le 02/10/2021, il a été décidé une augmentation de capital de 127.000 € par voie d'apports en nature ; ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 1.000 Euros
Nouvelle mention :
Capital social : 128.000 Euros.
2/ Aux termes d'une délibération du 02/10/2021, la collectivité des associés a décidé de ne pas pourvoir au remplacement de Mme May BALLOUT, cogérante démissionnaire. En conséquence, M. Jacques BALLOUT demeurera seul gérant de la Société.
Pour avis.
AL584131474

BONGARD BAZOT ET FILS

Société anonyme transformée
en société par actions simplifiée
Au capital de 519 550 euros
Siège social : Le Bourg 58110 ST PEREUSE
631 880 408 RCS NEVERS

AGE du 25 juin 2021 : transformation de la Société en société par actions simplifiée
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : sauf en cas de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant, les autres cessions entre associés et la cession d'actions à un tiers non actionnaire à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément de la Société
Sous sa forme anonyme, la Société était dirigée par :
Administrateurs :
Monsieur Jean-Philippe BAZOT, demeurant Le Bourg ST PEREUSE 58110
Monsieur Éric BONGARD, demeurant Le Bourg ST PEREUSE 58110
Monsieur François BONGARD, demeurant Le Bourg ST PEREUSE 58110
Monsieur Jean-Luc BONGARD, demeurant Champ de la Croix ST PEREUSE 58110
Directeurs généraux délégués :
Madame Jeanne-Marie BAZOT, demeurant Le Haut de Bourg ST PEREUSE 58110
Monsieur Jean-Luc BONGARD, demeurant Champ de la Croix ST PEREUSE 58110
Président du Conseil d'Administration et Directeu Général :
Monsieur Jean-Philippe BAZOT, demeurant Le Bourg 58110 ST PEREUSE
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Jean-Philippe BAZOT demeurant Le Bourg 58110 ST PEREUSE
DIRECTEURS GENERAUX DELEGUES :
Monsieur Jean-Luc BONGARD demeurant Champ de la Croix 58110 ST PEREUSE
Monsieur Éric BONGARD demeurant Le Bourg 58110 ST PEREUSE
Monsieur François BONGARD demeurant Le Bourg 58110 ST PEREUSE
Pour avis
Le Président
AL584131482

Société d'Avocats
MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

KAPS FRANCE

SAS au capital de 20.000 €
Siège social
39 rue de Verdun
58640 VARENNES-VAUZELLES
750 982 852 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte SSP en date du 1er octobre 2021 les associés ont pris acte de la cessation du mandat de Madame Sylvie DUBREUIL dt 25 rue d'Estutt de Tracy – 58000 NEVERS
Pour avis, le Président F. LESAQUE
AL584131495

BATICRAFT

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social
18 rue Molière
58000 NEVERS
817 954 209 RCS NEVERS

Il résulte des décisions de l'associée unique du 07 octobre 2021 que l'objet social a été modifié comme suit :
ancienne mention
- l'achat, la vente et la location de tous biens mobiliers ou immobiliers,
- l'achat, la vente, la location et la location gérance de tous fonds commerciaux, industriels ou agricoles,
- l'achat ou la souscription de parts de sociétés immobilières donnant vocation à une attribution de locaux en jouissance ou en propriété,
- les transactions nécessaires à l'obtention de crédits auprès d'organisme agréés,
- la restauration le ravalement, l'entretien et l'aménagement de meubles et immeubles, quelle qu'en soit la nature, appartenant ou non à la société,
- l'achat, la revente, globalement ou par fraction, en l'état après transformation et modernisation, de tous biens immobiliers, industriels et commerciaux, de toutes propriétés ou domaines, éventuellement location ou exploitation par tous moyens, sous quelque forme que ce soit, le cas échéant, l'étude de tous projets immobiliers et de lotissements,
- toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières entrant dans le cadre de la profession de marchand de biens,
- la prise en location de tous locaux à usage commercial ou d'habitation et leur exploitation,
- toutes transactions immobilières, courtage, annonce, édition
nouvelle mention :
- l'achat, la vente et la location de containers,
- l'aménagement de containers pour du self stockage,
- l'aménagement de centres de self stockage,
- les travaux de maçonnerie, électricité, plâtrerie, peinture, plaquiste, carrelage, pose de parquet, revêtement de sol, pose de portail et clôture, aménagement paysagé
Pour avis
AL584131513

Société d'Avocats
MARTIN-LECLERC
14, rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

VOYAGES GONIN

SAS au capital de 120.000 euros
Siège social
52 route de la Machine
58300 SAINT LEGER DES VIGNES
340 991 926 RCS NEVERS

Il résulte des décisions de l'associée unique en date du 30 septembre 2021, les changements ci-après concernant les commissaires aux comptes de la société.
Anciens commissaires aux comptes :
Titulaire : M. Paul REYNE 13 rue Henri Choquet – 58640 VARENNES-VAUZELLES
Suppléant : CECOTTI THIERRY ET ASSOCIES Aux Arramous – 32600 LIAS
Nouveaux commissaires aux comptes :
Titulaire : CECOTTI THIERRY ET ASSOCIES 22 route d'Espagne – 31100 TOULOUSE
Suppléant : AUDIT CENTRE FRANCE 36 rue des Grands Prés – 03100 MONTLUCON
Pour avis, le Président,
AL584131517

CESSION

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 septembre 2021, la location-gérance du fonds de commerce de supermarché exploité à Cosne-Cours-sur-Loire (58200), L'Ile de Cosne, consentie par acte sous seing privé en date du 26 avril 2021 par la société LEADER PRICE EXPLOITATION, Société par Actions Simplifiée au capital de 169.141.592,20 euros, dont le siège social est situé 123, quai Jules Guesde, 94400 Vitry-sur-Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 419 695 341, bailleur du fonds, au profit de la société ALDI MARCHE DAMMARTIN, Société à Responsabilité Limitée au capital de 20.000.000 d'euros, dont le siège social est situé 527, rue Clément Ader - Parc d'Activité de la Goële, 77230 Dammartin-en-Goële, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 414 599 035, locataire-gérant, a pris fin le 29 septembre 2021.
AL584131478

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 septembre 2021, la location-gérance du fonds de commerce de supermarché exploité à Varennes-Vauzelles (58640), Lieu dit Champs des Noyers / Rue Henri Bouquillard, consentie par acte sous seing privé en date du 12 avril 2021 par la société LEADER PRICE EXPLOITATION, Société par Actions Simplifiée au capital de 169.141.592,20 euros, dont le siège social est situé 123, quai Jules Guesde, 94400 Vitry-sur-Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 419 695 341, bailleur du fonds, au profit de la société ALDI MARCHE DAMMARTIN, Société à Responsabilité Limitée au capital de 20.000.000 d'euros, dont le siège social est situé 527, rue Clément Ader - Parc d'Activité de la Goële, 77230 Dammartin-en-Goële, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 414 599 035, locataire-gérant, a pris fin le 29 septembre 2021.
AL584131486

les avocats
Cabinet SOUCAZE & Associés
Société d'Avocats
5 rue Louis Lacroix 45200 Montargis
Tél. 02 38 93 99 89

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte SSP en date à MONTARGIS (45) du 28/09/2021, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NEVERS 1 (58) le 06/10/2021, dossier 2021 00039384 réf. 5804P01 2021 A00628, la société ETS CHARLES MILLION ET BERNARD MARAIS, SAS, siège social à SAINT-CYR-ENVAL (45) 940 rue des Bruyères, 086 280 179 RCS ORLEANS, a cédé à la société POMPES FUNEBRES CATON, SAS, siège social à ORLEANS (45) 17 bis boulevard Alexandre Martin, 343 394 391 RCS ORLEANS, un fonds de commerce de « pompes funèbres, marbrerie, création et gestion de chambres funéraires »» sis et exploité à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200) avenue du 85ème, sous l'enseigne « POMPES FUNEBRES BOURSELOT CATON, pour un prix de 134 000 €. Transfert de propriété et entrée en jouissance : 01/10/2021. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC, au siège du fonds cédé à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200) avenue du 85ème, et pour la correspondance au siège de la société ORVA SOUCAZE et Associés, société d'avocats, sise 5, rue Louis Lacroix (45) MONTARGIS.
Pour unique insertion.
AL584131494

FIDUCIAL SOFIRAL
12 RUE LAMARTINE
BP 10077
NEVERS CEDEX 58028

CESSION

Acte sous seing privé en date du 01/10/2021, enregistré au SPFE de NEVERS le 06.10.202 Dossier 2021, référence 5804P01 2021 A 00629 la Société SODEX RIOLINO MARCEL, SARL au capital de 7 622.45 €, dont le siège est Le Bourg 58420 ASNAN, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n°349 500 629, représentée par M. Patrick RIOLINO, son gérant, a cédé à la Société RIOLINO-BARBOUX, SAS au capital de 3 000 €, dont le siège social est 36 Rue de Châteaurenaud 58420 ASNAN, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n°901 830 018, représentée par M. Laurent BARBOUX, Président, un fonds artisanal de maçonnerie générale sis et exploité Le Bourg 58420 ASNAN moyennant le prix de 60 000 €. L'Acquéreur a la pleine propriété du fonds de commerce ainsi que la jouissance par la prise de possession réelle et effective le même jour.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet d'Avocats FIDUCIAL SOFIRAL, 12 Rue Lamartine 58000 NEVERS.
Pour avis
AL584131515

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

VANNAIRE

SCI au capital de 45.734,71 €
Siège social
20 boulevard Pierre de Coubertin
58000 Nevers
778 473 264 RCS de Nevers

L'AGE du 10/09/2021 a nommé en qualité de co-gérants M. FISCHER OLIVIER, demeurant 9 RUE THEODORE BOUYS, 58000 Nevers, M. GOUX LAURENT, demeurant 1 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE, 58000 Nevers en remplacement de Mme GOUX CLAUDE, à compter du 10/09/2021.
Modification au RCS de Nevers
AL584131469

LOCATION-GERANCE

STNGC DISTRIBUTION SARL au capital de 8 000 euros Siège social : 7, rue Etienne Litaud, 58000 NEVERS 903 251 221 RCS NEVERS Par acte SSP du 20/09/2021 à NEVERS, la société CSF, SAS au capital de 100 347 710 €, dont le siège social est à MONDEVILLE (14120), ZI route de Paris, immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 440 283 752, a confié à la société STNGC DISTRIBUTION, SARL au capital de 8 000 €, dont le siège social est à NEVERS (58000), 7, rue Etienne Litaud, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 903 251 221, l'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de type supermarché avec drive adossé, situé à NEVERS (58000), 7, rue Etienne Litaud, connu sous l'enseigne « CARREFOUR MARKET «, pour une durée de 1 an à compter du 29 octobre 2021 renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation. Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.
Pour unique avis, le locataire-gérant.
AL584131470

SCI DE CHALUZY

SCI au capital de 144.826,57 €
Zone industrielle Route de Chaluzy
58000 NEVERS
316 917 251 RCS NEVERS

Suivant procès verbal en date du 21/9/2021 il a été décidé de nommer en qualité de gérant, à compter du 1/10/2021 Monsieur Antoine GOUESBET demeurant 15 rue de Coquelicots, 69280 Marcy l'Etoile, en remplacement de Monsieur Jean-François CARBONNE.
AL584131485

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange substitution ou location tout ou partie des biens suivants :
Cmne de ARQUIAN: ZONE RNU
Parcelles forestières
9 ha 96 a 18 ca
- Les mauvais fosses: ZW-10 - Pres de l orme: ZW-11-12-13 - Pres de la herse: ZW-15
Cmne de BRINON-SUR-BEUVRON: ZONE RNU
Biens loués en totalité
1 ha 92 a 00 ca
- La champagne: ZB-37(*) - Les bouilles au chat: ZB-74(*)-75(*)
Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT: ZONE RNU
1 ha 53 a 02 ca
- Foret de chabet: B-60-61 - Grande bruyere: B-760[62] - Petites bruyeres: B-771[62]
Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT: ZONE RNU
3 ha 64 a 05 ca
- L allee: F-718 - Le chevillon: F-707-716
Cmne de DECIZE: ZONE N en cours de modification
Terrain industriel
3 ha 00 a 00 ca
- Grandes pendelles: BO-5(P)
Cmne de DRUY-PARIGNY: ZONE RNU
Avec bâtiment d'habitation
32 a 95 ca
- Le pavillon: A-203-204
Cmne de LUCENAY-LES-AIX: ZONE RNU
Biens loués en totalité
23 ha 55 a 93 ca
- La varenne sourde: D-840 - Le bois de la chaume: D-826
Cmne de LUCENAY-LES-AIX: ZONE RNU
3 ha 16 a 20 ca
- Les champs legers: ZC-35(*)
Cmne de POUILLY-SUR-LOIRE: ZONES A et N
47 a 43 ca
- Les plantes du port: E-1840-2405[1871]
Cmne de TRESNAY: ZONE RNU
Avec bâtiments d'habitation et Exploitation
72 a 70 ca
- Chavannes: B-488-780[487]
Cmne de VILLAPOURCON: ZONE RNU
Biens loués en totalité
25 ha 25 a 49 ca
- Buisson de chanve: A-360(*) - Le petit chene: A-305-306 - Sur le bois: A-351-352 - Sur le chateau: A-349(*)-350 - Sur le grand pre: F-477-478(*)
Et, par extension, Cmne de PREPORCHE: ZONE RNU
1 ha 70 a 80 ca
- Les gouttes: ZL-67
Biens à louer par bail SAFER :
Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT: ZONE RNU
4 ha 90 a 20 ca
- 'Le chevillon': F- 705- 706
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/11/2021 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,
où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.
AL584131511

NON DISSOLUTION

SUMIRIKO RUBBER COMPOUNDING FRANCE SAS

société par actions simplifiée
au capital de 51.865.803,40 €
Siège social
Usine des Caillots
58300 DECIZE
322 804 931 R.C.S. Nevers

Aux termes de décisions en date du 21 septembre 2021, l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la société, bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Mention au RCS de Nevers
AL584131473

COSNE AUTOMOBILES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 30 000 €
Siège social
84, avenue du 85ème de Ligne
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
511 614 109 RCS NEVERS

Aux termes d'une AG Mixte du 27/09/2021, les associés ont décidé de ne pas dissoudre la société par application de l'article L.223-42 du Code de Commerce.
Pour avis,
La Gérance
AL584131509

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE D'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE RIOLINO MARCEL

SARL au capital de 7 622,45 €
LE BOURG 58420 ASNAN
349 500 629 R.C.S. NEVERS

AGE du 01.10.2021 : Dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour avec cessation d'activité à la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Liquidateur : M. Patrick RIOLINO dt 7 Rue de Tannay 58420 ASNAN pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et continuation des affaires en cours et engagement de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS en annexe au RCS.
La Gérance
AL584131472

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL HUBERT VENEAU Société à responsabilité limitée en cours de liquidation Au

capital de 11 000,00 euros Siège social et siège de liquidation : Les Ormousseaux - 58200 SAINT-PERE 432 921 328 Rcs NEVERS Liquidateur : Madame Martine VENEAU demeurant Les Ormousseaux, 58200 SAINT-PERE Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2021, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS. Le liquidateur.

AL584131477

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ECOBATIPRO 58
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège : 47 Bis rue Henri Bouquillard, 58000 NEVERS
Siège de liquidation : 47 Bis rue Henri Bouquillard, 58000 NEVERS
824 745 806 RCS NEVERS

L'AGE réunie le 31.10.2020 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Rachid IBN-TABIT demeurant 12 rue Maurice Javillier 58000 NEVERS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers en annexe au RCS. Pour avis. Le Liquidateur.

AL584131491

ALPHA EXPERTS

SCI YILMAZ SAINT ELOI

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE en liquidation au capital de 3 000 EUROS Siège social : 17 RUE DU PONT 58600 FOURCHAMBAULT (NIÈVRE) 508 253 226 RCS NEVERS L'assemblée générale des associés du 27/09/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de NEVERS. Pour avis, le liquidateu

AL584131493

CHOQUET

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 66.001 €
Siège
2 bis Rue de Decize 58260 LA MACHINE
539381244 RCS de NEVERS

Par décision de l'associé unique du 01/09/2021, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. CHOQUET STEPHANE 2 BIS RUE DE DECIZE 58260 LA MACHINE, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 30/09/2021. Radiation au RCS de NEVERS.

AL584131504

SCI MADELINE

Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 29.618,98 euros
Siège de liquidation
17 Forgeneuve
58660 COULANGES LES NEVERS
377 493 119 RCS NEVERS

DISSOLUTION ANTICIPEE

Le 09 septembre 2021, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société. Madame Isabelle AMAR dt 19 rue des Lys – 91540 MENNECY, a été désignée liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social où devront être notifiés la correspondance et les actes relatifs à la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Pour avis, le liquidateur.

AL584131522

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Société d'Avocats MARTIN-LECLERC
14, rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL Unipersonnelle en cours d'immatriculation au R.C.S. de NEVERS, dénommée AMENAGEMENTS VIALA FERMETURES - AVF, au capital de 5.000 €, ayant pour objet le montage et la maintenance de portes sectionnelles, rideaux métalliques et d'équipements industriels. Le siège social est situé Le Pont Carreau – RD 976 – 58000 CHALLUY. Le gérant est M. Jérôme VIALA, dt 41 rue des Hôtelleries – 58400 LA CHARITE SUR LOIRE.

Pour avis,

AL584131471

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 05/10/2021, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : BARNABUS Objet social : acquisition d'un immeuble, l'administration et exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous immeubles bâtis ou non Siège social :11 Route de Cure, 58230 Dun-les-Places. Capital : 1.000 euros Durée : 99 ans Gérance : M. DELPEY Pierre, demeurant 10 Avenue Ardouin, 94420 Le Plessis-Trévise Clause d'agrément : clause d'agrément dans tous les cas Immatriculation au RCS de Nevers.

AL584131483

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 01/10/2021, il a été constitué une SAS

Dénomination :
IZZY SHOP

Siège social : 10 Rue Des Ardilliers 58000 NEVERS

Capital : 5000 €

Activités principales : ventes de mobiliers, ameublements, accessoires de décoration et articles pour la maison

Durée : 99 ans

Président : Mme FARRE Claudie 24 Rue Gambetta 58000 NEVERS

Cession d'actions : libre entre associés, soumise à agrément dans les autres cas

Exercice du droit de vote : une action égale une voix

Conditions d'admission aux assemblées : une action égale une voix

Immatriculation au RCS de NEVERS

AL584131484

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à NEVERS du 28.09.2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile Immobilière

Dénomination : NOVA

Siège social : 64 rue des Chauvelles, 58000 NEVERS

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de NEVERS

Capital : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Nicolas DELGUTTE, 64 rue des Chauvelles 58000 NEVERS

Clauses relatives aux cessions de parts : les parts sont librement cessible entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'AGE.

Pour avis La Gérance

AL584131488

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique en date du 04/10/2021 il a été constitué une société civile aux caractéristiques suivantes : **Raison sociale :** Groupement foncier de GROSSOUVRE **Objet social :** L'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion de massifs forestiers **Siège social :** Faye, VERNEUIL (58300) **Capital :** 1.000 euros **Gérance :** Monsieur Hubert BENOIST D'AZY, demeurant Faye à VERNEUIL (58300) et Monsieur Charles TASSIN de SAINT PEREUSE, demeurant Montbuisson à CHEZY (03230) **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NEVERS

Pour avis.

AL584131492

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 05/10/2021, il a été constitué une Société en Nom Collectif ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : LE FLASH. Objet social : DEBIT DE TABAC - BAR - LOTO- BIMBELOTERIE - ARTICLES FUMEURS - Siège social : 49 RUE GAMBETTA, 58600 Fourchambault. Capital : 10.000 €. Durée : 99 ans. Gérance : M. GOUX LAURENT, demeurant 1 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE, 58000 Nevers, M. GOUX THOMAS, demeurant 1 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE, 58000 Nevers. Associés en nom :- M. GOUX LAURENT, demeurant 1 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE, 58000 Nevers- M. GOUX THOMAS, demeurant 1 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE, 58000 Nevers.

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL584131505

FIDUCIAL SOFIRAL

12 RUE LAMARTINE
BP 10077
NEVERS CEDEX 58028

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé en date à NEVERS du 11.10.2021, constitution d'une SARL à associée unique présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : DU REVE… A LA COIFFURE. Siège social : 5 Route des Brocs 58440 LA CELLE SUR LOIRE. Objet social : Coiffure mixte en ambulant, en salon ou à domicile; Achat et vente de produits capillaires de soin et de beauté, maquillages, accessoires, perruques et postiches; Soins du corps; soins esthétiques et de beauté naturels et bio; bronzage type UV; maquillage; manucure et onglerie; Achat et vente de produits de soins et de beauté pour le visage et le corps et plus généralement tous produits ou accessoires ayant trait directement ou indirectement à l'activité. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social: 1 000 €. Gérance : Mme Laura BOULLET dt 5 Route des Brocs 58440 LA CELLE SUR LOIRE

Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS

Pour avis

La Gérance

AL584131516

YONNE

➜ DÉMISSION

PEBIX

SAS au capital de 208 800 €
Siège social
Chemin de la Renauderie
89150 DOLLOT
RCS SENS 498 529 213

Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 3 mai 2021, il est pris acte de la démission de Monsieur Serge MACOR en qualité de Directeur Général à compter du 30 septembre 2021. Mention sera faite au RCS de SENS.

AL894131569

FIDUCIAL SOFIRAL

15A A avenue du Château
SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE
89000

TECHNIQUE ET DECOR

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : Z.I. 11 rue du Quenou, 89380 APPOIGNY
RCS AUXERRE 399 197 060

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 5 octobre 2021, il résulte que Monsieur Claude NIEL a démissionné de ses fonctions de Président et que la société TECH & INVEST, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 11 rue du Quenou 89380 APPOIGNY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 903 172 369, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement.

Pour avis

La présidence

AL894131613

➜ SUCCESSION

MAITRE Xavier LECUP
NOTAIRE
ETUDE SELARL Xavier LECUP
et Linda RENAUD

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL-DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Par testament olographe du 09 janvier 2013, Madame Jacqueline Charlotte, Julienne, Denise FOUGERE, née à LILLE, le 25 mars 1925, demeurant à CHEMILLY SUR SEREIN (89800). 3 chemin DE L'OUCHE, veuve de Monsieur Gilbert Jean BRAUN, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Xavier LECUP, suivant procès-verbal en date du 23 juillet 2021, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de SENS, le 26 Juillet 2021.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Jean-David FONTENEAU, notaire à CHABLIS (89800) 1 rue Etienne Dolet, chargé du règlement de la succession dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

AL894131621

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe daté du 12 janvier 2016, déposé suivant procès-verbal reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, 28 avenue Pompidou, le 28 septembre 2021.

Monsieur Julien LETHUMIER, retraité, demeurant à Sens (89100), 5 rue Pierre Lavergne.

Né à Saint-Valérien (89150), le 24 juin 1924.

Veuf de Madame Mireille Eugénie BRISSOT puis de Madame Monette Hélène Adelphine FRICOURT.

Décédé à Saint-Florentin (89600), le 29 juin 2020.

A institué pour légataire universelle : l'Association dénommée SECOURS POPULAIRE FRANCAIS, Association déclarée à la Préfecture de Police de Paris sous le numéro 7690 le 29 janvier 1946 rendu public par insertion au Journal Officiel daté du 12 février 1946, reconnue d'utilité publique par décret du 12 mars 1985, publié au journal officiel du 20 mars 1985, dont le siège est à Paris (75003), 9 - 11 rue Froissart, identifiée sous le numéro SIREN 784.228.090.

Une copie authentique du procès-verbal, avec copie figurée du testament a été reçue par le Tribunal de Sens, le 4 octobre 2021.

Conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article 1107 du Code civil, dans le mois suivant cette réception par le greffe du Tribunal de Grande Instance, tout intéressé pourra s'opposer à l'exercice de ses droits par le légataire universel saisi de plein droit en vertu de l'article 1006 du même code.

Ladite opposition devant être formée auprès de Maître Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens (89100) – 28 avenue Georges Pompidou, Notaire en charge du règlement de la succession de Monsieur Julien LETHUMIER.

En l'absence d'opposition à l'expiration du délai, le légataire pourra appréhender les biens légués et exercer sur eux les droits du défunt.

Pour insertion

Le Notaire.

AL894131629

➜ NOMINATION

SANASSIA

SASU au capital de 1 000€, 13 Rue du Maréchal Delattre du Tassigny, 89100 Sens, 844 440 701 RCS Sens. L'AGE a décidé, le 30/9/2021 : - de nommer nouveau président, Mr MARIN Léo, Jean, 8 Rue Molière, 89100 Sens, pour une durée indéterminée en remplacement de Mr ACHOURI Abdelkader démissionnaire. - de nommer Directeur Général, Mr D'ANGELO Dimitry, 9 Rue Saint-Exupéry, 89100 Saint Clément. Mention au RCS de Sens

AL894131612

CL CONSTRUCTION

SASU au capital de 1000 €
Siège social : 28 Rue Champbertrand
89100 SENS
882 245 608 RCS de SENS

Par AGE du 07/06/2021, il a été décidé de nommer nouveau président M. YORDANOV Valéri demeurant 28 Rue Champbertrand 89100 SENS à compter du 07/06/2021 en remplacement de M. LALLEMAND Christopher démissionnaire

Mention au RCS de SENS

AL894131620

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

FLY AWAY PARACHUTISME

SAS au capital de 100 €
Siège social : La Combe
05300 SALEON
827 526 328 RCS GAP

Le 30/06/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de SALEON (05300), La Combe au PERCEY (89360), 1 Petite Rue, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La société, immatriculée au RCS de Gap sous le numéro 827 526 328 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS d'Auxerre.

Présidente : Mme Emmanuelle NICOLS demeurant à PERCEY (89360), 1 Petite Rue.

AL894131502

CUMA DE L'AVENIR

RCS Auxerre 387 522 188

Par décision du Conseil d'Administration du 16/09/2021, la Cuma de l'Avenir a transféré son siège social de la Mairie de l'Isle-sur-Serein chez Laurent Tavoillot, 20 rue de la Grande Fontaine, Civry-sur-Serein 89440 Massangis.

Le président

AL894131606

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : AZ-VET.

Forme : SELARL

Capital social : 2000 euros.

Siège social : 33 Chemin des Cornicarts, 89510 ETIGNY.

Immatriculé au RCS de SENS 887 807 626

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 2 octobre 2021, les associés ont décidé, à compter de cette date, de transférer le siège social à 8 rue Sainte Colombe ZA de la Fontaine d'Azon, 89100 St Clément.

Mention sera portée au RCS de Sens.

AL894131623

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SCI DES ALS

Forme : SCI

Capital social : 2000 euros

Siège social : 33 Chemin des Cornicarts, 89510 ETIGNY

Immatriculée au RCS de SENS 852515063

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 2 octobre 2021, les associés ont décidé, à compter de cette date, de transférer le siège social à 8 rue Sainte Colombe ZA de la Fontaine d'Azon, 89100 St Clément.

Mention sera portée au RCS de Sens.

AL894131624

Société d'Avocats
MARTIN - LECLERC
14, rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

SCI LE MOULIN DUOT

Société Civile au capital de 150.000 euros
Siège social : 22 bis Grande Rue
89480 ETAIS LA SAUVIN
484 679 006 RCS AUXERRE

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire du 28 août 2021 que le siège social a été transféré de 22 bis Grande Rue – 89480 ETAIS LA SAUVIN au Moulin Duot – 22110 MELLIONNEC.

Pour avis, la gérance

AL894131489

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Le 04/10/2021, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la cloture pour insufisance d'actif de la Liquidation Judiciaire de :

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/10/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif après reprise de la liquidation judiciaire de la **Sàrl CENTRAL AMBULANCES** 55 avenue de la Tournelle 89000 Auxerre. RCS Auxerre 422835223. CIP 3271.

AL894131592

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/10/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique DomiFamille** 55 Ter avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre. RCS Auxerre 751550799. CIP 4011.

AL894131593

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/10/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl GD SERVICES** 8 Quartier Lieu-Dit de Néoulé 32100 Condom. RCS Auxerre 501267124. CIP 4449.

AL894131594

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/10/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS MLCI GROUPE** 105 rue des Mignottes Cs 20259 89005 Auxerre Cedex. RCS Auxerre 802817767. CIP 4311.

AL894131595

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/10/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS BEYL'INTERIM** 13 Rue de la Fraternité 89000 Auxerre. RCS Auxerre 845270321. CIP 4310.

AL894131597

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/10/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS CATALIZ-RESEARCH** 5 rue de la Vachère 89200 Avallon. RCS Auxerre 437485287. CIP 3498.

AL894131598

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/10/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl L.V.E** 9 rue du Moulin du Président 89000 Auxerre. RCS Auxerre 449333111. CIP 3988.

AL894131599

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/10/2021 mettant fin à l'application des règles de la liquidation judiciaire simplifiée et ordonnant l'application de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SELARL Pharmacie de Thury** Place de l'Église 89520 Thury. RCS Auxerre 843577610. CIP 4469.

AL894131590

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/10/2021 mettant fin à l'application des règles de la liquidation judiciaire simplifiée et ordonnant l'application de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl MEUNIER** 8 lot Sainte Reine 89130 Villiers Saint Benoît. RCS Auxerre 810150706. CIP 4457.

AL894131591

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/10/2021 prononçant l'ouverture de la procédure de Liquidation Judiciaire simplifiée au profit de **SARL LE CHEVALIN** 11 rue du Puits Noblot 89600 CHEU (Métiers de bouche (boucherie, charcuterie, traiteur ambulant)). RCS Auxerre 827714429. CIP 4497. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894131600

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/10/2021 prononçant l'ouverture de la procédure de Liquidation Judiciaire simplifiée au profit de **Sàrl à associé unique EURL MARECHAL** 19 rue de la Noue 89700 Roffey (serrurerie, ferronnerie d'art et toutes fermetures en aluminium, PVC et autres). RCS Auxerre 389271446. CIP 4498. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894131601

Société d'Avocats
MARTIN - LECLERC
14, rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

SCI EPHEMERIS

Société Civile au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 22 bis Grande Rue
89480 ETAIS LA SAUVIN
420 173 957 RCS AUXERRE

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire du 28 août 2021 que le siège social a été transféré de 22 bis Grande Rue – 89480 ETAIS LA SAUVIN au Moulin Duot – 22110 MELLIONNEC.

Pour avis, le gérant, Alain GUILLARD

AL894131490

GFV DES TROIS CHEMINS

Société Civile au capital de 41.400€ Siège social : 20 GRANDE RUE , 89800 MALIGNY 841 751 688 RCS d'AUXERRE Le 30/09/2021, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : Ferme de la chappe, 89700 TONNERRE. Modification au RCS d'AUXERRE

AL894131626

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES CALABRIS

GFA au capital de 110 830,44 €
Siège social
Ferme des Cornes
89310 CHÂTEL-GÉRARD
342 310 737 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 7 septembre 2021 a décidé d'augmenter le capital social de 278 841,56 € pour le porter à 389 672 €.

Pour avis, la gérance.

AL894131608

OFFICE NOTARIAL DE L'ESTUAIRE

OFFICE NOTARIAL DE L'ESTUAIRE
1,Mail du Front Populaire
CS 50307
44203 NANTES Cedex 2

CAPITAL SOCIAL

Dénomination : JEAN ANDRE.

Forme : SCI.

Capital : 131,11 €

Siège social : 15 Rue GUSTAVE EIFFEL, 89340 VILLENEUVE-LA-GUYARD.

Immatriculation RCS de Sens, n° 432531846

Par délibération en date du 14 septembre 2021, l'assemblée générale a décidé de réduire le capital social d'une somme de 65,555€ par voie de réduction du nombre de parts sociales. Ladite réduction de capital a été constatée suivant acte reçu par Maître Antoine ROUX, notaire à Nantes, le 17 septembre 2021.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 65,555 €.

L'article «Capital social» des statuts a été modifié en ce sens.

Mention sera portée au RCS de Sens

AL894131625

EURL VICTOR OLIVEIRA

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 10 000,00 euros
Siège social
3 rue des Garnisons, 89500 ROUSSON
523 869 972 RCS SENS

Avis de réduction de capital

Par acte sous seing privé en date du 1er août 2021, l'associé unique a décidé de réduire le capital social par voie de rachat de 50 parts sociales. Aux termes d'un procès-verbal établi le 8 octobre 2021, l'associé unique a constaté : - que la réduction de capital se trouvait définitivement réalisée, et que le capital se trouvait par conséquent ramené à la somme de 5 000 €. Ancienne mention : capital de 10 000 € Nouvelle mention : capital de 5 000 € Le préambule et l'article 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de SENS.

Pour avis, le gérant

AL894131628

SCI E.M.M.A.V.I.

Société civile immobilière
au capital de 270 000,00 €
Siège social
2 rue de la Maladière
89200 AVALLON
793 823 139 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2020, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de réduire le capital social de 135 000 € pour le porter à 135 000 €, à la réduction de la valeur nominale de 50.00 € par part sociale, à compter de ce jour.

Pour avis, la gérance.

AL894131630

➜ CONVOCATION

YNOVAE

Société Coopérative Agricole
à capital variable
Siège social
3 Allée de Passy 89510 VERON
RCS SENS 775 718 463

Convocation aux Assemblées de Section

Les adhérents de la Coopérative YNOVAE sont convoqués en Assemblées de Section afin d'élire des délégués à l'Assemblée Générale ordinaire qui aura à délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous.

Calendrier des Assemblées de Section 2021 :

Pour la ZONE NORD, le lundi 8 novembre 2021 à 9h00, salle des fêtes de VILLEPER-ROT – 1, rue Abreuvoir – 89140 VILLEPER-ROT.

Pour la ZONE EST, le mardi 9 novembre 2021 à 9h00, salle des fêtes de VERGIGNY – rue des Bruyères – 89600 VERGIGNY (face au stade).

Pour la ZONE OUEST, le mercredi 10 novembre 2021 à 9h00, salle des fêtes de CHAMPVALLON – 54 rue Montegros – 89710 CHAMPVALLON.

Ordre du jour des Assemblées de Section :

· Approbation du procès-verbal de l'Assemblée de Section 2020.

· Information et discussion sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 26 novembre 2021 dont la convocation est ci-dessous.

· Election des représentants de la Section (Collège Associés Coopérateurs et Collège Associés Non Coopérateurs) à l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 26 novembre 2021.

· Questions diverses.

Convocation a l' Assemblée Générale ordinaire

Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire qui aura lieu le vendredi 26 novembre 2021 à 9h00, CINEMA CONFLUENCES – Rocade S - 89100 Sens.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :

· Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2020-2021 et sur la gestion du Groupe YNOVAE.

· Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2021.

· Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés.

· Approbation des comptes.

· Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

· Quitus aux Administrateurs.

· Affectation du résultat de l'exercice 2020-2021.

· Affectation des réserves obligatoires.

· Affectation de l'excédent net répartissable.

· Prélèvement sur la provision pour parfaire l'intérêt aux parts.

· Constatation de la variation du Capital Social.

· Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.

· Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs.

· Fixation du budget formation des administrateurs.

· Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les Associés auront la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social : des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.

Le Président du Conseil d'Administration

Laurent PONCE

AL894131634

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LA COMMUNE DE SERMIZELLES

Le public est averti qu'en exécution : - du code de l'environnement,

- du code de l'urbanisme,

- de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2021-347 du 17 septembre 2021,

une enquête publique relative à la demande de permis de construire pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Sermizelles, lieu-dit « La Giraude », déposée par la SAS URBA 244 (filiale de la SAS URBASOLAR), sera ouverte du lundi 11 octobre 2021 (9 h) au mercredi 10 novembre 2021 inclus (18 h), soit une durée de 31 jours consécutifs, en mairie de Sermizelles.

Est désigné M. André PATIGNIER, en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier de demande de permis de construire comprenant une étude d'impact, l'avis de l'Autorité Environnementale, le mémoire en réponse à cet avis de la SAS URBA 244 et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du 11 octobre au 10 novembre 2021 inclus, en mairie de Sermizelles, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier complet pourra également être consulté sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne www.yonne.gouv.fr (rubrique politiques publiques / environnement / Photovoltaïque / enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 11 octobre 2021 au 10 novembre 2021 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.18 ou au 03.86.72.79.89.

La commune de Sermizelles, implantation du projet, et les communes de Blannay, Girolles, Givry Voutenay-sur-Cure, dont leur territoire est limitrophe à celui de Sermizelles, sont concernées par le périmètre d'affichage réglementaire.

Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :

> soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :

pref-photovoltaique-sermizelles@yonne.gouv.fr

> soit par écrit :

- sur le registre « papier » déposé en mairie de Sermizelles, ou

- par courrier adressé à la mairie de Sermizelles (siège de l'enquête) à l'attention du commissaire enquêteur.

Indépendamment des dispositions ci-dessus et dans le respect des règles sanitaires en vigueur, M. le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public qui seront également consignées dans le procès-verbal, à la mairie de Sermizelles, les :

- lundi 11 octobre 2021 de 9h à 12h,
- samedi 16 octobre 2021 de 9h à 12h,
- vendredi 29 octobre 2021 de 15h à 18h,
- mercredi 10 novembre 2021 de 15h à 18h.

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport d'enquête à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de l'Environnement), en mairie de Sermizelles, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus du permis de construire.

Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de M. Yasser NOUI - responsable du projet pour la SAS URBA 244 - 75 Allée Wilhelm Roentgen 34961 MONTPELLIER cedex cedex 2

AL894131476

➜ RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 01/10/2021 concernant la société : G& C FAMILY, il y avait lieu de lire Par achats et reventes il faut lire achats et reventes d'objets non réglementés.

AL894131627

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

S.C.P. d'AVOCATS THUAULT FERRARIS CORNU
2 RUE DE LA BANQUE
(Place du Palais de Justice)
89000 AUXERRE
Pour tous renseignements : 03.86.72.09.89

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

COMMUNE DE SAINT GEORGES SUR BAULCHE (89000)

Une maison d'habitation située 2 Avenue de la Paix à Saint Georges sur Baulche

L'adjudication aura lieu au Palais de Justice d'AUXERRE le Vendredi 19 novembre 2021 à 14 heures

DESCRIPTION :

A SAINT GEORGES SUR BAULCHE (89000)

Une maison d'habitation située 2 Avenue de la Paix comprenant:

- au rez-de-chaussée: entrée, cuisine, salle à manger, salon, bureau, wc avec lave mains, bibliothèque.

- à l'étage: mezzanine, quatre chambres, salle de jeux.

- au niveau supérieur: salle de bains

Cave

Le tout cadastré section AR n° 80 lieudit «2 Avenue de la Paix», pour 4 ares 30 centiares

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des charges au greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, Palais de justice.

Pour de plus amples renseignements, se rendre sur le site https://avoventes.fr/

Le bien peut être visité mardi 9 novembre 2021 de 11 heures à midi

En cas d'empêchement appeler M. Eric TEBOUL au 03 86 46 96 34

La vente aura lieu le vendredi 19 novembre 2021 en un seul lot sur la mise à prix de : 200.000,00 Euros

Faculté de baisse du quart

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau d'Auxerre

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 20.000,00 Euros (par chèque de banque libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Auxerre)

Frais en sus.

Fait à Auxerre, le 3 septembre 2021

Signé : Maître Alain THUAULT, avocat associé de la SCP THUAULT FERRARIS CORNU

AL894131375

➜ MODIFICATION DE STATUTS

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE TRANSFORMATION

ETABLISSEMENTS FOUCHER, Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 76 000 euros, Siège social : Avenue de Worms - Z.A. des Clairions - 89000 AUXERRE, 320 979 834 RCS AUXERRE. Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 1er octobre 2021, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 76 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. M. Eric FOUCHER et Mme Brigitte FOUCHER, co-gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Eric FOUCHER, demeurant 11 rue de la Croix 89290 QUENNE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Mme Brigitte FOUCHER, demeurant 11 rue de la Croix 89290 QUENNE COMMISSAIRE AUX COMPTES confirmé dans ses fonctions : Société BSV AUDIT et Associés, titulaire.

AL894131614

➜ AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHARNY OREE DE PUISAYE (GRAND-CHAMP / MALICORNE) - terre et bois-taillis - fonds occupé en partie

13 ha 11 a 12 ca - Pres de plancy: 192ZC-20 - Champ des blanchets: 241ZR-18(J)-18(K)-19 - La boulotiere: 241ZP-17 - Les grands sablons: 241ZR-36(J)-36(K)-36(L) - Les petits sablons: 241ZN-31 - Piece de la maison: 241ZR-30

zonage : zones Na, N et Aa du PLUi

MEZILLES - bois-taillis

3 ha 53 a 40 ca - La tremblee: X-248

zonage : zone N du PLUi

RONCHERES - bois-taillis

1 ha 88 a 40 ca - Bois paleziau: B-105

zonage : zone N du PLUi

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 2 novembre 2021 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex,

Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo-localiser les parcelles et télécharger une fiche de candidature.

AL894131639

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'assemblée générale du 10 juillet 2021, de la société : SMN FORME Société à responsabilité limitée au capital de 7 622.45 euros, siège social est à SENS (89100) - 14 Route de Voulx immatriculée au RCS de SENS sous le n° 428 992 697. Il a été décidé de transformer la Société à responsabilité limitée en Société par Actions simplifiée à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. A été nommé président : Monsieur Jamal AHIL demeurant à PARON (89100) - 10 rue Chanteprime. Cessions d'actions et agrément : Les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre actionnaires. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires, statuant aux conditions de majorité prévues pour les décisions extraordinaires. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote dans les conditions statutaires et légales. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS.

AL894131622

SARL PROFILAE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social
60 rue de la Noue 89000 AUXERRE
RCS AUXERRE 852 123 066

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er Juillet 2021, il résulte que l'assemblée générale a décidé d'ajouter une nouvelle activité à l'objet social de la société et donc de modifier l'objet social soit l'article 2 des statuts de la manière suivante : « La société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement : - La prestation de formation professionnelle continue, - Le conseil aux adultes, aux entreprises, aux écoles et aux étudiants dans le domaine des métiers d'avenir, grâce à la dispense de toutes prestations telles que le coaching, la réalisation de bilans d'orientation, de bilan de compétences, le conseil et l'aide au recrutement, … ; … » Le reste de l'article reste inchangé.

Pour Avis.

AL894131633

SARL DU BUISSON

SARL au capital de 98 329,62 euros
Siège social
Le Buisson - 89290 VENOY
322 307 091 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2021 a constaté la réduction du capital social de 1 579,62 €, puis l'augmentation du capital social de 88 890 €, ce qui le porte à 185 640 €, et a constaté la prorogation de la société de 40 ans, reportant son terme au 31 décembre 2071.

Pour avis, la gérance.

AL894131640

➜ CESSION

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 septembre 2021, la location-gérance du fonds de commerce de supermarché exploité à Auxerre (89000), 6-8, avenue Saint-Georges, consentie par acte sous seing privé en date du 19 avril 2021 par la société LEADER PRICE EXPLOITATION, Société par Actions Simplifiée au capital de 169.141.592,20 euros, dont le siège social est situé 123, quai Jules Guesde, 94400 Vitry-sur-Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 419 695 341, bailleur du fonds, au profit de la société ALDI MARCHE DAMMARTIN, Société à Responsabilité Limitée au capital de 20.000.000 d'euros, dont le siège social est situé 527, rue Clément Ader - Parc d'Activité de la Goële, 77230 Dammartin-en-Goële, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 414 599 035, locataire-gérant, a pris fin le 29 septembre 2021.

AL894131609

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 septembre 2021, la location-gérance du fonds de commerce de supermarché exploité à Auxerre (89000), Quartier des Clairions - 5, rue des Fourneaux, consentie par acte sous seing privé en date du 12 avril 2021 par la société LEADER PRICE EXPLOITATION, Société par Actions Simplifiée au capital de 169.141.592,20 euros, dont le siège social est situé 123, quai Jules Guesde, 94400 Vitry-sur-Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 419 695 341, bailleur du fonds, au profit de la société ALDI MARCHE DAMMARTIN, Société à Responsabilité Limitée au capital de 20.000.000 d'euros, dont le siège social est situé 527, rue Clément Ader - Parc d'Activité de la Goële, 77230 Dammartin-en-Goële, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 414 599 035, locataire-gérant, a pris fin le 29 septembre 2021.

AL894131610

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Notaires

Maître Anne REGNIER-GANDRE
Notaire associée,
6 rue Saint-Nicolas
89700 TONNERRE

SCI LE MOULIN DU VAULT ET SCI FOCH

Avis de modifications

Aux termes d'une assemblée générale en date du 3 mai 2020 et par suite du décès de Monsieur Jean Paul BOURZEIX arrivé à APPOIGNY le 30 avril 2020, les associés de la société « SCI FOCH » dont le siège est à VAULT DE LUGNY (89200) 18 rue de la Chaume, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE sous le numéro SIREN 422 180 612 et de la société « SCI LE MOULIN DU VAULT » immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE dont le siège est à VAULT DE LUGNY (89200) 18 rue de la Chaume, sous le numéro 420 323 727 ont confirmé Madame Jacqueline BOURZEIX demeurant à VAULT DE LUGNY comme seule et unique gérante de la société.

Formalités au RCS d'AUXERRE (Yonne).

Pour insertion

AL894131618

➜ NON DISSOLUTION

METHYS

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 10 000,00 €
Siège social
22 bis route de Paris
89200 AVALLON
849 580 105 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 16 septembre 2021, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du code de commerce.

Pour avis, le président.

AL894131602

SASU LUIS CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros Siège social : 23 rue des Bourliers Cidex 202, 89230 VENOUSE 818951642 RCS AUXERRE Aux termes d'une décision en date du 30/06/2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS Le Président

AL894131615

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCEV DES VAUCORNOTS

SCEV en liquidation
au capital de 4 000 euros
Siège social
Ferme des Carrières - Fyé
89800 CHABLIS
513 352 393 RCS AUXERRE

Liquidateur : M. Sébastien CHRISTOPHE - 6 rue de la Vaux - Fyé - 89800 CHABLIS.

Clôture de liquidation.

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2019, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).

Pour avis, un liquidateur.

AL894131603

NRJ FACADES

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège
RUE DU BAS DE JONCHES
ZI PLAINE DES ISLES
89000 AUXERRE
Siège de liquidation
44 rue du Faubourg du Temple
75011 PARIS
821 449 931 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/09/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe VINIANE demeurant 44 rue du Faubourg du Temple, 75011 PARIS pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 44 rue du Faubourg du Temple, 75011 PARIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur.

AL894131607

➜ AVIS DE CONSTITUTION

CUMA DES PIERRETTES

Suivant acte sous seing privé en date du 27/07/2021, a été constituée la société Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole à capital variable dénommée «Cuma des Pierrettes «.

Son siège social est établi chez Pierrick Laroche, SARL Domaine des Hâtes, 5 chemin des Hâtes 89800 Maligny.

Elle sera immatriculée au RCS tenu auprès du greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Le président

AL894131575

CUMA DES CHAUMES

Suivant acte sous seing privé en date du 06/09/2021, a été constituée la société Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole à capital variable dénommée «Cuma des Chaumes «.

Son siège social est établi chez Bruno Di-Blas, GAEC Di-Blas Frères, 6 chemin des Hâtes 89800 Maligny.

Elle sera immatriculée au RCS tenu auprès du greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Le président

AL894131576

CUMA DES GARENNES

Suivant acte sous seing privé en date du 09/08/2021, a été constituée la société Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole à capital variable dénommée «Cuma des Garennes «.

Son siège social est établi chez Denis LOROT, SCEA Domaine Denis LOROT, 2 rue des Plantes 89800 Maligny.

Elle sera immatriculée au RCS tenu auprès du greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Le président

AL894131577

TERRASSEMENT MRY PERE & FILS

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social
12 bis Rue de la Gare
VALLOUX, 89200 VAULT DE LUGNY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VAULT DE LUGNY du 30 Septembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : TERRASSEMENT MRY PERE & FILS

Siège : 12 bis Rue de la Gare VALLOUX, 89200 VAULT DE LUGNY

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 3 000 euros

Objet : Terrassement, pose de clôture, aménagement de cour et terrain

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Benoît MAIRRY, demeurant 12 bis Rue de la Gare, Valloux, 89200 VAULT DE LUGNY.

Directeur général : M. Serge MAIRRY, demeurant 12 Rue de la Gare, Valloux, 89200 VAULT DE LUGNY.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

POUR AVIS

Le Président

AL894131587

AVIS DE CONTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 5 Octobre 2021 est constituée la Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : CONCEPT PRO' POSE

SIEGE : 18 Chemin de Saint Bris 89290 VINCELOTTES

OBJET :

- Achat, revente et pose de portails, portillons, clôtures, garde-corps, marquises, auvents, couverture de terrasse et de piscine et revêtement de sol de terrasse,

- Achat, revente et pose de tous types (bois, PVC, aluminium) de fermetures

(Porte de garage, volets métalliques, barrières de sécurité, etc),

- Achat, revente et pose de vérandas, pergolas, carports,

- Achat, revente et pose de menuiseries et, de stores intérieurs et extérieurs,

- Prestations de services autour de la fermeture et la menuiserie, métrage et dépannage.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AUXERRE

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

PREEMPTION: Toute cession des actions de la Société même entre associés est soumise au respect du droit de preemption.

PRESIDENT: M. Jérôme GABETTE demeurant 18 Chemin de Saint Bris 89290 VINCELOTTES.

Pour avis,

AL894131588

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 29 septembre 2021, à Chamvres. Dénomination : HERITIER. Forme : Société par actions simplifiée. Siège social : 10 Rue de la Paix, 89300 Chamvres. Objet : ELECTRICITE GENERALE. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 2000 euros divisé en 200 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. Cession d'actions et agrément : La cession d'actions entre associés est libre et sur agrément des 3/4 des actionnaires au profit des tiers.. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix. Ont été nommés : Président : Monsieur Sébastien HERITIER 10 rue de la Paix 89300 Chamvres. La société sera immatriculée au RCS de Sens.

Pour avis.

Sébastien HERITIER

AL894131611

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 15 septembre 2021, à SENS. Dénomination : OPTI SOINS 89. Forme : Société civile de moyens. Siège social : 19 rue Sylvain Dupêchez, 89100 Sens. Objet : Supports juridiques de gestion de patrimoine mobilier. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1350 euros Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'après agrément unanime des associés. Gérant : Madame Amélie ROUSSIN, demeurant 7 impasse Clairière Aux Tournesols, 89150 Brannay Gérant : Madame Elizabeth De Jésus OUTOR, demeurant 31 bis Route de Palteau, 89500 Villeneuve Sur Yonne Gérant : Madame Laetitia MARTINS DE SOUSA, demeurant 23 Rue Athanase Clouzard, 89100 Saint Clément La société sera immatriculée au RCS Sens.

Pour avis.

La Gérance

AL894131619

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.

FORME : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

DENOMINATION : GeyLiev GilbJacq

SIEGE SOCIAL : 6 Avenue Joséphine NORMAND – 89210 BRIENON SUR ARMANCON

OBJET :

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT
D'ÉTATS DE CRÉANCES
SALARIALES
Article R. 625-3 du code
de commerce

au titre de la procédure suivante :
GRE Régis
Liquidation Judiciaire du 18/05/2021
14 rue de la Cloix - 89140 VILLETHIERRY
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 5 octobre 2021.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL894131589

au titre de la procédure suivante :
MG.BATI SARL
Redressement Judiciaire du 20/10/2020
6, Rue du Général Leclerc - 89140 CUY
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 5 octobre 2021.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL894131596

au titre de la procédure suivante :
LUSIGNET Jean-Louis
Liquidation Judiciaire simplifiée du 02/03/2020
Centre Commercial Les Latteux - 89400 MIGENNES
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal Judiciaire de Sens le 5 octobre 2021.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL894131604

- Toutes activités de café, restaurant, commerce de bouche, vente à emporter, traiteur ;
- Toutes prestations d'hébergement / hôtellerie ;

DUREE : 99 années
CAPITAL : 1 000 euros
APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 euros
GERANCE : Mme. Mélanie GEYDET demeurant 3 Rue du Château d'eau – 89210 PERCEY
CESSION DE PARTS
Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.
IMMATRICULATION au RCS de SENS.
Pour avis,
AL894131631

AVIS WDE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 septembre 2021 à SENS, il a été constitué une société civile immobilière. Dénomination sociale : BRENNUS ARJ Forme : Société civile immobilière. Objet : Acquisition, location et gestion d'immeubles. Capital social : 1 000 euros. Siège social : 9 rue Champfeuillard – 89100 SENS Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Apports en numéraire : 1 000 euros. Gérants : Monsieur Clément DUBOIS et Madame Claire CHEVALIER, demeurant ensemble 9 rue Champfeuillard – 89100 SENS. Cessions de parts : Les cessions de parts entre associés sont libres. Toutes les autres cessions de parts sont soumises à agrément obtenu par décision des associés prise à l'unanimité. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de SENS.
Pour avis et mention, les gérants.
AL894131632

SARL ANNAELLE-MARIE ES-CO

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social
4 GRANDE RUE
89160 PACY SUR ARMANCON

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PACY SUR ARMANCON du 8 octobre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SARL ANNAELLE-MARIE ES-CO
Siège social : 4 GRANDE RUE, 89160 PACY SUR ARMANCON
Objet social : Toutes activités se rapportant à l'achat de chevaux de sport, leur formation, leur entrainement en vue de participer à des compétitions de concours complet (CEE), des concours de saut d'obstacle (CSO) et des concours de dressage et leur revente après valorisation.
Toutes opérations liées à l'entrainement, la valorisation, la mise en concours et l'exploitation en compétition sportive de chevaux de sport.
Toutes activités se rapportant à l'entrainement des cavaliers.
Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont comptables avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 20 000 euros
Gérance : M. Claude COHEN demeurant 4 Grande Rue 89160 PACY SUR ARMANCON
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis
La Gérance
AL894131636

LES HIRONDELLES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
1 RUE BASSE
89160 PACY SUR ARMANCON

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 04 octobre 2021 à Pacy sur Armançon, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : LES HIRONDELLES
Siège social : 1 RUE BASSE, 89160 PACY SUR ARMANCON
Objet social : Gestion d'hébergements touristiques, et toutes activités connexes
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : COHEN Claude, 4 Grande Rue 89160 PACY SUR ARMANCON
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La Gérance
AL894131638

Terres de Bourgogne
Retrouvez toutes nos vidéos sur
YouTube

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 110 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*
- pour 1 an 52 €
- pour 2 ans 104 €

TOTAL

AVEC VOTRE ABONNEMENT

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- Bovins viande
- Grandes cultures
- Lait élevage
- Porcs
- Vigne
- Volailles
- Fruits & légumes
- Pâtre
- Chèvre

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

- Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
- Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
- Je règle € par carte bancaire N° ____/____/____/____
 date d'expiration: ____/____

SIGNATURE

Vrac

«Réapprendre à consommer autrement»

Livia Bailly aurait pu continuer dans la communication, mais elle en a décidé autrement. Depuis avril, c'est à bord de son *«Petit camion»* qu'elle arpente les marchés pour proposer fruits secs, graines, cosmétiques, savons et autres produits d'épicerie Bio en vrac.



Livia Bailly a décidé de changer de vie en lançant son *«Petit camion»*.



Livia vend des produits secs (graines, légumineuses sèches, tisanes) ou encore de la lessive.

Née à Nevers, Livia Bailly, 37 ans, a fait ses études à Paris en sociologie et philosophie. Puis, elle a intégré une école de communication. Son diplôme en poche en 2010 elle commence à travailler à la capitale.

Après la rencontre avec son compagnon en 2013, elle quitte tout pour partir s'installer à Dijon. De 2016 à 2019, elle travaille au service de la communication du Département de la Côte-d'Or. Mais, le premier confinement change tout pour elle «*Je n'en pouvais plus d'être en ville derrière un bureau, j'avais l'impression d'être enfermée, il fallait que je sorte*». C'est ainsi qu'en 2010 elle décide de se lancer dans la vente itinérante de produit en vrac.

Réclames inutiles

«Je me suis beaucoup documentée avant de me lancer. J'ai aussi adhéré au Réseau Vrac, en 2020, qui m'a aidé. La BGE m'a accompagné pour monter mon projet. C'est d'ailleurs en faisant des recherches que je me suis rendue compte de tout ce qui existait en vrac, et que l'on peut avoir des produits plus sains que dans les grandes surfaces. On pourrait se dire que le Bio en vrac est plus cher que ce qu'on trouve dans les magasins. Mais, je pense qu'il ne faut pas penser dans ce sens-là. Il faut se demander si ce que l'on achète est bon pour nous, pour notre santé et le vrac permet d'acheter la juste quantité tout en réduisant nos déchets. Il faut réapprendre à consommer autrement, et ne plus se laisser avoir par un amoncellement de publicité, de promo et de packaging. D'ailleurs, je suis convaincu que l'engouement pour le vrac, bio ou pas, est dû à un ras-le-bol du public d'être submergé par de la pub pour des produits qui ne sont pas qualitatifs. De mon côté, je présente aux clients les produits, afin qu'ils puissent faire un choix. J'adore leur faire découvrir de nouvelles choses».

Emballé, c'est pesé

«Je pense que le vrac répond à une attente en ce qui concerne les emballages, même si le recyclage existe. En effet, le vrac permet de limiter les déchets. Pour ma part, les clients peuvent venir avec leurs récipients pour les remplir. S'ils n'en ont pas, je fournis des sacs kraft, assez résistants pour être réutilisés. J'ai également opté pour des bocaux transparents dans mon camion. Je trouvais cela important que les acheteurs puissent voir les produits. D'ailleurs, distinguer leurs couleurs et leurs matières donne envie de les manger» détaille Livia.

Suivre les graines

«Je vais lancer mon site internet où l'on pourra commander en ligne. Ensuite, les clients viendront récupérer leur panier ou je les livrerais à domicile, mais pour cela, je dois opérer par secteur et organiser les tournées en fonction de mon planning. Pour élargir le périmètre de livraison, il y aura un montant minimum pour le panier. Parmi les autres projets que j'ai en tête, je pense notamment à l'achat d'un autre camion, et donc l'embauche d'une personne, pour élargir le champ d'action. Mais cela ne sera pas avant 2 ans».

Remplir les campagnes

«Il est évident qu'il faudrait que nous soyons plus nombreux en vente d'épicerie en itinérant. Il y a une véritable demande de la population à ce niveau-là. En ce qui concerne les produits bios vendus en vrac, plus il y aura de consommateurs, moins les prix seront chers. Je pense que donner de la qualité aux gens dans les milieux ruraux est indispensable, il n'y a pas de raisons qu'ils n'y aient pas accès car ils sont trop loin des magasins bios des grandes villes». Livia conclu : *«Je ne pense pas révolutionner le monde, et je n'en ai pas la prétention, je veux juste apporter un peu, à mon échelle, pour que le système de consommation change».*

CHLOÉ MONGET



Le petit camion de Livia se retrouve sur les marchés de Lormes, Brassy, Corbigny, Asquins, Gacôgne, Tannay, Brinon ou encore Quarré-les-Tombes.

Dans Le petit camion de Livia

«Je vends de la lessive, des graines, des légumineuses sèches, de la bière, des tisanes… En somme, tout ce que l'on trouve dans une épicerie. J'essaye d'avoir un maximum de produits artisanaux, et locaux, mais pour certains je ne peux pas faire autrement que de faire venir mes denrées de plus loin». **Le petit camion de Livia s'arrête : le mardi à Brassy (17 heures - 19 heures), le jeudi matin (8 h - 12 h) à Lormes, le jeudi soir (17 heures 30 - 19 h) à Chaumard, le vendredi matin (8 h - 12 h 30) à Corbigny , le vendredi soir (17 h - 20 h) à Asquins (89), le samedi à L'huis Dupin – Gacôgne - (8h - 12h 15), le 1er dimanche du mois à Tannay (8h - 12h30), le 2e dimanche du mois à Brinon (8h - 12 h 30), le dernier dimanche du mois à Quarré-les-Tombes (8h - 12 h 30).**
Site internet : lepetitcamionvrac.fr
Contact : lepetitcamionvrac@gmail.com
Facebook et Instagram : Le Petit Camion Vrac.